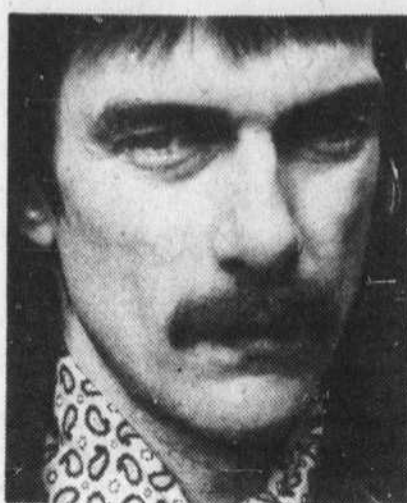


CULTURE ET SOCIÉTÉ

David Fennario

De tous les dramaturges d'ici utilisant la langue anglaise, David Fennario est sans conteste le plus québécois. L'écrivain est né à Pointe-Saint-Charles et son théâtre traduit profondément la réalité des deux solitudes. Sa dernière pièce, «Balconville», sera bientôt jouée au Centaur.

— page 13



L'hiver au Musée des Beaux-Arts

L'hiver est entré dans le Musée des Beaux-Arts, le temps d'une exposition: avec Edmund Alleyn et Jean-Pierre LeFebvre. Les artistes nous proposent un environnement qui explore la thématique de l'hiver québécois: un labyrinthe et une patinoire. René Viau a visité ce «théâtre» visuel.

— page 13



Le cinéma avec Richard Gay et Francine Laurendeau

— pages 15 et 16

Les disques avec Nathalie Petrowski et Pierre Rolland

— pages 17 et 18

Sommet de la Guadeloupe

Les «quatre» ne s'opposent pas à la vente d'armes à la Chine

ST-FRANÇOIS (d'après Reuter et AFP) — Les « quatre grands » sont convenus hier que la décision des États-Unis d'établir des relations diplomatiques normales avec la Chine ne doit pas porter préjudice à la poursuite de la détente avec l'Union soviétique, a déclaré le porte-parole officiel du sommet de la Guadeloupe.

Les conséquences des ouvertures diplo-

matiques de la Chine vers l'Occident, notamment en ce qui concerne le commerce des armements, est en effet le premier thème qui s'est dégagé des entretiens informels que tiennent MM. Jimmy Carter, Valéry Giscard d'Estaing, James Callaghan et Helmut Schmidt depuis jeudi dans le domaine de Hamak, à la Guadeloupe.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Ely-

sée, reprenant le même thème, a ajouté que la situation en Iran et ses conséquences pour l'approvisionnement en pétrole de l'Europe occidentale avait également été abordée. Il n'a donné aucun détails supplémentaires.

M. James Callaghan a informé MM. Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt que son pays entendait exporter vers la Chine pour une valeur de 2 milliards de dollars

en équipements d'acier et de centrales électriques, en ordinateurs et en navires et, surtout l'aviation militaire Harrier à décollage vertical.

La décision britannique, si elle est mise en oeuvre risque de susciter de vives réactions de la part de l'Union soviétique qu'un lourd contentieux frontalier oppose à la Chine.

Mais la Grande-Bretagne, estime-t-on de source informée, pense que la Chine n'utiliserait ces appareils qu'à titre défensif, sans que cela représente une menace pour la sécurité du territoire soviétique.

On avait déclaré dans l'entourage du président Carter, avant l'ouverture du sommet, que les États-Unis ne voyaient aucun inconvénient à ce que la Chine acquière les quelques 80 appareils britanniques qu'elle souhaite acheter.

Les autorités françaises ont d'autre part reçu à la fin de décembre le feu vert de Washington pour la livraison à la

Voir page 6: Les «quatre»

Le mot STOP avait été normalisé en 76

Un porte-parole de l'Office de la langue française a déclaré hier que, loin de recommander l'emploi du mot ARRET dans la signalisation routière du Québec, l'OLF avait plutôt conseillé au ministère des Transports de retenir le mot STOP ou, s'il répugnait à l'utiliser, de recourir à un pictogramme.

C'est à la fin de l'été dernier, a précisé M. Paul Laurent, que le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Laurin, a fait parvenir à ce sujet une lettre à son collègue des Transports, M. Lessard. Celui-ci devait toutefois annoncer en décembre que son ministère avait choisi le mot ARRET, de préférence à STOP.

Déjà, en mai 1976, M. Jean-Claude Corbeil, alors directeur de la terminologie à la Régie de la langue française, avait émis sur la question une directive qui se lit comme suit:

« Veuillez noter qu'à la demande de la Direction de la terminologie, la Régie de la langue française a normalisé l'emploi du mot stop dans la signalisation routière.

« Nous avons considéré que ce mot est un emprunt intégré à la langue française et qu'il peut être utilisé seul sur les panneaux de signalisation, conformément à l'usage international déjà établi dans de nombreux pays, y compris la France.

« Le ministère des Transports, à la demande de qui nous avons normalisé ce terme, prendra l'initiative d'une campagne de publicité pour expliquer aux contestataires éventuels les raisons de cet emploi.

Par la suite, le ministère aura changé d'avis.

Parmi les pictogrammes dont l'Office avait recommandé l'adoption au ministère des Transports, on remarque l'exagone rouge sur lequel se détache une main blanche, celui-là même que l'U. de M. avait adopté sur son camrus mais qu'elle a récemment retiré en faveur du STOP parce que la main blanche n'a pas exactement le sens qu'on lui prêtait. L'office a également suggéré un octogone rouge frangé de blanc.



Après avoir parlé de graves problèmes internationaux, les quatre «grands» (de gauche à droite: Helmut Schmidt, James Callaghan, Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing) posent, l'air détendu et en tenue estivale, pour la photo officielle du sommet de la Guadeloupe. (Photolaser AP)

L'exode des réfugiés vietnamiens s'accroît

NATIONS UNIES (d'après AFP et Reuter) — Le problème des réfugiés quittant le Vietnam par bateau prend une ampleur grandissante, apprenait-on hier à Genève.

On indique au Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qu'un troisième bateau, le Thanh Loi transportant plusieurs milliers de ces réfugiés vogue en Mer de Chine du sud. Il y a déjà le Huey Phong, dont Hong Kong refuse d'accueillir les 2708 passagers, et le Tung An, dans la même situation devant Manille avec 2281 réfugiés.

On croit savoir à Genève que d'autres navires encore, transportant plusieurs milliers de réfugiés errent en mer, attendant de voir quelles autorités vont accueillir les trois premiers bateaux, alors que la communauté internationale n'est pas parvenue à régler de manière satisfaisante l'avenir de plusieurs dizaines de milliers des 110.000 Indochinois qui ont fui leurs pays depuis 1975.

Le HCR a réuni en décembre les représentants du Vietnam, des principaux pays non communistes du sud-est asiatique et des grands États occidentaux où ces réfugiés souhaitent généralement s'établir.

Le HCR souhaitait que le Vietnam mette fin à cet exode, et que les Occidentaux régent les cas encore en suspens.

Finalement l'Occident a accepté de prendre 90.000 réfugiés par an, alors qu'il n'en acceptait que 45.000, mais cela ne règle pas le problème surtout si l'exode se poursuit au rythme atteint ces dernières semaines, qui est nettement supérieur à celui des mois précédents.

Il semble que les exilés ne quittent plus leur pays par des moyens de fortune, mais soient pris en charge par de véritables organisations spécialisées qui font payer leurs services et à Genève, on attache une grande attention aux informations de la Far Eastern Economic Review qui affirmait hier que cet exode est organisé par des officiels vietnamiens.

En tout cas le haut-commissaire de l'ONU, M. Poul Hartling (Norvège) a lancé hier un nouvel appel à la fois aux pays de « premier accueil » du sud-est asiatique pour qu'ils laissent ces réfugiés débarquer provisoirement, et aux Occidentaux pour qu'ils accélèrent les procédures de réinstallation définitive.

Les récentes propositions du gouvernement français et des villes de Birmin-

gham (Angleterre) et de Francfort (RFA) d'accueillir certains des passagers du Huey Fong n'ont pas pour l'instant entraîné d'amélioration sensible du sort des quelque 2.700 réfugiés vietnamiens du cargo ancré depuis deux semaines en rade de Hong Kong.

Ces réfugiés devront soit gagner leur destination initiale, le port de Kaohsiung au sud de Taiwan, soit « errer indéfiniment en haute mer et connaître encore plus de souffrances ».

Ce choix a été présenté hier aux deux porte-parole des réfugiés par le représentant local du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, M. Angelo Rasanayagam, qui s'est entretenu avec eux à bord d'un patrouilleur de la marine britannique, chargé de la surveillance du vieux cargo.

Il leur a expliqué que les autorités de Hong Kong refusaient de leur donner asile, puisque ce port n'était pas leur destination originelle et que, si d'autres pays leur proposaient d'accueillir des réfugiés, elles donneraient priorité aux quelque 5.000 « proscrits de la mer » déjà réfugiés dans l'enclave.

Voir page 6: L'exode

Un projet de \$20 millions du CN / La Gare centrale fait peau neuve

par Guy Deshaies

Le Canadien National entreprend aujourd'hui même les travaux de la première phase d'un vaste projet de rénovation et d'aménagement de la Gare centrale à Montréal qui deviendra d'ici quelques années non seulement un haut lieu du transport collectif mais un imposant centre commercial souterrain dans un carrefour où déboulent chaque jour 100.000 personnes.

La première phase, moins spectaculaire que la deuxième, consistera à aménager 40.000 pieds carrés de surface au même niveau que la salle des pas perdus de la gare, du côté nord, là où loge présentement une partie du parking souterrain du Reine Elizabeth. Cet espace en moins sera pris à même l'espace de parking de la Place Ville-Marie.

Il s'agira d'un mail constitué d'un corridor en « L » accessible par le passage ouest qui mène de la gare à la rue Mansfield ou directement par la salle des pas perdus, là où se trouve présentement le kiosque de Budget Rent-a-Car à côté des escaliers roulants.

Il y aura là 25.000 pieds carrés d'espace commercial à louer dans un décor rappelant les chemins de fer mais le CN voudrait faire de cet espace un centre gastronomique. Déjà pour l'espace prévu pour un restaurant des négociations sont engagées avec des restaurateurs renommés.

Les autres boutiques seront prioritairement réservées à l'alimentation avec Maison des Vins ou magasin spécial de la SAQ, comptoir de fromages, boutiques

d'importations alimentaires, etc. Dans le large passage décoré comme une voie de chemin de fer, avec structures apparentes de viaduc ferroviaire, il y aura des chariots dans lesquels on offrira des étalages de fruits et de produits alimentaires.

Déjà jeudi et vendredi le constructeur, la Société Germano, a commencé par fermer le corridor Est qui mène à la Place Ville-Marie pour entrer son matériel par l'ancien édifice de l'OACI et percer le mur du parking.

M. Gaston Paquin, directeur des services de banlieue de la région du Saint-Laurent du CN et principal responsable du projet, a fait savoir que le contrat pour cette première phase se chiffrait par \$1,8 million et que les travaux seraient terminés en septembre prochain.

Il semble que cet endroit au carrefour des gratte-ciel montréalais soit d'une très haute valeur commerciale pour ce genre d'exploitation étant donné le volume de déplacements humains.

Mais une fois cette première phase du mail-nord terminée, les principaux problèmes ne seront pas pour autant effacés. En gros, on peut dire que la gare centrale est difficilement accessible, qu'elle n'est aucunement mise en valeur, écrasée sous les gros oeuvres voisins, qu'elle est difficilement identifiable et qu'elle répond mal aux besoins croissants du transport notamment pour le terminus des autobus de Mirabel et éventuellement pour des trains de banlieue et les trains de Via Rail tous regroupés à la Gare Centrale.

La deuxième phase dont l'échéancier n'a pas encore été fixé mais dont les coûts

très approximatifs se situent autour de \$10 millions consistera à l'aménagement de la rue Belmont, entre les rues Est et Mansfield où se trouveront les entrées principales de la gare de chaque côté de la rue Belmont (rue qui appartient au CN de même que la rue Est qui descend immédiatement à l'ouest d'University jusqu'à La Gauchetière).

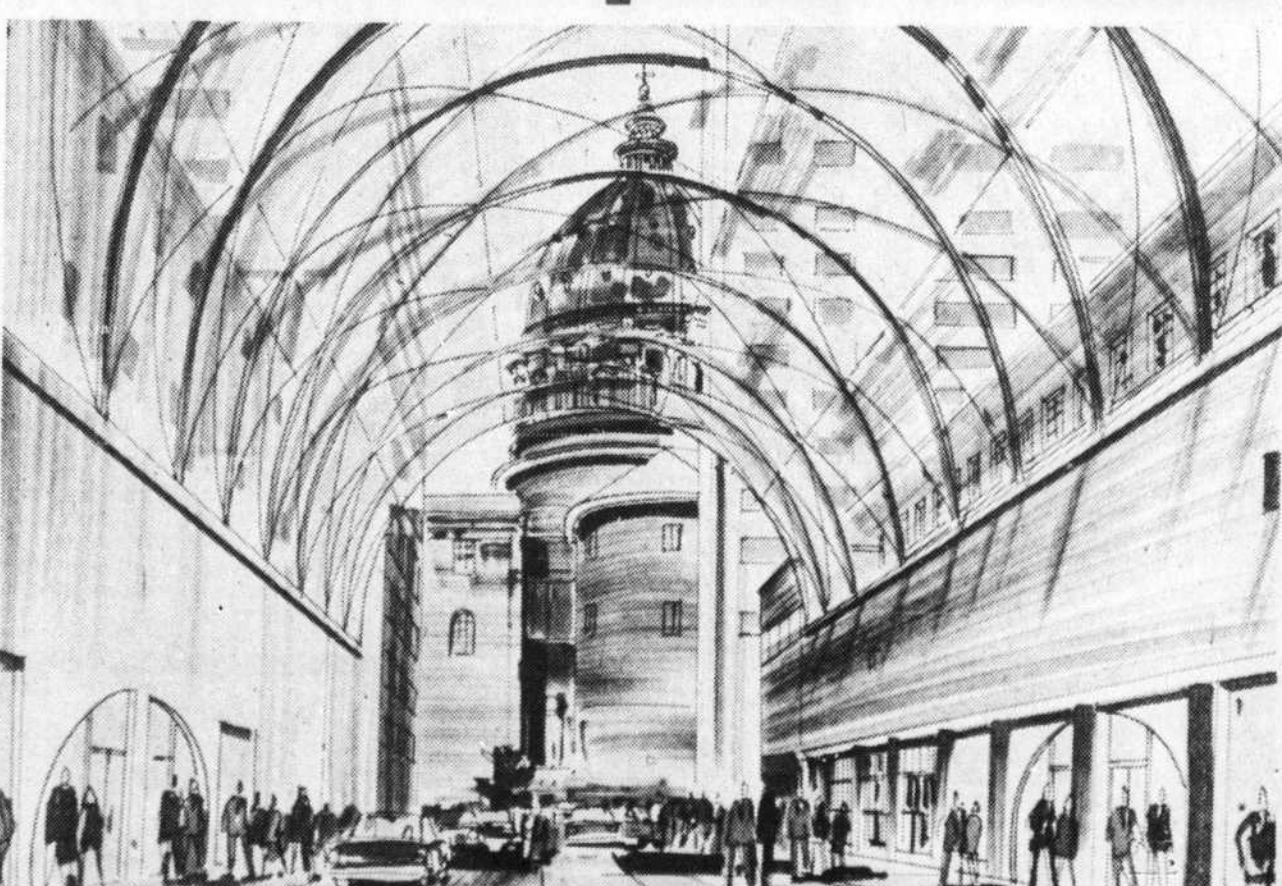
Présentement l'entrée se trouve sur la rue La Gauchetière où les voitures se rendent au delà du parking jusqu'aux portes d'entrée qui sont situées sous la rue Belmont.

On ouvrira des portes d'entrée de chaque côté de la rue Belmont qui sera recouverte d'un dôme de plexiglass sur presque toute sa longueur. Des escaliers mécaniques descendront immédiatement au niveau de la salle des pas perdus actuelle qui se prolongera là où il y a le parking de la rue La Gauchetière. Les entrées actuelles de la rue La Gauchetière seront fermées et tout l'espace du parking sera réservé à des commerces et vraisemblablement aux bureaux de réservations et de vente de billets de Via Rail.

Quant à la rue Est, elle sera non seulement fermée à la circulation mais elle sera relevée à l'horizontale, ne donnant plus accès à la rue La Gauchetière mais accés aux portes du garage souterrain du CN.

On prévoit également des ascenseurs pour amener directement les usagers des trains de banlieue sur les quais d'embarquement qui deviendront ainsi des quais semblables à ceux du métro.

Voir page 6: Un projet



Un croquis de la rue Belmont recouverte de son toit de plexiglass et sur laquelle s'ouvriront les futures entrées de la Gare centrale.

Lévesque en Louisiane

Un voyage où la politique devra céder le pas à la culture

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Tout en profitant de la circonstance pour, une autre fois, « expliquer le Québec aux Américains », le voyage que fera la semaine prochaine le premier ministre Lévesque en Louisiane sera avant tout une visite de courtoisie où domineront les échanges culturels.

C'est ainsi que se présente ce voyage de quatre jours. Ce sera la première fois depuis que furent établies des relations entre la Louisiane et le Québec en 1968 qu'un premier ministre québécois se rendra dans cet Etat du sud des Etats-Unis.

M. Lévesque répondra ainsi à l'invitation que lui avait faite l'été dernier le gouverneur Edwin Edwards à l'occasion de la Fête du retour aux sources à laquelle avait participé une délégation de 150 Louisianais. Il visitera lundi et mardi Lafayette, mercredi, la Nouvelle-Orléans et jeudi Baton-Rouge, la capitale de l'Etat.

C'est sous le premier ministre Johnson en 1968 que le Québec « redécouvrait » officiellement le fait français en Louisiane et qu'étaient mis au point les premiers échanges d'ordre culturel, échanges qui avec le temps se sont intensifiés et aussi popularisés. Le but premier de la visite de M. Lévesque sera de resserrer les liens d'amitié entre les deux Etats, précise-t-on dans l'entourage du premier ministre. Mais ce ne sera pas là le seul objectif de ce voyage qui aura aussi un ca-

ractère politique, comme tous les voyages de membres du gouvernement Lévesque aux Etats-Unis.

Pour des raisons politiques évidentes, le gouvernement Lévesque dès son arrivée au pouvoir en 1976 s'est intéressé aux Etats-Unis pour découvrir rapidement qu'il avait mauvaise presse, qu'il lui fallait pour faire contrepoids à Ottawa donner sa propre version du problème canadien et expliquer la solution préconisée par le Parti québécois à cette crise d'unité nationale, et enfin qu'il avait à reconquérir dans une certaine mesure la confiance des milieux d'affaires.

Dans cette optique, on renforça la Délégation générale du Québec à New York puis on ouvrit un Bureau de tourisme à Washington avec l'espoir d'en faire avec le temps une porte d'entrée dans les milieux politiques de la capitale américaine. On mit également au point une campagne de relations publiques tandis que les ministres québécois multipliaient les visites au sud du 45e parallèle. Le premier ministre lui aussi fut invité à multiplier ses visites.

Ce voyage en Louisiane s'inscrit dans ce cadre. Ce sera en fait le sixième voyage de M. Lévesque aux Etats-Unis depuis novembre 76, et il sera suivi de quelques autres en 1979 dont un à la fin de janvier à Washington, où il sera l'invité du National Press Club, l'une des plus importantes tribunes de la capitale américaine.

L'objectif habituel de ces voyages est

« d'expliquer », « d'interpréter le Québec aux Américains » en visant le plus possible les centres de décisions économiques et politiques.

A une exception près, soit une tournée l'automne dernier qui a conduit M. Lévesque à Chicago et en Californie, le premier ministre s'était toujours limité à la Nouvelle-Angleterre. En se rendant en Louisiane, c'est à un autre « monde » qu'il s'adressera, à savoir ces Etats du sud qui non seulement sont loin physiquement du Canada et du Québec mais qui ont aussi une vision bien à eux de cette idée de la sécession.

M. Lévesque est prévenu du caractère particulier des Etats du sud, comme il est prévenu qu'en dépit de relations datant de plus de 10 ans déjà, la Louisiane n'entretient que peu de relations économiques avec le Québec. Il est aussi conscient que le Québec n'a pas la présence politique que son gouvernement pourrait souhaiter. On note d'ailleurs au ministère des Affaires intergouvernementales que le problème québécois n'a que très peu de résonance dans cet Etat qui a déjà toutes les misères du monde à assurer la survivance du fait français.

C'est dans ce contexte un peu difficile que le premier ministre sera amené à parler du Québec et du problème canadien. Il le fera mercredi à la Nouvelle-Orléans où il sera l'invité d'honneur d'un déjeuner-causerie offert par la Ville, l'International Trade Mart local et le dépar-

tement américain du Commerce, puis lors d'une conférence de presse qui suivra ce déjeuner. Dans des rencontres privées avec des hommes politiques louisianais, notamment avec le gouverneur Edwards, il aura aussi l'occasion de faire le point sur des questions de nature politique.

A cause du contexte de la Louisiane, le premier ministre ne pourra cependant mettre trop l'accent sur la dimension politique de ce voyage. Au contraire, il devra même privilégier l'aspect culturel.

Cela s'impose d'autant plus que le Québec se veut le chef de file de la francophonie en Amérique du Nord et qu'il se sent en conséquence une certaine responsabilité à assurer la pérennité du fait français dans l'ancienne colonie française. Notons que le Québec a tout intérêt, comme la France et la Belgique d'ailleurs, à appuyer ce mouvement de survivance qui vient élargir les assises de la francophonie.

C'est d'ailleurs uniquement sur cette base que se sont développées depuis un peu plus de 10 ans les relations entre la Louisiane et le Québec. Ainsi, la Délégation du Québec à Lafayette, ouverte en 1969, a encore aujourd'hui comme principale préoccupation l'administration des programmes d'échanges culturels et éducatifs. Au ministère des Affaires intergouvernementales on indique que plus des trois quarts des échanges de toute nature

entre les deux Etats sont encore aujourd'hui de nature éducative.

Ces échanges se font avec le ministère louisianais de l'Education, l'université d'Etat, mais surtout avec le « Codofil », le Conseil pour le développement du français en Louisiane, animé par M. James Domengeaux.

Cet organisme est celui qui met au point les programmes d'échanges conclus avec le Québec, programmes qui touchent l'envoi d'enseignants québécois pour l'enseignement du français à l'élémentaire (50 professeurs en 1978) et des échanges d'étudiants et de professeurs dans le cadre de stages de perfectionnement (150 Louisianais et 100 Québécois en 1978).

C'est le président du Codofil, M. Domengeaux, qui en 1968 prit l'initiative de ressusciter le caractère francophone de la Louisiane par la création de l'organisme qu'il préside encore aujourd'hui. C'est alors qu'on décréta la Louisiane Etat bilingue et qu'on lança un programme d'enseignement du français au niveau élémentaire. Ce programme ne prit sa véritable dimension qu'en 1972 avec l'arrivée de l'actuel gouverneur, M. Edwin Edwards, qui débloqua des fonds et permit ainsi l'arrivée de professeurs québécois, belges et français.

Ces programmes n'ont obtenu pas toujours les succès escomptés si l'on en croit

l'expérience d'enseignants québécois qui en ont rendu compte publiquement. Le Codofil serait aux prises avec deux problèmes principaux. Le premier est un problème de budget, tandis que le second concerne le manque d'appui populaire, ce qui n'est pas sans influencer sur l'octroi de subventions par l'Etat louisianais.

Ces problèmes seront à n'en pas douter au cœur des discussions qu'aura M. Lévesque avec ses hôtes louisianais, particulièrement avec M. Domengeaux.

Celui-ci aura d'ailleurs non seulement des entretiens officiels avec le premier ministre, mais en plus il lui servira de guide tout au long des quatre jours que durera le voyage de M. Lévesque. M. Domengeaux aura tout le temps voulu pour informer le premier ministre des problèmes du Codofil et de lui montrer les grandeurs et misères de la Louisiane francophone. L'occasion lui en sera donnée particulièrement mardi, jour où il fera visiter la région de Lafayette où se trouvent les principales paroisses d'origine acadienne.

A Québec, tant au bureau du premier ministre qu'au ministère des Affaires intergouvernementales, on dit ignorer si M. Lévesque a prévu profiter de la circonstance pour relancer après 10 ans les relations entre les deux communautés sur une nouvelle base et leur insuffler un nouveau dynamisme.

Le méthanol pour nos voitures? Excellent, mais...

par Gilles Provost

Le méthanol (alcool méthylique) jouera bientôt un très grand rôle comme combustible d'automobile à la place du pétrole et les surplus forestiers du Québec permettraient de fabriquer assez de ce combustible pour satisfaire à une portion importante de nos besoins en essence.

Voilà pour la bonne nouvelle. Malheureusement — revers de la médaille — une telle production ne serait pas concurrentielle: notre alcool de bois national coûterait de deux à trois fois plus cher que le méthanol synthétisé à l'étranger, par exemple à partir du gaz naturel pour lequel le Moyen-Orient cherche un marché.

Tel est le verdict mi-chair mi-poisson qui se dégage d'une étude effectuée récemment par le Centre de recherche industrielle du Québec pour le compte de la Direction générale de l'énergie.

Sur le plan des avantages, l'étude rappelle que le méthanol (disponible en vrac actuellement à environ \$0.65 le gallon) est un excellent carburant d'automobile très peu polluant et très efficace, comme le démontre son utilisation dans les moteurs de courses. Dans certains pays, il est déjà mélangé à l'essence dans des proportions allant jusqu'à 25%, ce qui réduit la pollution et améliore l'indice d'octane, à coût et rendement équivalents.

Depuis plusieurs années, l'essence européenne contient d'ailleurs environ 10% d'alcool puisque le méthanol sert à la fabrication du MTBE (méthyl-ter-butyl-éther), un additif couramment utilisé outre-Atlantique à la place du plomb pour améliorer l'indice d'octane.

On peut fabriquer aisément le méthanol à partir de la plupart des autres sources énergétiques disponibles: hydrogène, gaz naturel, charbon, bois, déchets, etc. Il peut aussi être reconverti en hydrogène ou en gaz naturel au besoin et fournir les matières de base essentielles à la pétrochimie. C'est pourquoi plusieurs pays propriétaires des gisements de gaz naturel difficilement exportables par voie maritime songent à exporter plutôt du méthanol. Les études actuelles montrent que ce carburant sera compétitif aussitôt que le pétrole atteindra \$20 le baril.

La synthèse du méthanol, bien connue aujourd'hui, se fait dans des réacteurs à température et pression élevées, à partir d'un mélange d'hydrogène et de gaz carbonique. De telles installations sont nécessairement onéreuses et on a avantage à les construire aussi grosses que possible pour profiter des économies d'échelle. On parle couramment d'installations d'un milliard de gallons par an et le seuil de rentabilité semble aux environs de 100 millions de gallons.

Il est très facile d'utiliser des usines de cette taille si on fabrique l'hydrogène et le gaz carbonique à partir du gaz naturel: il suffit d'installer l'usine sur le gisement et on aura toute la matière première désirée. La décomposition du gaz naturel en hydrogène et en gaz carbonique est d'ailleurs aisée: les investissements sont trois fois moindres que pour obtenir le même résultat à partir du bois.

Par comparaison, la fabrication du méthanol à partir d'une exploitation forestière apparaît semée d'échecs: d'abord, une usine de 100 millions de gallons d'alcool par année devrait consommer 35,000 arbres par jour. On imagine sans peine l'importance du territoire qui serait bientôt déboisé aux alentours et la croissance rapide des coûts de transport du bois même si cette ressource est renouvelable.

Deuxièmement, la gazéification du bois, condition préalable essentielle à la fabrication du méthanol, n'est absolument pas au point et il faudrait beaucoup de recherche pour optimiser un système commercial. D'ailleurs, il faut au départ dépenser beaucoup d'énergie pour éliminer l'excès d'humidité du bois et, par la suite, on se retrouve avec un manque d'hydrogène et un manque d'oxygène pour obtenir le mélange adéquat pour la synthèse du méthanol. Le meilleur moyen d'augmenter le rendement du système serait peut-être de rajouter l'hydrogène et

l'oxygène nécessaires en faisant l'électrolyse de l'eau, ce qui implique une forte consommation d'électricité.

Ces obstacles techniques font dire aux auteurs de l'étude qu'il pourrait être plus intéressant d'oublier l'objectif du méthanol et de se contenter du gaz brut disponible par simple pyrolyse du bois, ce qui eût être rentable à petite échelle. La combustion de ce gaz produit autant de chaleur que celle du bois et ne provoque aucune pollution (ou presque). Même si ce combustible est difficilement utilisable dans un véhicule automobile, il peut aisément être transporté à faible distance. Il pourrait donc répondre à la majorité des besoins énergétiques (électricité incluse) d'un village situé dans une région forestière, par exemple. Le système serait alors très rentable.

Quoi qu'il en soit, si une percée technologique imprévue rendait possible une exploitation massive de l'alcool de bois au Québec, l'étude du CRIQ montre que les « surplus forestiers inutilisables autrement » permettraient d'utiliser environ sept millions de tonnes de bois sec par année pour produire à peu près 650 millions de gallons de méthanol.

Les professionnels de la Fonction publique aimeraient se faufiler dans le Front commun

par Paule des Rivières

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) conserve l'espoir de participer au prochain Front commun inter-syndical sans pour autant s'affilier en bonne et due forme à l'un ou l'autre des trois « gros » que sont la CSN, la FTQ et la CEQ.

C'est ce que déclarait cette semaine au DEVOIR M. Marcel Thérberge, président de ce syndicat de la Fonction publique. Me Thérberge continue d'espérer en dépit d'une décision récente d'exiger l'affiliation ou son équivalent comme condition de participation.

La convention collective du SPGQ, qui compte 6,000 membres, vient à terme en juin tout comme celles des syndiqués de la CSN, de la CEQ et de la FTQ; les professionnels du gouvernement auront en conséquence le même calendrier de négociations que le Front commun et la force de pression que constitue un regroupement de 185,000 personnes peut présenter des avantages certains.

Le cas du SPGQ est un peu spécial: ce syndicat a été longtemps affilié à la CSN; en 1976, un différend portant sur la nouvelle tarification du fonds de défense professionnelle a incité une majorité de professionnels à choisir la désaffiliation. Deux ans plus tard il est loin d'être acquis que le sentiment général est très différent.

Pour le président du groupe des professionnels, il n'est naturellement pas question de viser un statut qui s'apparenterait à celui d'une quatrième centrale, ce qui reviendrait à bénéficier pour la circonstance de tous les avantages d'une centrale, dont le droit de veto, tout en demeurant indépendant.

M. Thérberge résume plutôt le problème comme suit: « On vise à l'unité d'action inter-syndicale; il s'agit d'articuler ce principe d'une manière quelconque ».

Un seul syndicat indépendant bénéficie d'une intégration au Front commun et c'est la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) qui forme un cartel avec le groupe majoritaire au sein de la CEQ, les enseignants du primaire et secondaire catholiques. La quasi-totalité des demandes des deux groupes sont les mêmes.

Les trois centrales entendent cependant conserver un caractère d'exception à cette entente et le SPGQ aura beaucoup de difficulté à convaincre les partenaires



Le gouverneur général désigné du Canada, M. Edward Schreyer, est arrivé hier matin à Londres pour une visite privée de sept jours. M. Schreyer, qui est accompagné de son épouse et de trois de ses enfants, sera l'hôte de la reine Elizabeth et du duc d'Edimbourg demain et lundi au château de Sandringham, au nord de Londres. Avant de regagner le Canada le 12 janvier, M. Schreyer et son épouse assisteront la veille à un dîner offert en leur honneur par le haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, M. Paul Martin, qu'on voit ci-dessus, à droite, en compagnie du couple. (Photolaser CP)

du Front commun qu'il peut en être autrement.

Les représentants des trois centrales qui ont arrêté leur position à la mi-décembre se réuniront vraisemblablement à nouveau dans quelques jours, avant d'expliquer publiquement leur attitude à l'endroit de ceux qui veulent s'abriter sous la couverture du Front commun.

Naturellement, chacune des centrales serait plus qu'heureuse d'avoir un nouvel affilié dont le nombre des membres, le statut et le rôle viendraient accroître l'importance. On ne peut cependant pas parler de « lobbying » et le président de la Centrale de l'enseignement du Québec,

M. Robert Gaulin, allait même jusqu'à dire cette semaine que le SPGQ devrait plutôt loger du côté de la CSN et de la FTQ, vu les limites statutaires de son syndicat et vu que la majorité de ses membres sont des enseignants.

Ce qui n'est pas exactement l'avis du président du SPGQ, qui laissait entendre que la CEQ n'avait pas fermé la porte à une entente particulière. M. Thérberge devait en outre ajouter que les professionnels non-enseignants de la CEQ sont assez près des professionnels du gouvernement, notamment en ce qui a trait au plan de carrière.

Toute cette question devra en principe être réglée sous peu puisque la nouvelle

loi sur l'organisation des parties patronales et syndicales aux fins de négociations prévoit le dépôt des demandes syndicales avant le 1er février. Encore là il pourrait y avoir un retard puisque les enseignants catholiques et protestants et leurs employeurs n'ont pu s'entendre avant la date fixée du 31 décembre au sujet du partage des objets à être négociés provincielement.

Une éventuelle affiliation du SPGQ avec l'une ou l'autre des centrales nécessiterait une consultation auprès des 6,000 membres; ces derniers se sont dits d'accord avec une certaine forme de participation au Front commun mais là s'arrête leur engagement.

Incendies: le Québec au 3e rang

QUEBEC (PC) — La Direction générale de la prévention des incendies, dans son rapport sur les pertes causées par l'incendie au Québec pour l'année 1977, révèle que le Québec se trouve au 3e rang au Canada, après l'Alberta et l'Ontario, en ce qui concerne spécifiquement le nombre de décès dus aux incendies.

Dans le cas de pertes de biens cependant, M. Levasseur, directeur du service, précise que « le différentiel de nos pertes par habitant avec nos voisins de l'Ontario pourrait bientôt devenir un facteur adverse au développement de l'économie du Québec, s'il ne l'est pas déjà ».

Depuis 10 ans, le taux de mortalité, causé par l'incendie au Québec est inférieur à la moyenne canadienne et est le plus faible parmi ceux des provinces ayant plus d'un million d'habitants, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba.

En 1977, le Québec, avec un taux de décès évalué à 2,85 par 100,000 habitants, détenait la 3e place après l'Alberta 2,6 et l'Ontario 2,8.

Cette même année, 177 personnes sont décédées et 559 ont été blessées dans des incendies au Québec, soit une diminution de l'ordre de 10,6 et 7,8% respectivement par rapport à 1976.

Les moyennes établies pour la période de 1972 à 1976 indiquent que, pour cette période, le Québec était le triste champion des provinces en ce qui concerne les décès causés par le feu.

Ce sont les enfants en bas âge et les vieillards, un nombre un peu plus élevé d'hommes que de femmes, qui sont surtout victimes d'incendies.

C'est dans leur foyer que ces personnes périssent pour la plupart et dans les quartiers défavorisés qu'elles se retrouvent le plus souvent à la rue.

Quant au type d'immeubles ravagés par le feu, c'est le secteur de l'habitation qui vient au 1er rang, tant pour le nombre de feux et le nombre de décès que pour l'importance des pertes matérielles: 146 des 147 décès causés par le feu en 1977 au Québec l'ont été dans ce secteur de l'habitation.

L'imprudence demeure la cause principale des incendies mais les défaillances mécaniques et électriques prennent une importance de plus en plus grande, surtout au niveau des pertes matérielles.

En effet, 45% des incendies sont dus à la négligence et près de 20% aux systèmes de distribution de l'électricité.

Tom Cossitt en cour le 10

BROCKVILLE, Ont. (PC) — Le député conservateur Tom Cossitt et sa femme, qui se sont mutuellement accusés de voies de fait, comparaitront de nouveau devant le tribunal le 10 janvier.

Le juge John Deacon a donné suite mercredi à une requête d'ajournement présentée par l'avocat de Mme Johanne Cossitt.

Le juge n'a cependant pas accepté la date du 9 février parce que l'avocat du député a fait valoir pour sa part que son client désirait que cette question soit réglée avant la reprise des travaux parlementaires prévue pour le 23 janvier.

Le député de Leeds a accusé sa femme de voies de fait graves. De son côté, elle l'accuse de voies de fait simples.

Les accusations ont été portées le 10 décembre à la suite d'un incident survenu au domicile des Cossitt.

NAISSANCE IMBEAU

Oveta et Gaston annoncent à Caroline et à Marc-Olivier la naissance d'un petit frère, né à Québec le vendredi 5 janvier 1979

ÉDUCATION DES ADULTES CEGEP

COURS DU SOIR ET DE JOUR

113 COURS OFFERTS

23 DISCIPLINES

CONDITIONS D'ADMISSION

Si vous avez entre 18 et 78 ans et complétez votre secondaire en tout ou en partie, vous pouvez étudier au CEGEP; renseignez-vous.

GRATUITÉ SCOLAIRE?

INSCRIPTION À MOINS DE 4 COURS CERTAINS COURS SONT GRATUITS. INSCRIPTION À 4 COURS: GRATUITÉ TOTALE

INSCRIPTIONS: 3 au 12 janvier

(sans rendez-vous) 13 heures à 21 heures

Frais d'inscription: \$10.00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont les bulletins, le certificat de naissance et une photo.

DÉBUT DES COURS: 31 JANVIER

ADMINISTRATION
PERSONNEL
COMPÉTIBILITÉ
MARKETING
SÉCRÉTARIAT
INFORMATIQUE...

ANGLAIS
ESPAGNOL
ART
CINÉMA...
LITTÈRES...

PSYCHOLOGIE
POLITIQUE
SOCIOLOGIE
HISTOIRE
PHILOSOPHIE...
GÉOGRAPHIE
ANTHROPOLOGIE
ÉCONOMIE

MATHÉMATIQUES
CHIMIE
BIOLOGIE...
PHYSIQUE...

POUR OBTENIR L'ANNUAIRE ET L'OFFRE DE COURS: 376-6310

SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES

CÉGEP ROSEMONT

6400 161ème avenue

Rosemont, Montréal

376-6310

Le CEGEP, ça vous appartient aussi...





François n'a qu'un désir: sortir de ce long couloir d'hôpital pour déboucher sur une existence plus conforme à son âge et à ses aspirations au sein d'une famille d'accueil.

(Photo Jacques Grenier)

François, 15 ans, cherche désespérément une famille

par Marie Laurier

François, 15 ans, se dit prêt à faire du porte à porte pour se trouver une famille prête à l'accueillir en permanence pour lui offrir non seulement un toit mais également l'affection dont il a besoin et qu'il peut aussi donner. Le jeune garçon, handicapé physiquement, vit à l'Institut de réadaptation de la rue Darlington depuis plus d'un an mais il a une hâte fébrile de quitter cet endroit. Non pas qu'il s'y sente malheureux ou incompris, bien au contraire, puisqu'il est devenu le centre d'intérêt d'une équipe de thérapeutes et de travailleurs sociaux qui pourvoient à son bien-être en le choyant comme s'il était l'enfant de la maison.

Mais voilà. Cet établissement n'est pas une maison ni le personnel des parents, si bien que toute l'équipe, en collaboration avec le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, conjugue ses efforts pour dénicher une famille d'accueil pour François. Ce dernier, atteint de paralysie cérébrale qui le confine à utiliser un fauteuil roulant ou des prothèses orthopédiques, selon la nature de ses déplacements, a épuisé toute la gamme des soins et des techniques de rééducation. Une récente évaluation de son cas conclut en l'urgence d'une nécessité pour François de poursuivre son évolution dans un milieu plus propice.

J'ai rencontré François à l'Institut la veille de Noël et il était tout à la joie de passer les vacances des Fêtes dans une famille montréalaise et l'expérience a été concluante, de part et d'autre, m'a-t-on confié hier. Chose certaine, c'est que le milieu d'un hôpital convient de moins en moins au développement du jeune homme convaincu d'avoir atteint un degré d'autonomie telle qu'il peut circuler à son aise, vaquer à ses soins quotidiens, fréquenter l'école, faire ses devoirs, étudier ses leçons. Bref, il a appris à vivre avec son handicap et reconnaît lui-même qu'il s'achemine progressivement vers une indépendance quasi totale.

D'où le souci des agents sociaux de lui trouver un foyer où il puisse s'épanouir car à ce stade de son comportement, un danger guette l'adolescent: celui de «s'institutionnaliser» dans un milieu qui ne correspond plus à son état physique et à son climat psychologique. Pire: à long terme, cela risque de le faire régresser et de lui faire perdre les gains acquis.

Certes, François n'est pas le seul enfant à vivre cette angoisse de devoir trouver des parents — les siens ne peuvent pas s'en occuper — et une famille prête à l'aimer, à le soutenir durant ces dernières années d'adolescence avant de plonger dans la vie d'adulte.

Ils sont en effet 96 jeunes de moins de sept ans et 115 de 10 à 17 ans à espérer un foyer, sans compter les 25 «fratries» de 61 frères et sœurs qui auraient tout intérêt à continuer à collaborer ensemble avec des parents d'adoption. Les pères et mères naturels ont abdiqué leur responsabilité pour diverses raisons si bien que dans la plupart de ces cas, les cellules familiales sont complètement éclatées, les enfants doivent être récupérés alors par le Centre de services sociaux qui se préoccupe de trouver des parents substitués.

En fait, l'histoire de François est celle de tous ces jeunes «sans famille» qui ne demandent pas mieux que de retrouver l'atmosphère qu'ils ont perdue pour y vivre les années qui comptent pour beaucoup dans leur cheminement.

Comme plusieurs de ses camarades, François a déjà vécu pendant dix ans l'expérience d'un foyer de groupe. L'année dernière il subissait une intervention chirurgicale rousse à l'hôpital Sainte-Justine pour ensuite se soumettre à un programme intensif de rééducation à l'Institut spécialisé de la rue Darlington. Il profita de tous les services disponibles, y compris celui de l'éducation scolaire assurée sur place par des professeurs de la CECM. Il fréquente maintenant l'école Victor-Doré et s'y rend chaque jour en minibus Forest, de même qu'il emploie ce moyen de transport pour visiter ses amis ou les rejoindre pour participer à des activités sportives et culturelles.

D'un caractère gai et décontracté, doué d'une vive intelligence dont témoignent ses succès scolaires, muni aussi des qualités et des défauts de cet âge mûr, François espère donc entreprendre bientôt une nouvelle vie familiale. Bien sûr, une famille d'accueil bénéficierait de toute l'aide sociale et financière voulue pour assurer son bien-être. Ce qui faisait dire à Mme Denise Larouche, du service des communications à l'enfance au CSSMM: «Quand une famille naturelle ne peut pas s'occuper de ses enfants, c'est inouï tout ce que la société doit faire pour y suppléer.» A ce propos elle souhaite qu'au seuil de l'Année internationale de l'enfant et à la veille de

Voir page 6: François

Lancôt: du rêve à la réalité

Il y a environ deux mois, Jacques Lancôt rêvait de mettre un terme à ses huit années d'exil à Cuba d'abord puis en France en s'offrant un séjour dans un coin reculé et sauvage de son Québec natal.

Au lieu de cela, il sera mis aux arrêts au moment de son arrivée à l'aéroport international de Mirabel, peu après midi, aujourd'hui. Les accusations qui seront portées contre lui dès sa descente d'avion découlent de l'enlèvement et de la détention de l'attaché commercial britannique James Richard Cross, lors de la crise d'octobre 1970.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a confirmé hier que l'ex-membre de la cellule «Libération» du Front de libération du Québec (FLQ), a obtenu de l'ambassade canadienne, à Paris, les documents dont il avait besoin pour rentrer au pays et qu'il sera à bord du vol 871 d'Air Canada attendu vers 12 h 30 à Mirabel.

Accompagné de sa femme Suzanne et de leurs trois enfants et escorté de deux membres de la Sûreté du Québec qui ont fait un saut jusqu'à Paris, Jacques Lancôt sera accueilli par la police munie d'un mandat datant de décembre 1970. Il sera d'abord dirigé vers une station de police non identifiée pour y subir un interrogatoire avant d'être conduit au QG de la Sûreté provinciale, à Parthenais, où il passera la fin de semaine.

Agé de 33 ans, Jacques Lancôt devrait comparaître en Cour des sessions dès lundi pour y répondre des chefs d'accusation suivants: conspiration d'enlèvement, enlèvement, séquestration et extorsion. Il suit donc les traces de deux autres felquistes, Jacques et Louise Cossette-Trudel. Il est d'ailleurs le frère de Louise. Mais ce n'est pas là le retour dont il rêvait

Voir page 6: Lancôt

Une fillette légèrement blessée

Deux autobus Voyageur essuient des coups de feu

par André Tardif

Un premier incident majeur a marqué hier la grève des chauffeurs d'autobus de Voyageur: deux véhicules de la compagnie ont essuyé des coups de feu de la part d'un tireur embusqué, vers midi dans le parc La Vérendrye, causant des blessures légères à une fillette de huit ans.

Selon le sergent Jean Ipperciel, responsable du détachement de la Sûreté du Québec à Maniwaki chargé de l'enquête, deux coups de feu ont été tirés à l'arrière de deux autobus Voyageur, qui filaient ensemble vers Montréal, à une vingtaine de milles au nord-ouest de Grand-Remous sur la route 117.

Des éclats de bois et de métal ont alors atteint une fillette qui voyageait en compagnie de sa mère, la blessant légèrement. Son hospitalisation n'a toutefois pas été nécessaire.

«Nous étudions la possibilité que cet incident soit relié à la grève de Voyageur, a dit M. Ipperciel. Nous avons repéré l'endroit où se cachait le tireur, dans un banc de neige, et notre enquête se poursuit activement.»

Entre-temps, un porte-parole de la compagnie, M. Roland Besner, a dit que les autobus Voyageur encore en circulation, surtout ceux sur lesquels on a tiré, feront l'objet de mesures de sécurité de la part de la SQ.

Malgré la grève de 365 de ses chauffeurs affiliés à l'Union internationale des Teamsters, grève qui paralyse presque totalement son réseau au Québec depuis le 23 décembre dernier, Voyageur envoie encore des autobus en direction du nord-ouest ainsi que vers l'Ontario, les chauffeurs y étant représentés par d'autres syndicats.

Mercredi, M. Richard Ouellet, agent d'affaires des Teamsters, déclarait au DEVOIR que les autobus Voyageurs vers l'Abitibi et l'Ontario étaient surveillés de près par les grévistes, et qu'il «pourrait bien y avoir des problèmes avant longtemps pour la compagnie de ce côté-là».

«Nous ne revendiquons certainement

pas ces coups de feu, même si ça peut être relié à notre grève, a dit hier M. Bob McInnis, négociateur du syndicat des chauffeurs. Nos membres sont tous occupés à faire leur piquetage aux terminus Voyageur ici et à Québec.»

Tout en convenant que les conflits de Travail impliquant les Teamsters aux États-Unis avaient parfois dégénéré en violence, il ajoute que les Teamsters québécois n'ont pas la réputation d'être des durs à cuire.

«Ça pourrait devenir plus dur si nous étions provoqués, mais jusqu'ici, nous n'avons aucune raison d'avoir recours à la violence car la compagnie ne nous a pas provoqués.»

M. McInnis revenait, avec ses collègues, d'une rencontre avec M. Roland Doucet, médiateur nommé par le gouvernement fédéral pour tenter de régler un conflit débordant hors du Québec.

«Le médiateur, ayant rencontré la partie patronale la veille, nous a appris que les offres de cette dernière étaient sensiblement les mêmes. Nous, on veut le taux horaire, et on est prêts à faire la grève jusqu'à ce que nous l'obtenions.»

Il précise que Voyageur a offert d'implanter la rémunération horaire à compter de juillet prochain, la compagnie ayant plaidé qu'il faudrait entre six et sept mois pour adapter ce nouveau système. Les chauffeurs sont actuellement payés selon le nombre de milles parcourus au volant de leur véhicule.

«Avant même que notre contrat ne vienne à échéance le 31 mai 1978, nous avions proposé le taux horaire, dit M. McInnis. On a négocié là-dessus durant sept mois, puis on a eu une période de conciliation, et finalement la médiation.

La compagnie a eu amplement le temps de penser à ce que nous réclamions, et c'est maintenant qu'on veut l'avoir.»

Aucune nouvelle rencontre avec le médiateur n'est prévue pour le moment, de part ou d'autre. M. Besner, de Voyageur, s'est contenté de dire, tout comme M. Doucet aux journalistes jeudi soir, qu'il n'avait aucun commentaire à formuler sur cette tentative de reprise des négociations.

Les villes sauront désormais quoi faire en cas de désastre

par Normand Delisle

QUEBEC (PC) — La Protection civile du Québec vient de mettre à la disposition des municipalités du Québec un plan de mesures d'urgence en cas de désastre majeur.

Le guide de planification précise la marche à suivre pour agir avec cohérence et efficacité lorsque des citoyens ou leurs biens sont sérieusement menacés.

Les désastres auxquels les municipalités ou la Protection civile doivent faire face sont, selon un ordre de fréquence établi le 31 mai 1978, les pannes d'électricité, une conflagration, une tempête d'hiver, des tornades-ouragans, des inondations, une explosion majeure, une chute d'aéronef, un séisme ou un glissement de terrain.

En prévision de désastre, le guide de la Protection civile suggère la démarche suivante.

Dans un premier temps, de préférence en période non perturbée, le conseil municipal désigne les personnes qui auront la responsabilité des décisions à prendre en cas d'urgence.

Il s'agit généralement du maire et d'un coordonnateur des opérations. La nomination de ce dernier doit faire l'objet d'une résolution du conseil municipal.

Dans la seconde étape, il y a mise en alerte. La Protection civile donne habi-

tuellement l'avertissement de l'imminence d'un danger à la suite d'une aggravation de la situation.

La troisième étape est celle de l'impact. On peut s'y préparer plus adéquatement lorsqu'il est prévisible. C'est le cas par exemple lors d'une secousse sismique qui menacerait un barrage, d'un embâcle provoquant des inondations, d'une panne d'électricité prolongée ou d'une conflagration.

En cas de désastre imprévisible, les responsables des opérations de secours doivent agir avec une célérité accrue et des gestes essentiels doivent être posés dans un minimum de temps.

La quatrième étape proposée par le guide à la suite de l'impact est l'opération survie.

Les activités à organiser comprennent le sauvetage, les soins aux victimes, la restauration des services publics essentiels, le maintien de l'ordre, le logement des sans-abri, la distribution de nourriture et la protection contre les effets secondaires du désastre. Ces différentes tâches sont contrôlées par le coordonnateur.

L'étape suivante, la cinquième, est celle de la réorganisation.

Elle vise à assurer un minimum vital de services à la population: assurer un logement temporaire à ceux qui ne peuvent encore réintégrer leur domicile, protéger

la santé, effectuer des travaux de réfection sommaire des réseaux routiers, veiller à l'approvisionnement continu en eau potable, répondre aux besoins de combustible, d'électricité.

La dernière étape, celle du rétablissement, comporte les solutions à long terme. Il s'agit de la restauration définitive des équipements collectifs et de la révision du plan d'urgence à partir de l'expérience qu'on vient de vivre.

Plus concrètement, la Protection civile suggère aux municipalités de veiller à la mise en place de structures pour répondre à 12 «préoccupations essentielles» en cas de désastre majeur.

Ces préoccupations sont les communications, la lutte contre les incendies, l'information des citoyens impliqués, le recrutement de la main-d'œuvre d'urgence, l'accroissement des ressources po-

Voir page 6: Désastre



M. Ed Jensen, porte-parole du syndicat représentant les inspecteurs aériens fédéraux, en grève depuis hier. (Photolaser CP)

Les inspecteurs en grève

Les voyages en avion seraient plus risqués

OTTAWA (PC) — Le Conseil du Trésor a annoncé hier son intention de s'adresser à la Commission des relations du travail de la Fonction publique pour faire déclarer illégale la grève déclenchée hier par les 400 inspecteurs de Transport Canada.

Un représentant syndical, M. Ed Jensen, a affirmé de son côté que la sécurité des passagers aériens était menacée et il a prédit qu'on commencerait à annuler des vols commerciaux dans environ six semaines.

Les grévistes, qui sont tous des pilotes, veillent à l'application des mesures de sécurité aux aéroports et à bord des avions.

A l'expiration de leur convention collective, il y a trois ans et demi, ils étaient représentés par l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada.

Mais, l'été dernier, ils ont opté pour le Syndicat canadien des employés professionnels et techniques, qui a repris les négociations où son prédécesseur les avait laissées.

Les principales compagnies aériennes ont l'autorité de faire leurs propres inspections de sécurité.

M. Jensen a déclaré que le salaire annuel des inspecteurs allait de \$20,000 à \$25,000. Ils réclament des hausses annuelles de \$5,000 à \$7,000.

Montréal devra délivrer un permis à l'Aide aux sinistrés

S'estimant injustement privée de son droit légitime de diriger un commerce sans but lucratif de «dons et ventes» de vêtements et de meubles au profit de la population montréalaise, l'Aide aux sinistrés de Montréal a obtenu hier une ordonnance provisoire de mandamus du juge Claude Benoit, de la Cour supérieure, intimant à la Ville de Montréal de lui émettre un permis d'exploitation. Du même coup, cet organisme obtient la suspension de toute poursuite en Cour municipale pour avoir exploité son commerce sans permis.

M. Jean Pilon, le principal promoteur de l'Aide aux sinistrés, se plaignait que ses nombreuses demandes de permis ne lui avaient été accordées ni refusées mais que la Ville avait toléré l'exploitation du commerce pendant les années 1976, 1977 et 1978.

En juillet dernier, M. Pilon avait réclamé une autre fois un permis qui lui fut refusé par le Conseil exécutif sur la foi d'un rapport secret du directeur de la police de la CUM et en vertu des dispositions de l'article 813 de la charte de la Ville.

UN TEXTE DE FEMME A ÉTÉ CENSURÉ!

Le Mouvement pour les Fées ont Soif

A besoin de fonds

Pour défendre la LIBERTÉ D'EXPRESSION

Envoyer vos chèques ou mandats à: Mouvement pour les Fées ont soif

C.P. 68 Succ. A Longueuil, P.Q. J4H 3W2



Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I, les samedis 13 et 20 janvier 1979
Pour Secondaire II, le samedi 27 janvier 1979
8h45 a.m. Durée de l'examen: trois heures (9 à 12h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

(si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Introduction au développement international

SESSION DE FORMATION

Les pays d'Afrique noire et d'Amérique latine
Approche socio-culturelle

10 rencontres hebdomadaires destinées principalement à des personnes intéressées à la coopération dans un de ces pays ou à des gens désireux de s'engager dans un mouvement de solidarité internationale.

Lieu et date: Montréal, Québec
chaque jeudi, à 19h30
du 11 janvier au 22 mars

chaque mardi à 19h30
du 9 janvier au 20 mars

Inscription: \$5. Frais de session: \$35.



Centre d'Etude et de Coopération Internationale

4824, Côte-des-Neiges
Montréal, H3V 1G4
tél.: 735-4561

615, Calixa-Lavallée
Québec, G1S 3G7
tél.: 681-2030

Le village, deux ans après

Sans la curiosité de quelques journalistes qui ont voulu en savoir plus long en apprenant que la RIO allait offrir en location la moitié des logements des pyramides olympiques, le public n'aurait rien su de l'état actuel du dossier, si ce n'est par un laconique communiqué du ministre des Affaires municipales et par les annonces publiées depuis hier par la Régie dans les journaux. On comprend que ni M. Guy Tardif ni le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Claude Charron, n'aient cru décent de faire le point dans cette affaire: depuis plus de deux ans que Québec est saisi du problème, nous en sommes encore à d'incroyables tâtonnements. Pendant que les autorités feignent de garder dans le domaine public un ensemble immobilier qui a coûté si cher aux contribuables, leurs tergiversations continuent de faire payer d'autres pertes financières par le public.

Si c'est cela la social-démocratie, aussi bien remettre le Village olympique au maire Drapeau et à ses amis des Terrasses Zanoléga!

Certes, — et on ne saurait en faire un crime au gouvernement élu après les Jeux de 1976 — le Village olympique a été ainsi conçu et construit qu'il se prête à fort peu d'usages rentables. En remettant un premier rapport sur le sujet le 18 février 1977, le Comité Marsan avait dégagé ce qui lui semblait être une voie étroite mais possible de solution pour les 980 appartements des deux demi-pyramides et pour les autres espaces du village. Dès ce moment-là, il y a près de deux ans, il était devenu clair que seule la fonction d'habitation pouvait être retenue, malgré les autres solutions suggérées dans le public. Dès ce moment-là encore, le comité Marsan avait écarté l'idée de faire du Village une concentration de logements subventionnés. On avait alors plutôt suggéré d'ouvrir ces logis aux familles à revenu moyen et d'en réserver le quart à des ménages admissibles à l'aide-logement. Tout cela est clair depuis longtemps. Or le président de la RIO en était en-

core cette semaine à répéter ce lieu commun de philosophie sociale, comme s'il s'agissait encore de tenir des colloques sur la question, non pas de disposer enfin du Village lui-même!

Même pour des familles à revenu moyen, les échelles de loyer proposées par la RIO n'apparaissent pas modestes, quels que soient les avantages multiples qui sont offerts de surcroît aux éventuels locataires. Ces prix élevés ne s'expliquent pas par le scandale de la construction qui a fait tripler les dépenses à ce chantier ni par le refus d'Ottawa de refinancer le Village. Ces loyers « économiques » avaient été déjà établis par le comité Marsan d'après la valeur sur le marché d'appartements comparables. La comme dans d'autres logements de construction récente, pour ouvrir la porte à des locataires à revenus modiques, il fallait envisager une subvention. La seule nouveauté à cet égard, c'est que les « personnes âgées », cible préférée des stratégies péquistes, seront dorénavant les derniers servis. On ne leur abandonnera un morceau de pyramide que si le public boude les bains tourbillons du Village!

Si Québec a perdu une ou deux années avant de mettre des logements olympiques en location, il est encore disposé, si incroyablement cela puisse paraître, à en perdre autant avant de disposer de la deuxième pyramide. Si la location va bon train, ce qui est loin d'être certain à en juger par l'état présent du marché, le programme actuel sera étendu au reste de l'immobilier. Si au contraire, l'« expérience » qui commence rate ou pète, alors le bal des « études » et des hypothèses va recommencer. Que les ministres réfléchissent avant de faire des déclarations, et qu'ils prennent tout le temps qu'il faut pour ce faire, voilà qui serait digne d'éloge; mais ce n'est pas de cette manière qu'on administre des fonds publics et qu'on gère des services à la communauté.

Aussi, devant une si piètre performance, force est de rouvrir certaines des voies de solution que le comité Marsan avait, alors à bon droit, fermées. Le public ayant payé trois

fois le prix, il était normal que le Village et sa valeur marchande restent dans le domaine public. Dès lors toutefois que Québec n'est même pas capable d'en tirer parti promptement, et qu'il faille continuer de faire peser sur les contribuables le remboursement d'une pareille dette, ne vaudrait-il pas mieux vendre carrément une pyramide, voire les deux, et utiliser le produit de la vente soit à réduire la dette, soit à mettre à la disposition du public des logis mieux situés et moins dispendieux? En tout cas l'on est encore fort loin à ce jour des solutions « socialement justifiables et économiquement raisonnables » qu'avait souhaitées et promises M. Claude Charron.

Dans les circonstances, au lieu de se dérober devant leur échec, les autorités provinciales devraient, et sans attendre encore un an ou deux, rouvrir le dossier. Or comme les solutions ordinaires ne paraissent pas faciles à réaliser dans un délai raisonnable, tournons-nous vers des hypothèses « extraordinaires », quitte à faire appel aux idées de M. Jean... Drapeau! Ces suggestions, sans être légion, ne sont peut-être pas aussi rares qu'on serait porté à le croire au départ. Deux solutions ont déjà été écartées par les autorités: il y a lieu de les relancer dans la discussion.

La première a été soumise au comité Marsan mais celui-ci a estimé qu'elle heurtait à ce point les us et coutumes qu'il ne valait même pas la peine de la signaler dans son rapport. Il se serait agi de faire du Village une « nécropole », les pyramides et l'environnement se prêtant bien à un pareil usage. La deuxième, faisant face au problème tant redouté du « ghetto » résidentiel, consisterait à faire de cet ensemble un centre d'accueil ou d'hébergement pour un groupe de réfugiés ou d'immigrants ou encore pour une communauté étrangère voulant prendre pied au Québec sans perdre sa cohésion culturelle propre.

Ces solutions peuvent sembler irréalistes. Mais ne valent-elles pas autant que les solutions que nous a données à ce jour le nouveau réalisme qui règne à Québec?

Jean-Claude LECLERC

L'ANCIEN
ET LE NOUVEAU

Trois jeux de mots

par Jean Martucci

On en veut toujours un peu aux gens qui font des jeux de mots. S'ils en ont de bons, on aimerait les avoir trouvés. S'ils en ont de mauvais, on préférerait s'en voir dispensés. Quant aux calembours, Victor Hugo n'avait pas tellement tort d'y voir « la fiente de l'esprit qui vole », même si le mot ne manque pas de mauvais goût!

Entre *humain* et *terre du sol*, il y a bien peu de parenté en français, à moins de parler d'humain et d'humus! En hébreu, la Genèse fait un jeu de mots entre *adam*, l'humain, et *adama*, le sol. Qui le lui reprochera? Peut-être quelques idéalistes, des esprits éthérés, des âmes enclines à l'angélisme et de purs théoriciens coupés des réalités pratiques. Certainement pas le mouvement écologique des années 70 qui cherche à redonner aux humains leur habitat naturel et leur milieu de vie normal. Pour la Bible, entre la terre et les humains, il y a connivence et communion, ou c'est le monde entier qui meurt.

Entre *homme* et *femme*, il faut beaucoup de bonne volonté pour entendre une similitude de sons, à moins de passer à l'anglais en disant *man* et *woman*. En hébreu, la Genèse fait un jeu de mots entre *ish*, l'homme, et *ishsha*, la femme, soulignant, par la racine commune qui est à l'origine des deux mots, la communauté de vie et l'égalité des personnes entre le masculin et le féminin de l'humanité. Qui le lui reprochera? Quelques sexistes, des frustrées et des têtus, les fanatiques du pouvoir patriarcal, les tenants d'une société de mâles et les faux vertueux d'une Église fermée à la moitié de ses fidèles. Certainement pas le mouvement des droits de la femme dans les années 70 qui cherche à déraciner les préjugés anti-féminins et construire un monde sans discrimination sexuelle. Pour la Bible, entre la femme et l'homme, il y a connivence et communion, ou c'est le couple humain qui meurt.

Entre *Eve* et *Vie*, il faut beaucoup d'oreille pour trouver un calembour possible! En hébreu, la Genèse fait un jeu de mots entre *Havva*, le nom prêt à l'archétype féminin de l'humanité, et *hayah*, le mot usuel pour désigner la vie. Qui le lui reprochera? Ceux qui voient la femme comme un danger pour l'humanité, une tentation diabolique à éviter, celle qui « est à l'origine du péché et de notre mort à tous », selon la conception pour le moins partielle de ben Sira. Certainement pas le mouvement de contestation qui, en ces années 70, ressuscite la femme, restée trop longtemps silencieuse, soumise et presque morte, comme une vie sans cesse tuée dans l'oeuf. Pour la Bible, entre *Eve* et *Vie*, il y a connivence et communion, ou c'est l'humanité qui meurt. Il y a des jeux de mots qui, même à trois mille ans de distance, ont quelque actualité!

LE TITRE
AU
DEVOIR

Un témoignage incomplet

J'admets, avec M. Luc Mailoux (dont les propos ont paru dans LE DEVOIR du 5 décembre dernier) qu'il est difficile d'obtenir la sympathie active des Américains pour le projet de souveraineté-association du Parti Québécois, du gouvernement du Québec et d'une partie de plus en plus importante de notre peuple. Ne sont-ils pas anglophones? Et le pouvoir dominateur anglophone au Canada ne peut que leur plaire. Le contraire serait surprenant. De plus, la Guerre de Sécession a laissé chez eux des traumatismes évidents. C'est clair que nous devons surtout compter sur nos propres moyens pour réaliser

notre objectif. De façon démocratique, cela va sans dire. Mais les Américains, malgré tout et avec le temps, devraient finir par se situer, à notre égard, dans une position de neutralité à tout le moins. Ils ont en effet livré leurs Guerres de l'Indépendance et de Sécession pour des motifs surtout économiques, les questions linguistiques et même culturelles (jusqu'à un certain point) n'entrant pas en ligne de compte.

Or, justement, on sait que la langue et la culture sont fondamentales et prioritaires dans la définition du droit à l'autodétermination des peuples. Or nous, les souverainistes du Québec, nous vou-

lons un pays (associé d'ailleurs très étroitement avec le reste du Canada, sans parler des États-Unis et de la francophonie) pour toutes ces raisons qu'avaient les Américains de se séparer de l'Angleterre (s'organiser selon leurs besoins sans intervention de l'extérieur). Mais, pour nous, il y a plus: ces problèmes linguistiques et culturels qui frappent tellement peu M. Mailoux qu'il n'en parle pas. Pas un mot!

C'est pourquoi son « témoignage » reste une patte en l'air.

Jean-Paul ROBILLARD

Saint-Laurent,
le 6 décembre 1978

Qui croire sur le Cambodge?

Dans l'édition du 27 novembre, on pouvait lire les commentaires de M. Chrey Sokha Phoung à propos de l'information qui nous est livrée sur la situation au Kampuchéa et je voudrais relever certains commentaires.

N'étant pas un expert des affaires asiatiques, je ne prétendrai pas donner mon point de vue sur la véracité des faits rapportés par les médias; toutefois je considère que les propos de M. Phoung méritent certaines réserves.

Tout d'abord, l'auteur se livre à une attaque en règle contre les médias dits bourgeois et contre certains auteurs et reporters qu'il accuse de tous les péchés du monde et, surtout, de partialité coloniale et « anti-tiersmondiste ». Pour appuyer de tels propos, on aurait aimé que M. Phoung nous présente sa propre version de la situation cambodgienne, version appuyée par une expérience concrète, si possible.

Par exemple, M. Phoung est-il allé au Cambodge depuis

la prise du pouvoir par les Khmers rouges? Sinon, possède-t-il des données fiables provenant d'autres sources que du gouvernement kampuchéen ou des groupuscules marxistes-léninistes chinois et anti-tout-le-reste? En somme, M. Phoung a-t-il effectué le recyclage qu'il recommande aux journalistes occidentaux?

Quant à ces journalistes et commentateurs, l'auteur met en doute leur compétence à traiter des questions internationales, se basant pour cela sur l'absence de diplômes universitaires. Il va même jusqu'à affirmer qu'une expérience de 20 ou 30 ans ne permet pas à quelqu'un de savoir de quoi il parle. Si tel est le cas, en quoi les dirigeants de l'actuel Kampuchéa peuvent-ils être aptes à gouverner un pays alors que le premier ministre a lui-même affirmé, devant les caméras yougoslaves, avoir été recalcé durant ses études primaires et n'être détenteur que d'un certificat vague de technique?

Enfin, M. Phoung trouve « ridicule de comparer la dictature de Pinochet... au nouveau régime du Kampuchéa démocratique ». Or, si je ne m'abuse, ses informations sur le Chili proviennent des mêmes sources que les miennes: c'est-à-dire de la presse occidentale. Mais, si cette presse est biaisée quand elle traite du Kampuchéa, pourquoi ne le serait-elle pas lorsqu'elle parle des atrocités survenues au Chili? Pourquoi la situation chilienne ne serait-elle pas aussi idyllique que celle du nouveau Cambodge? Pourquoi le fascisme chilien serait-il pire que le fascisme rouge?

Ou bien se retrouve-t-on devant la vieille théologie marxiste qui nous dit que le capitalisme est mauvais, peu importe le bien qu'il fasse, et que le marxisme est bon, quelles que soient les atrocités commises en son nom?

Christian BEAUREGARD

Montréal,
le 29 novembre 1978.

Gare aux marchands de paradis

Faux prophètes, visionnaires et illuminés s'agitent continuellement sur l'avant-scène du monde, en offrant de l'attrait du « merveilleux » et du « mystère » propagé par certains moyens d'information. Des sectes religieuses d'inspiration « cosmique » ou « exotique » dont les dirigeants relèvent généralement de l'infirmerie spéciale, propagent une métaphysique de dépouillement, en vue de la création d'une société paradisiaque. Une population grégaire, inquiète de son avenir, ayant perdu le sens de la vie et de la valeur des choses, constitue pour ces dangereux rêveurs une cible de premier choix.

Le législateur fait montre d'une injustifiable tolérance vis-à-vis de cette exploitation

du désarroi, de l'infantilisme et de la mythomanie. La liberté en matière religieuse n'autorise personne à porter atteinte à la santé morale des plus vulnérables, à remplacer nos traditions par des bizarreries loufoques et à ignorer les identités individuelles et collectives au nom de l'« amour universel ». Le danger le plus grave de ces groupes qui déboulonnent une partie de notre jeunesse vient de ce qu'ils participent à leur manière du mouvement subversif mondial qui vise à mettre en jeu la vie et l'ultérieur développement de notre culture occidentale chrétienne, en tout ce qu'elle a manifesté de génie, de sublime et de sacré.

LE DEVOIR (24-11-78) rapporte que cinq hommes et onze femmes, âgés de 18 à 31 ans, attendent la fin du monde vers le mois de février, dans une cabane au pied d'une montagne qu'ils ont baptisée « Montagne de l'Eternel ». Il n'y a pas de doute que l'existence d'un tel groupuscule relève du phénomène de prolifération des sectes auquel nous assistons au Québec depuis quelques années. La faveur rencontrée par ces groupes et les drames dont ils sont parfois responsables ne sont pas possibles qu'en raison de l'inculture spirituelle profonde d'un grand nombre de nos compatriotes.

Ce devrait être l'un des rôles fondamentaux du ministère de l'Éducation que de mettre en garde les esprits

IBRETOPINION

Description originale du peuple égyptien

par Rachad Shoucri

D'origine égyptienne et de culture française, l'auteur est citoyen canadien.

C'est un Canadien de pure souche égyptienne qui écrit.

J'ai lu avec un vif intérêt la série d'articles de Paul Warren que j'ai trouvés souvent passionnants, quelquefois décevants. (LE DEVOIR, 5, 6, 7, 8 et 12 décembre).

Il va sans dire que ces articles possèdent un caractère très original, puis-que c'est une tentative de décrire, de saisir les travers d'un peuple par un étranger qui a longtemps vécu au milieu du peuple égyptien.

Tentative difficile qui mène souvent à certains excès, c'est un peu comme si on essayait de décrire la langue québécoise uniquement à partir du joul. Bien des Québécois en seraient un peu offensés...

C'est un peu la réaction de « C'est une Égyptienne qui parle... » (LE DEVOIR, vendredi 15/12/78). Je suis d'accord avec elle et je n'accepte pas l'idée que « L'Égypte est un immense pays où le vol, le mensonge, la duplicité, l'hypocrisie, etc... sous toutes ses formes sont monnaie courante ». Mais il faudrait se demander comment dans un pays où 70% des familles égyptiennes (approximativement) gagnent aux environs de \$25 par mois, où le kilo de viande coûte au moins \$1.50, et où il faut plus de \$2000 pour pouvoir juste trouver un domicile modeste, com-

ment peut-on être honnête au strict sens du mot...?

Pourtant c'est justement les vertus d'endurance de ce peuple qu'il aurait fallu souligner. La foi en Allah est une lame à double tranchant; c'est bien grâce à cette foi en Allah, si critiquée, que le peuple peut vivre avec sa misère. Dois-je rappeler à M. Warren que le taux de criminalité en Égypte est de loin inférieur à ceux des pays industrialisés, y compris le Canada ou les États-Unis. La foi, c'est ce qui sauve les peuples...

Je ne suis pas d'accord que les colonisateurs, en s'appropriant le passé égyptien, ont atteint l'âme égyptienne dans ses profondeurs. Il suffit de voir dans la vallée les scènes de la vie champêtre, et voir ces mêmes scènes

peintes sur les murs des temples pharaoniques, pour se rendre compte jusqu'à quel point la vie dans la vallée est restée immuable à travers des millénaires de vicissitudes politiques. Les conquérants ont été absorbés par les sables des déserts d'Égypte...

C'est certainement un tour de force d'essayer de décrire un peuple par ses travers. Exagérations mises à part, je peux dire que M. Warren a réussi dans une large mesure une description véridique et originale de certains défauts du peuple égyptien et de certains travers de sa vie quotidienne. Seulement les travers d'un peuple sont souvent difficiles à accepter, et l'auteur aurait dû user davantage d'humour que d'agressivité pour communiquer son message. Pensez un peu aux *Carnets du Major Thompson*.

tions au sujet du drapeau. C'est vous d'abord qui les méritiez. Si l'étape décisive a pu être franchie, c'est à votre audace courageuse que nous le devons. Le succès est considérable. Il nous reste à l'exploiter à plein. L'oeuvre urgente est d'obtenir maintenant que ce drapeau flotte sur un peuple et sur un pays véritablement français de visage et d'âme.

Placés devant le fait accompli, remarque Chaloult, « les anglophones n'ont pas réagi. De bon gré, ils ont accepté l'inévitable, comme ils accepteraient... à l'indépendance de notre État français, si nous la leur imposions. » (*Mémoires politiques*, p. 293).

Propos d'actualité

Le malaise de notre civilisation cache en creux un homme nouveau, comme ce fut le cas aux grands tour-nants de l'histoire. Bien sûr, il y a des régressions toujours possibles. Les hommes oublient si facilement que tant de sociétés ont disparu de la carte du monde. De Gaulle, chantre de la « France éternelle », méconnaissait le réalisme de Valéry devant les « civilisations mortelles ».

Mais les crises les plus profondes portent aussi des germes de vie. Elles peuvent provoquer des sauts qualitatifs, si elles sont bien assumées. Un peu comme dans la nature, il y a ici une première gestation invisible. En l'occurrence, à l'intérieur des hommes eux-mêmes.

Un certain matérialisme pragmatique ne sait pas la force de la conscience humaine. Beaucoup de contemporains lui tournent le dos. L'homme nouveau en gestation vit actuellement une première révolution de l'intériorité. Une étape nécessaire, avant l'expression politique.

Jacques Grand'Maison
"Quel homme?" (Éditions Le-méac)

MEMOIRAGE

René Chaloult et Lionel Groulx

par Albert Rioux

L'auteur, vice-président des Amis de Lionel Groulx, rend hommage dans ce témoignage à René Chaloult, décédé le 20 décembre à l'âge de 77 ans. Élu à l'Assemblée législative en 1936 sous la bannière de l'UN, il s'était séparé de Maurice Duplessis et avait été réélu comme indépendant en 1939, en 1944 et en 1948. Nationaliste ardent, admirateur du chanoine Groulx, il était le père du drapeau fleurdelisé et avait fait campagne en faveur de la nationalisation de l'électricité. On lira avec intérêt ses « Mémoires politiques » publiés en 1969.

Par une providentielle coïncidence, René Chaloult meurt à la fin du centième anniversaire de Lionel Groulx. Ce n'est pas le seul lien qui réunit les deux hommes. Dès son adolescence, Chaloult est fasciné par le style et les idées nationalistes de Groulx, qui lui inspire une admiration et une fidélité indéfectibles. « Le cher jeune homme, déclare l'historien dans ses *Mémoires*, m'a voué une confiance et un attachement qui me confondent ».

Les deux héros du nationalisme restent en relation constante durant plusieurs décennies; on ferait un gros volume de leur correspondance. Pendant ses études de droit, René Chaloult envoie des articles à l'Action française, que dirige Lionel Groulx. Pour les autorités de Laval, cette revue diffuse des idées dangereuses. Ne voulant pas risquer son renvoi de l'Université, il cesse de signer son nom et

adopte un pseudonyme: Le Vieilleur. Le reste de sa vie, il lutte visière levée.

Pour sa part, Lionel Groulx exprime dans ses *Mémoires*, sa haute opinion de René Chaloult: « Il était éloquent, d'une éloquence chaude, châtiée. Pendant les années qu'il lui fut donné de siéger au parlement québécois, il y conquit d'emblée la réputation de premier orateur de la Chambre. Il était le favori des tribunes. Il ne manquait pas de cran.

« Sous des gouvernements pas plus nationaux qu'il ne fallait, ou nationaux à la manière discrète et peureuse, René Chaloult était l'homme des propositions hardies, la voix de la conscience nationale. »

Qui a lancé l'idée d'un drapeau national québécois? Dans ses *Mémoires politiques*, René Chaloult rapporte que des politiciens appelaient le fleurdelisé « le drapeau des nationaux », de l'abbé Groulx. Mais l'idée faisait son chemin: les sociétés nationales, des commissions municipales et scolaires, de nombreuses associations, une pétition signée par 60,000 québécois, réclamaient un drapeau national.

Fort de ces appuis, René Chaloult présente, en mars 1947, une motion demandant au gouvernement d'adopter un drapeau « qui symbolise les aspirations du peuple de cette province ». Maurice Duplessis répond en faisant proposer un amendement créant une commission chargée d'étudier tous les aspects soulevés par cette motion. C'était un enterrement de première classe.

René Chaloult présente de nouveau sa motion à la session suivante. Il devait la défendre le 21 janvier 1948. En matinée, Duplessis lui annonce par téléphone: « Le fleurdelisé flottera aujourd'hui à trois heures sur la tour centrale du parlement. Que vas-tu dire? » Chaloult répondit qu'il ne prononcera pas son discours, qu'il se contentera de remercier le premier ministre et de lui attribuer le mérite d'avoir donné un drapeau national au Québec. C'est surtout en brandissant le fleurdelisé que Duplessis remporta sa plus éclatante victoire aux élections de 1948.

René Chaloult attribua l'adoption du drapeau à Lionel Groulx qui lui répondit: « Vous m'adressez des félicita-

line, Jones, Papa Doc, Néron, Joseph MacCarthy, Gengis Khan, Colborne ou Idi Amin Dada. Les furies et les ravages des cataclysmes naturels leur conviendraient à merveille et nous les feraient honnir au mérite.

À défaut de masculiniser les désastres, que les météorologues se contentent de leur donner un numéro. Je sacrifierais volontiers l'indicatif de mon code postal ou mon numéro d'assurance sociale.

Mais je sens que je tiens des propos qui seront jugés séditeux par les hautes instances technocratiques. Je retire donc ma suggestion pour ne pas être accusé de fomenter la révolution des ordinateurs.

Albert BRIE

BIEN

What's in a name

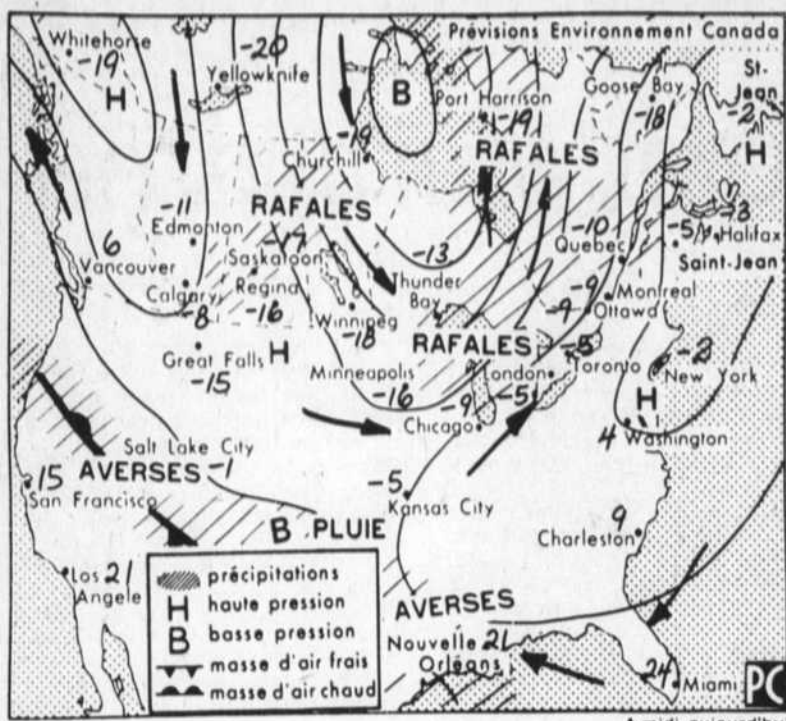
Je comprends mal que les femmes, les Américaines particulièrement, supportent que Messieurs les météorologues continuent d'appeler Hazel un ouragan, Régina un cyclone, Marilyn un raz-de-marée. Pourquoi pas la trombe Bernard, la tornade Michel, le typhon Jean-Paul. Il y a là comme une pente sexiste millénaire à associer les turbulences, les violences et les colères des forces aveugles et élémentaires à la féminité, alors que rien dans l'Histoire de l'humanité n'autorise de pareils patronages ou attributions.

Nous disposons de tout un répertoire de noms et de pré-noms qui mériteraient que l'on stigmatise leurs mal-faisances: Borgia, Attila, Sta-

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville Lasalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois \$38, trois mois \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

L'AMÉRIQUE



Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec neige intermittente. Maximum -12. Aperçu pour dimanche: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Vents modérés. Maximum -12. Aperçu pour dimanche: beau.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ciel variable. Vents modérés par moments. Maximum -12. Aperçu pour dimanche: beau.

Outaouais, Montréal: ciel variable avec possibilité de quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum -8 à -10. Aperçu pour dimanche: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, région montagneuse de l'Estrie: flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum -10 à -12. Aperçu pour dimanche: beau.

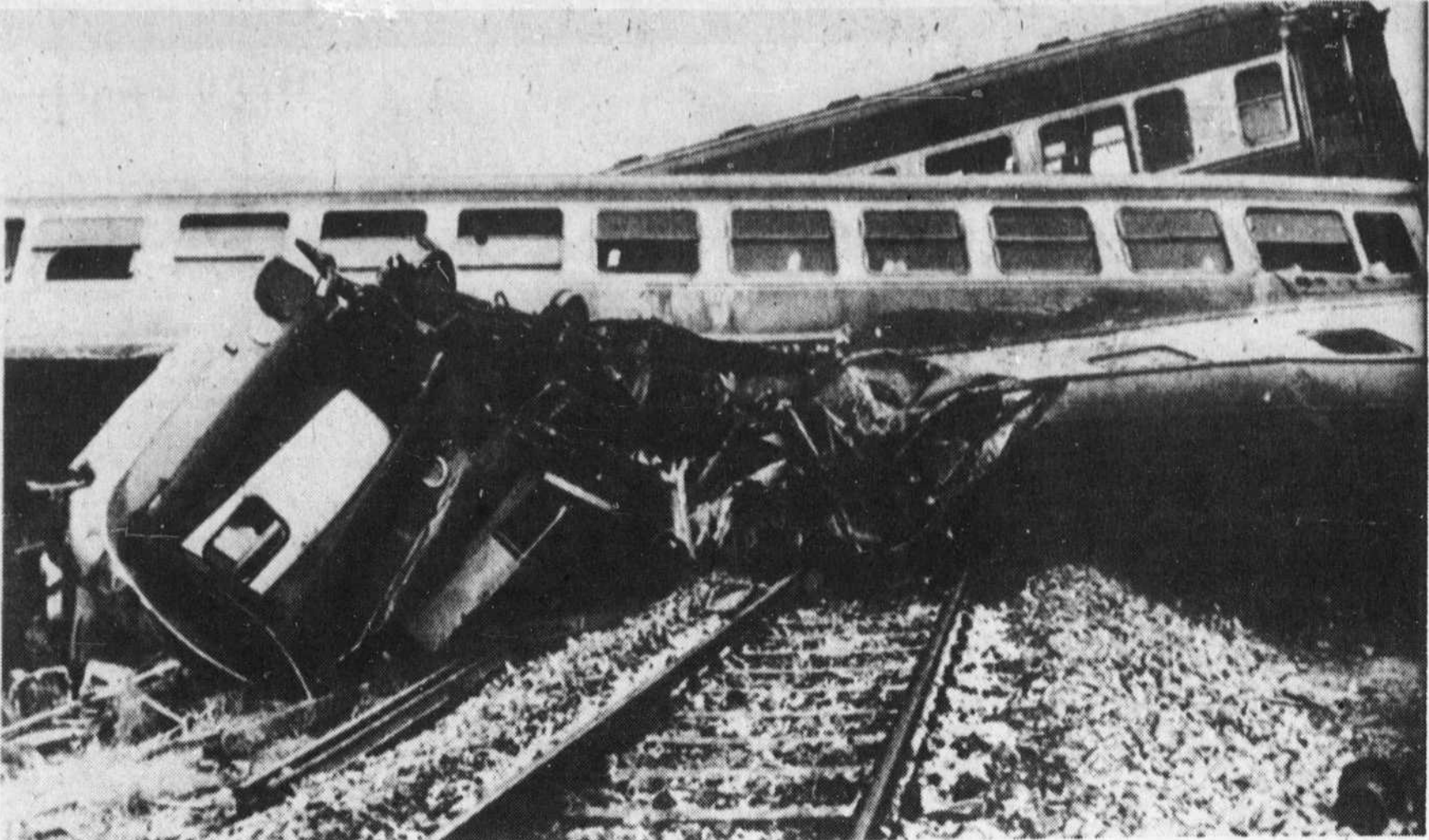
Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc-des-Laurentides: ciel variable avec quelques averses de neige. Vents modérés par moments. Maximum -15. Aperçu pour dimanche: neige intermittente.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie: ensoleillé. Vents modérés. Maximum -10 à -12. Aperçu pour dimanche: neige intermittente.

Gaspé: ensoleillé. Vents modérés. Maximum -12. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé. Vents modérés. Maximum -15. Aperçu pour dimanche: neige intermittente.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé. Vents modérés. Maximum -15. Aperçu pour dimanche: neige intermittente.



Plus de 20 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées dans une collision entre deux trains de voyageurs survenue dans la nuit de jeudi à vendredi à Esenkent, à 50 km à l'ouest d'Ankara. On craint que le nombre des morts ne soit plus élevé. Des sauveteurs ont dû prendre des mesures spéciales pour éviter que les blessés aient les membres gelés en raison du froid très vif. Une fillette a été retirée indemne de l'amas de ferraille. (Photolaser AP)

été, juste derrière l'hôtel.

En tout, on peut dire que ces travaux coûteront aux environs de \$20 millions d'après les évaluations actuelles. Le CN profite du fait que la construction est au ralenti à Montréal présentement et qu'il peut en même temps fournir le personnel compétent pour les plans et devis.

Mais le financement, du moins pour les phases deux et trois qui intéressent notamment VIA Rail et la division des hôtels du CN, devra être partagé entre ces diverses instances et peut-être même par les gouvernements impliqués sous réserves des ententes à être conclues à ce sujet.

M. Paquin, qui veille à la réalisation du projet et qui en a été le principal instigateur, a fait approuver par le conseil d'administration les travaux de la phase un qui sont d'ailleurs commencés. Mais pour les autres phases, qui feront véritablement de la Gare centrale, une gare moderne et confortable comprenant bien entendu aussi la salle d'attente, rue Belmont, des passages des autobus de Mirabel, les plans ont été approuvés en principe mais doivent faire l'objet de négociations avec les organismes impliqués.

Dans les meilleurs délais, ces travaux d'engrègement pourraient être complétés d'ici deux ou trois ans. Quoi qu'il en soit, la première étape sera franchie en septembre prochain.

de la situation dans le Golfe a été la préoccupation majeure à l'ordre du jour.

C'est l'Allemagne fédérale qui risque d'être la plus touchée par l'interruption des approvisionnements iraniens, puisque 13 pour cent de sa consommation de pétrole était couverte par des importations iraniennes, souligne-t-on de source américaine.

Les chiffres sont respectivement de 11 pour cent pour la Grande-Bretagne, 9 pour cent pour la France et environ 5 pour cent pour les États-Unis.

Les autorités américaines manifestent par ailleurs un certain optimisme en estimant que l'accroissement de la production séoudienne suffira à éviter une amorce de pénurie qui les contraindrait à décréter de très strictes mesures de conservation de l'énergie.

Le sérieux et l'importance des conversations du sommet semblent se concilier parfaitement avec une atmosphère de vacances estivales placées délibérément sous le signe de la décontraction et du repos.

Ainsi hier matin, quelques instants avant les débuts officiels des entretiens, qui devaient notamment porter sur l'examen « des points chauds dans le monde », MM. Carter, Callaghan, Schmidt et Giscard d'Estaing ont profité au maximum du soleil et de la mer.

On a pu voir le président de la république française et le chef du gouvernement britannique entrer dans l'eau sur la plage de l'hôtel Hamak et deviser tranquillement tout en faisant la planche. Pendant ce temps, le chancelier ouest-allemand arpentait la petite digue de corail qui sépare le Hamak de l'hôtel méridien où se trouve le centre de presse, en compagnie de son épouse, en peignant de bain blanc.

Le président des États-Unis, lui, n'a pas nagé, mais il a fait plusieurs kilomètres de « jogging » en compagnie d'un garde du corps de la Maison-Blanche.

Même le théâtre des conversations, l'Ajoupa, rappelle irrésistiblement les vacances. Largement ouverte sur la mer, cette palloite au toit pointu est dressée sur une pelouse parsemée de fleurs exotiques et plantée de palmiers nains.

Venant de leurs bungalows respectifs, les quatre hommes d'État sont arrivés à l'Ajoupa vers neuf heures trente locales, tous en tenue estivale. Cette première session du sommet, qui doit en comporter trois, a été suivie à 13 h d'un déjeuner à l'Habitation Mauduit, demeure de style créole à l'intérieur des terres. Les épyles y étaient conviées.

Elles se sont rendues en hélicoptère aux Saintes, deux îlots rocheux situés au large de la pointe méridionale de Basse-Terre et dont la population est de souche bretonne.

Et tandis qu'à l'Hamak se débattaient les grandes affaires de ce monde, une ambiance folklorique règne au Méridien voisin. Des centaines de journalistes s'affairaient autour des télescopes, où des porte-parole des quatre dirigeants, venaient avec des « gorilles » nonchalamment affalés dans de confortables fauteuils, alors que sur la plage se doraient de belles créatures aux seins nus.

◆ François

Suite de la page 3

L'application de la Loi de la protection de la jeunesse, l'accent soit mis sur la prévention pour empêcher que des situations comme celle de François ne se multiplient.

En attendant, cet article s'inscrit dans un appel pressant auprès des lecteurs du DEVOIR qui seraient susceptibles d'aider François à frapper à la bonne porte.

Ginette Lefebvre, préposée à l'accueil au CSSM reçoit toute communication sérieuse à 527-7131.

◆ Désastre

Suite de la page 3

licières, la radioprotection, le ravitaillement, la santé, le sauvetage, le maintien de services sociaux d'urgence, l'établissement de services techniques et l'établissement de transports pour éloigner du point d'impact tout ce qui doit l'être.

La Protection civile a pu dresser cette liste à partir de l'expérience acquise au cours de tragédies qui se sont déroulées depuis 1971.

Les principales sont un glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney le 4 mai 1971, des inondations générales au printemps de 1974, de nombreuses tempêtes de neige, une conflagration à Black-Lake en septembre 1977, des émanations de gaz à Saint-Eustache au printemps 1978 et plusieurs tornades estivales.

Détecteurs de fumée: gare aux charlatans!

Gare aux charlatans qui se réclament des services de protection contre l'incendie ou de l'Office de la protection du consommateur pour vous vendre des détecteurs de fumée. C'est la mise en garde adressée par l'Office à tous les Québécois à l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies qui a lieu du 7 au 13 janvier 1979.

La Semaine de la prévention est habituellement choisie par des démarcheurs sans scrupule qui profitent des campagnes de publicité contre l'incendie pour vendre aux gens non avertis des systèmes de détection de fumée inefficaces ou peu efficaces à prix fort.

L'Office de la protection du consommateur rappelle aux Québécois que ni lui ni les services d'incendies ne paraissent au-

cun vendeur de tels appareils.

L'OPC ajoute que les meilleurs appareils sont souvent les moins coûteux, que la plupart du temps, un seul détecteur placé près des chambres à coucher est suffisant, que les appareils portant les sigles ULC, UL, ou FM offrent des garanties d'efficacité parce qu'ils sont normalisés et finalement, que le meilleur moyen d'éviter les tragédies est encore la prudence.

Néanmoins, pour ceux qui céderaient à la promesse ou à l'angoisse générée par des films-annonces projetés par les vendeurs, l'Office précise que selon la loi, les contrats signés auprès d'un vendeur itinérant peuvent être résiliés dans les cinq jours ouvrables suivant la signature.

10,000 personnes ont visité les pyramides

par Françoise Roberge

Plus de 10,000 personnes ont défilé hier dans la pyramide ouest du Village Olympique où 400 appartements étaient ouverts aux visiteurs et offerts en location.

Alors que l'on avait prévu ouvrir les portes de la pyramide à 18 h seulement, il a fallu laisser entrer dès l'après-midi la foule qui se massait à l'extérieur. Dès 16 h, il y avait près de 4,000 visiteurs qui avaient parcouru les lieux, débordant complètement le service de guides prévu pour une éventualité plus modeste.

A 20 h, plus de 10,000 personnes avaient visité les lieux et quelques dizaines avaient déjà promis de revenir au cours du week-end pour signer des baux.

Enfin, près de 25 appartements étaient déjà loués à la fin de la journée d'hier. Le premier appartement loué est un studio dont le bail a été signé hier après-midi par un employé de la RIG, M. Jean-Nelson Gareau.

On a loué hier 14 studios, cinq appartements d'une chambre à coucher, trois de deux chambres et deux des appartements avec terrasses de très grandes dimensions. On s'attend à ce que des cette fin de semaine, un nombre important, peut-

être la moitié des appartements, ait trouvé preneurs.

Les bureaux sont ouverts samedi et dimanche de 10 h à 17 h, et seront ouverts au cours de la semaine de 10 h à 21 h.

Selon les responsables des visites et de la location, MM. Jean-Yves Perron et Raymond Barnabé, il semble que dans tous les cas les commentaires soient plutôt favorables. C'est la première fois que le Village est ouvert au public, et celui-ci s'est donc montré particulièrement intéressé à connaître ce coin du complexe olympique qui avait gardé tout son mystère.

Rappelons que 90 appartements seront réservés aux personnes âgées et seront mis en location dans trois semaines seulement, selon le président de la Régie des installations olympiques, M. Robert Nelson.

On estime que plusieurs des appartements les plus luxueux pourraient être loués dès les premiers jours de la semaine prochaine ou même dès aujourd'hui.

Les loyers des appartements s'échelonnent de \$215, pour un studio, à \$820, pour le plus luxueux des appartements terrasses, avec vue sur le parc Maisonneuve et la ville et de Montréal.

2 ans de prison à un fraudeur

Le juge Paul-A. Bélanger, de la Cour des sessions de la paix de Montréal, a imposé hier une peine de 23 mois d'emprisonnement à Roland Saba qui avait pris part à trois fautes impliquant une somme de près de \$50,000 dans le cours de trois transactions aux dépens de la Compagnie Proulx Lumber entre le 22 août et le 12 septembre 1975.

Deux autres « commerçants » attendent également leur sentence dans ces mêmes « affaires », soit Clément Veilleux et Denis Gilbert, qui auraient, pour leur part, réalisés des profits frauduleux de \$140,000.

Incarcéré depuis le prononcé du jugement de culpabilité, le 21 décembre der-

nier, Saba, âgé de 35 ans, sans domicile connu, avait fait en sorte que des marchandises consignées par Proulx Lumber dans la cour à bois de Idaho Lumber, au 11,500, Henri-Bourassa est, à Laval, soient livrées à des clients fictifs (probablement lui-même) et facturées à des firmes authentiques.

De connivence ou pas, comme le déclare le juge Bélanger dans son jugement, avec d'autres personnes (Veilleux et Gilbert de Idaho Lumber), Saba avait ainsi réussi à voler ces marchandises à M. Philippe Proulx.

Pour mener ses projets à terme, Saba avait fait appel à un certain Guy Moreau qui louait des camions pour transporter le bois volé.

Selon la preuve faite au procès, il semble que cette marchandise était finalement vendue à d'autres commerçants qui payaient par chèques à Roland Saba Canada Ltée.

6 janvier

par l'AP

Il y a 141 ans aujourd'hui, le 6 janvier 1838, l'Américain Samuel Morse réussissait la première démonstration publique, à Morristown, au New Jersey, du télégraphe auquel il a laissé son nom.

1961 — Le général de Gaulle obtient un soutien massif des Français pour son référendum sur l'Algérie.

1950 — La Grande-Bretagne reconnaît la Chine communiste.

1941 — Le président américain Franklin Roosevelt définit sa politique des « quatre libertés ».

1540 — Henry VIII d'Angleterre épouse sa quatrième femme, Anne de Cleves.

Elles sont nées un 6 janvier: Jeanne d'Arc (1412-1431); Loretta Young, actrice américaine (1913).

◆ L'exode

M. Rasanayagam a déclaré à ces porte-parole que si jamais les réfugiés s'abordaient le navire, ils seraient arrêtés et détenus comme immigrants illégaux à Hong Kong.

Les nouvelles sont plus encourageantes pour les 2,318 réfugiés du Tung An, immobilisés dans la baie de Manille. Le représentant local du HCR, M. Werner Blatter, les a informés que dix d'entre eux seraient accueillis en France, six autres en Nouvelle-Zélande, 200 en Australie, 150 en République fédérale d'Allemagne le mois prochain, et un nombre encore indéfini aux États-Unis.

Une épidémie de rougeole qui risquait de se déclencher parmi les quelque 500 enfants entassés sur le cargo a été rapidement enrayerée après que cinq d'entre eux et leurs parents eurent été vaccinés à bord d'un navire de la marine philippine. Le gouvernement philippin a accordé au navire jusqu'à jeudi prochain pour quitter ses eaux territoriales.

L'hebdomadaire Far Eastern Economic Review de Hong Kong a révélé par ailleurs que les réfugiés du Huey Kong ont payé plus de 5,4 millions de dollars américains pour quitter leur pays.

Dans cet article, le capitaine du navire de 6,045 tonnes, construit en 1948 et baptisé pavillon panaméen, déclare avoir recueilli en mer les réfugiés qui avaient gagné le Huey Kong à bord de neuf bateaux de pêche.

L'hebdomadaire ajoute que les réfugiés du Huey Kong et du Tung An font partie d'un vaste exode lucratif organisé par le gouvernement vietnamien, qui emploie pour ce faire « de louches individus travaillant dans les transports maritimes dans le sud-est asiatique ».

Hanoi s'est refusé jusqu'à présent à commenter ces informations. Toutefois, l'agence officielle de presse du Vietnam citant vendredi le discours récent d'un député vietnamien, M. Nghi Dam, écrit que « des sbires à la solde de Pékin », établis à Ho Chi Minh Ville (ex-Saigon), se sont associés à des capitalistes locaux d'origine chinoise et « y ont organisé des complots et une émigration clandestine vers des pays étrangers, afin d'accuser le Vietnam d'oppression et d'ostacisme à l'égard des Hoa (Vietnamiens d'origine chinoise) et salir l'image de notre pays devant l'opinion internationale ».

On estime que plus de 200,000 réfugiés indochinois se trouvent actuellement dans les pays non communistes du sud-est asiatique, et l'on redoute que cet afflux n'augmente encore dans les mois à venir si des mesures énergiques ne sont pas prises. Beaucoup de pays interdisent maintenant l'accès aux navires qui leur amènent d'autres réfugiés. Ils n'ont plus assez de structures d'accueil, ni les moyens financiers nécessaires.

La Malaisie, qui a déjà accueilli sur son territoire 48,000 réfugiés indochinois, a mis sur pied une unité spéciale de la marine, chargée de refouler tous les réfugiés de la mer qui tentent de se poser en quel que point de la côte est du pays.

On se souvient de l'odyssée dramatique du Hai Hong en novembre, dont les 2,500 réfugiés ne purent finalement débarquer qu'après la promesse de pays occidentaux de les accueillir.

La Thaïlande, où se trouvent environ 140,000 réfugiés, a annoncé, elle aussi, qu'elle fermerait désormais ses portes aux réfugiés qui continuent à arriver par la mer. Mais, étant le voisin le plus proche des pays de l'Indochine, elle n'a pas

encore trouvé le moyen d'enrayer le flot des réfugiés qui franchissent ses frontières terrestres.

Quant aux autorités de Singapour, elles ont déclaré qu'elles n'accorderaient plus que l'asile temporaire aux réfugiés — et jamais à plus d'un millier à la fois — à la condition qu'ils puissent se trouver un pays d'accueil permanent dans un délai de trois mois après leur arrivée.

D'une façon générale, la réinstallation des réfugiés indochinois dans ces pays qui les accueillent à titre permanent ne suit pas le rythme des nouvelles arrivées, ce qui explique les conditions de saturation dans les pays du sud-est asiatique.

Dans la colonie britannique de Hong-Kong, par exemple, on a enregistré l'an dernier l'arrivée de plus de 5,000 réfugiés, et 3,500 attendent toujours aujourd'hui de trouver un asile permanent, dont un certain nombre sont à Hong-Kong depuis plus d'un an.

La petite enclave portugaise de Macao, qui a déjà reçu chez elle 1,300 réfugiés, n'est plus en mesure, elle non plus, d'en absorber d'autres. Elle détourne les bateaux de réfugiés en leur montrant la direction de Hong-Kong.

A Manille, où les réfugiés sont acceptés à titre provisoire, étant entendu que les Nations-Unies leur trouveront un pays d'asile permanent, c'est le même problème. Les départs du seul camp de réfugiés des Philippines, dans un faubourg de Manille, ont été moins nombreux que les arrivées. Le mois dernier, 2,300 réfugiés attendaient toujours. Quand le cargo Tung s'est présenté récemment au large de Manille avec à son bord un même contingent de réfugiés, les autorités philippines ont assuré leur ravitaillement en vivres et en produits pharmaceutiques, mais elles ont refusé de les accueillir à terre.

Même attitude de la part de l'Indonésie. Les autorités ont fait savoir qu'elles n'accueilleraient plus de réfugiés indochinois — il y a actuellement environ 1,400 réfugiés à titre provisoire en Indonésie — ajoutant qu'elles fourniraient aux réfugiés de la mer les vivres et le fuel nécessaires pour qu'ils poursuivent leur voyage.

Taiwan n'a pas officiellement déclaré qu'elle refusait les réfugiés indochinois, mais les autorités laissent entendre qu'elle ne peut en accueillir davantage « faute de place ».

◆ Un projet

Un passage souterrain entre cette gare et centre commercial et l'édifice de la CIL sous la rue University est prévu également.

Bref aux termes des travaux des phases un et deux la gare aura pignon sur la rue Belmont, si déprimante à l'heure actuelle, sur une rue Belmont recouverte d'un dôme de verre sous lequel les voitures et les piétons seront protégés des intempéries.

Il y aura des vastes entrées de chaque côté de la rue menant directement à la gare par des escaliers mécaniques ajourés. Au niveau de la salle des pas perdus, il y aura toujours les escaliers menant aux trains au niveau plus bas mais il y aura le mail-nord au titre de centre gastronomique et un immense espace commercial du côté sud avec comptoirs de Via.

Ces travaux sacrifieront environ 400 places de parking automobile mais comme le projet vise à créer une véritable station de transport collectif, cela s'inscrit presque dans la logique du projet.

En d'autres termes, une vraie gare identifiable, apparente et mise en valeur tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un carrefour d'accueil sans égal à Montréal dans le cœur même de la ville et un centre commercial relié au réseau souterrain actuel.

Reste la troisième phase qui visera cette fois à mettre plus en valeur l'hôtel Reine Elizabeth par la construction d'une piscine, d'un centre de santé ultramoderne, d'une piste chauffée de jogging et d'une terrasse extérieure toujours sur la rue Belmont, côté nord, à l'ouest des entrées de la gare mais au deuxième

La production de pétrole reprend en Iran

TEHERAN (d'après Reuter, AP et AFP) — Les nombreuses grèves qui ont paralysé l'économie de l'Iran semblaient hier en voie de résorption. M. Mehdi Bazargan, représentant de l'ayatollah Khomeiny en Iran, a obtenu jeudi des grévistes du pétrole qu'ils maintiennent une production suffisante pour satisfaire aux besoins de la demande intérieure. L'on s'attend que la production quotidienne remonte à 700.000 barils ces prochains jours.

Mais on indiquait de source pétrolière à Abadan que le gouvernement rencontrerait des difficultés pour reprendre l'acheminement du pétrole sur les marchés intérieurs comme l'a demandé l'ayatollah Khomeiny. La raffinerie d'Abadan ne peut pas commencer à produire du carburant pour les réservoirs intérieurs car ses réservoirs sont pleins de 10 millions de barils de brut. Si cette réserve de brut n'est pas exportée, le pétrole devra être vidangé dans la mer pour faire

de la place aux produits raffinés, déclarait-on de même source.

Les ouvriers de l'entretien ont repris le travail jeudi soir et ont réparé le grand oléoduc reliant Abadan à Téhéran et Chiraz.

Téhéran était relativement calme hier. La veille, après le couvre-feu, on avait signalé des fusillades sporadiques et des manifestations sur les toits des maisons.

Le Chah devrait recevoir ce

matin le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, et son cabinet. M. Bakhtiar devrait soumettre demain la composition du nouveau gouvernement à l'approbation du Majlis (Chambre basse du Parlement), qui devrait lui voter sa confiance la semaine prochaine.

Le premier ministre, âgé de 63 ans, a réuni ses futurs ministres pour consultations dans sa résidence au nord de la capitale.

La rumeur continue à courir

d'un départ imminent du souverain, toujours démenti au palais royal. M. Bakhtiar avait réaffirmé mercredi que le souverain quitterait le pays pour un congé d'hiver.

L'on s'attend, dans les milieux diplomatiques, que ce départ ait lieu dans quelques jours à destination de l'Europe, et que c'est d'ailleurs la condition nécessaire pour permettre au premier ministre de rétablir la situation du pays.

Les silences de l'ayatollah

Khomeiny, en exil près de Paris, sont révélateurs à cet égard. On estime, dans les milieux d'opposition, qu'il attend de voir si le Chah partira vraiment avant de porter un jugement sur le gouvernement de M. Bakhtiar.

Ce gouvernement comprendrait entre 12 et 15 ministres, et le premier ministre détiendrait également le portefeuille du ministère de l'Intérieur, apprend-on de très bonne source.

Le ministère de la Guerre a été confié au général Fereydoon Djam, ancien ambassadeur à Madrid et ancien chef de l'état-major de l'armée, il y a huit ans environ.

M. Ahmed Mir Fenderski, écrivain, ancien ambassadeur en URSS, vice-ministre des Affaires étrangères et y a neuf ans, aurait été nommé ministre des Affaires étrangères.

Jeudi, le département d'Etat américain a annoncé qu'il était prêt à coopérer avec le nouveau gouvernement iranien.

M. Hodding Carter, le porte-parole du département, a par ailleurs confirmé qu'une délégation militaire conduite par le général d'aviation Robert Huyser, vice-commandant des forces américaines en Europe, était arrivée jeudi à Téhéran dans le cadre d'une tournée qui l'emmènera également en Arabie saoudite.

Interrogé sur un article du New York Times indiquant que le général Huyser avait été envoyé en Iran afin de tenter de rétablir le calme au sein des forces armées iraniennes, M. Carter s'est refusé à tout commentaire.

Un dazibao réclame que Mao soit sorti de son mausolée

Deng espère récupérer Formose bientôt

PEKIN (d'après AP, Reuter et AFP) — M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-Ping) espère que l'île nationaliste de Formose retournera cette année sous le contrôle de la Chine continentale.

C'est ce qu'il a déclaré vendredi aux correspondants américains qui se trouvent à Pékin: la Chine, a-t-il dit, « prendra une variété de mesure sous différentes formes » pour discuter de la question avec les autorités de Formose, et en particulier avec le président nationaliste Chiang Ching-Kuo.

Pour le premier vice-premier ministre chinois, qui parlait au cours d'une conférence de presse, cette réunifi-

cation devrait se faire par des moyens pacifiques, mais il n'a pas écarté « des moyens autres que pacifiques ».

De son côté, le président Chiang Ching-Kuo a déclaré, dans une interview accordée à un magazine ouest-allemand qu'engager des pourparlers de paix avec les communistes chinois équivalait à « négocier avec un tigre ».

« Nous combattons les communistes jusqu'au bout et nous ne converserons jamais avec les communistes », y souligne-t-il.

D'autre part, une « alliance des droits de l'homme » chinoise a demandé que la dépouille mortelle de Mao Tse-toung soit sortie du mausolée

où elle repose Place Tiananmen.

Cette requête est contenue dans un « manifeste des droits de l'homme » en dix-neuf points, affiché tard dans la soirée d'hier vendredi à Pékin, sur le « mur de la démocratie », du carrefour Xidan. Le texte est une photocopie d'un original manuscrit, semblant indiquer que ce manifeste a été apposé en plusieurs exemplaires à Pékin.

Le manifeste réclame également un « assouplissement » de la position chinoise vis-à-vis du « révisionnisme » soviétique et le soutien des organisations mondiales pour la défense des droits de l'homme à la « lutte du peuple chinois » pour ces droits.

Evoquant dans son deuxième point les « superstitions » et les « cultes religieux », il déclare: « Les citoyens demandent que le cercueil de cristal sorti du mausolée, que celui-ci devienne un monument au souvenir, et qu'un autre monument soit construit à la mémoire du premier ministre Chou En-lai ». (La dépouille mortelle de Mao Tse-toung repose dans une chasse de cristal au centre du mausolée édifié après sa mort, Place Tiananmen).

Des lecteurs interrogés ont répondu qu'ils étaient « parfaitement d'accord » avec la suggestion de retirer la dépouille mortelle de Mao Tse-toung du mausolée et que c'était là un point de vue « entièrement marxiste ». A la ques-

tion de savoir où les restes du président du Parti communiste devaient reposer, ils ont répondu unanimement: « Ça, c'est le problème ».

L'« alliance des droits humains » réclame encore que le Parti communiste chinois, après avoir réévalué le socialisme yougoslave de Tito, ouvre des « conversations » avec les autorités soviétiques pour une plus grande entente entre les deux peuples: « Les citoyens demandent que les peuples américain, japonais et chinois, vivent éternellement amis, mais aussi les peuples russe et chinois ».

Le texte réclame en outre, l'élection directe des dirigeants de l'Etat et locaux, des délibérations publiques des organes de l'Etat, l'abolition du « piston », de la corruption, des polices secrètes, l'amélioration des conditions de vie, la liberté de parole, de pensée, de publication et de lecture, de voyages à l'étranger, et la publication de tout le budget de l'Etat, dépenses et recettes.

En conclusion, l'« alliance des droits humains » chinoise déclare: « Nous appelons toutes les organisations mondiales pour les droits de l'homme à soutenir notre lutte pour les droits de l'homme en Chine ».

Malaise en Espagne au sein de l'armée

MADRID (d'après AFP et Reuter) — Des sanctions disciplinaires pourraient être prises contre les militaires qui ont participé jeudi aux graves incidents survenus pendant les obsèques du général Constantino Ortín, assassiné la veille par un commando de l'ETA, a-t-on laissé savoir hier à Madrid de source généralement bien informée.

Aucune information n'a cependant filtré de la réunion extraordinaire, tenue quelques heures après les événements, entre le président du conseil Adolfo Suarez, le général Gutiérrez-Mellado, vice-président du gouvernement, chargé de la défense et des chefs d'état-major des trois armées.

La manifestation des militaires, la plus grave jamais observée en Espagne contre le gouvernement par des officiers en uniforme, avait eu pour cadre la cour d'honneur du ministère de la Défense: une centaine de gradés avaient interrompu le service religieux et proféré des insultes contre leur ministre, exigeant la démission du cabinet de M. Suarez.

Comme on pouvait s'y attendre, la presse d'extrême-droite, renchérissant sur les actes d'indiscipline des militaires a de nouveau stigmatisé la politique menée par M. Adolfo Suarez. « Ce gouvernement doit démissionner car il manque d'autorité, de force morale et parce qu'il a dédaigné (...) le respect dû aux hommes en uniforme » écrit en particulier l'Imparcial.

Cependant, certains observateurs doutent que les actes de désobéissance des officiers dépassent le cadre des obsèques du gouverneur militaire et entraînent une crise grave dans le pays. « Ce qui est arrivé hier ne répond pas au sentiment général des officiers » soulignait en particulier hier l'éditorialiste du quotidien indépendant El País.

De fait, même si des rumeurs alarmistes ont circulé dans la nuit de jeudi à vendredi dans certaines salles de rédaction, aucune animation particulière n'a été signalée dans les casernes. L'attentat commis par l'ETA contre le général Ortín a certes causé une profonde douleur, voire une certaine rage dans les milieux militaires espagnols, mais la grande majorité des gradés semblent vouloir rester dévouée au roi Juan Carlos, commandant suprême des armées, et au régime démocratique qu'il a instauré.

Il reste néanmoins qu'un nouvel attentat du mouvement séparatiste basque contre un militaire pourrait ajouter encore au malaise des forces armées espagnoles et donner à certains nostalgiques du passé des arguments nouveaux pour tenter de concrétiser les rêves de pouvoir dont ils se nourrissent depuis le 20 novembre 1975, date de la mort de Franco.

D'autre part, trois jeunes Basques interpellés dans la nuit de jeudi à la suite de l'assassinat du gouverneur militaire de Madrid ont été relâchés hier matin à une centaine de km au nord de la capitale. Quatre autres personnes appréhendées avaient été libérées de la même façon quelques heures plus tôt.

Les recherches se poursuivent néanmoins pour tenter de retrouver les auteurs de l'attentat, qui a coûté la vie mercredi au général Constantino Ortín Gil. Les principaux axes routiers font notamment l'objet de contrôles de police.

Par ailleurs à Bilbao, une bombe de trois kilos a explosé en début de journée au commissariat de police de la gare centrale. L'attentat a fait d'importants dégâts mais on ne dénombre pas de victime. Il n'a pas été revendiqué.

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement
- Bourses d'études possibles

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1979

Tous les programmes du cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général et le programme professionnel 511.01, arts plastiques).

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1.- Sciences de la santé
- 2.- Sciences pures et appliquées
- 3.- Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4.- Arts plastiques et communications
- 5.- Arts plastiques (professionnel)
- 6.- Lettres, langues modernes et théâtre

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des Admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 poste 262 ou 337

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans).

Numéros gagnants du tirage du Nouvel An du 5 janvier 1979

3 prix de \$1 million à gagner

5885318.....\$1 MILLION	7979440.....\$1 MILLION	4116702.....\$1 MILLION
-885318.....\$10,000.	-979440.....\$10,000.	-116702.....\$10,000.
-85318.....\$1,000.	-79440.....\$1,000.	-16702.....\$1,000.
-5318.....\$200.	-9440.....\$200.	-6702.....\$200.
-318.....\$50.	-440.....\$50.	-702.....\$50.

Si vous détenez un billet gagnant de \$50: à compter du mercredi 10 janvier 1979, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de \$50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

Numéros gagnants du tirage spécial de Noël du 22 décembre 1978

9 prix de \$1 million en lingots d'or à gagner*

4049516	4864722	4495050
1628461	7253059	3828995
2356340	8121738	5538516

*Un seul prix par numéro complet (non décomposable)

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

- ### SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT:

 - 1 Remplissez le talon à l'endos du billet.
 - 2 Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., case postale 1000 000, Ottawa, Canada K1G 3Z3, ou présentez le talon au bureau de Loto Canada le plus près de chez vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.
 - 3 Vous recevrez un chèque ou montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.
 - 4 Conservez l'autre partie de votre billet. Rappelez-vous qu'il est toujours valide pour le tirage principal du 2 février 1979.
 - 5 Si le numéro de ce billet était à nouveau tiré au sort lors de ce tirage, Loto Canada, grâce au talon que vous aurez déjà envoyé, s'assurera que votre prix vous soit immédiatement expédié.

En achetant votre sachet chanceux, vérifiez bien les listes ci-dessus ou celles de votre détaillant de Loto Canada. Vous pourriez déjà être un millionnaire en or ou l'un des gagnants du tirage du Nouvel An.

Ça, c'est de la grande loterie!

Loto Canada

La loterie nationale

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA

1750 est, rue Sauriol
Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation et dirigée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame

COURS SECONDAIRE POUR JEUNES FILLES

Admission pour septembre 1979

Date de l'examen d'admission pour les élèves qui seront en 1ère secondaire:
Le samedi 13 janvier:

Dans l'avant-midi à 8h30 précises OU Dans l'après-midi à 13h30 précises

Les formules de demande d'admission doivent être remplies à l'avance pour les candidates qui se présentent, quel que soit le degré du cours.

Renseignements: Tél.: 388-4813

4 Questions importantes pour votre avenir

1. Une accréditation professionnelle reconnue par le gouvernement et hautement estimée dans le monde des affaires vous aidera-t-elle à obtenir le poste que vous cherchez? ☐
2. Aimez-vous la comptabilité et la gestion financière? ☐
3. Aimez-vous relever le défi de la comptabilité de gestion en tant que cadre supérieur? ☐
4. Désirez-vous améliorer votre situation par l'obtention d'une accréditation professionnelle en comptabilité de gestion? ☐

Alors vous vous intéressez très probablement à une carrière professionnelle de comptable en gestion.

Notre rôle: c'est de vous aider à planifier cette carrière.

Veuillez donc nous retourner le coupon ci-dessous, et il nous sera agréable de vous faire parvenir notre prospectus.

Le comptable professionnel en gestion
C.P.C.A.I.G.
1509 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 1
Montréal (Québec) H3G 1L7

Nom: _____ Rue: _____ D-19
Ville: _____ Code postal: _____
N° de téléphone: _____

La Grangerie de Sutton

Spécialités:
Steak House
Fruits de mer
Steaks sur charbon de bois

Ouvert tous les soirs à compter de 4 h pm
Samedi et dimanche à compter de 11 h am

• LICENSE COMPLÈTE •

rue Principale Sud, Sutton, P.Q. — Tél.: (514) 538-6751

Le FUNSK contrôle un tiers du Cambodge

BANGKOK (d'après Reuter) — Les forces anti-gouvernementales khmères ont revendiqué hier le contrôle de six provinces de l'est et du nord-est, soit un tiers du Cambodge, ainsi que la chute de la capitale provinciale de Svay Rieng. De source diplomatique occidentale à Bangkok, on confirme que les forces anti-gouvernementales et vietnamiennes contrôlent quatre capitales provinciales du nord-est et que le Front uni de salut national du Kampuchea poursuit les opérations de nettoyage à l'est du Mékong au nord de Kompong Cham, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Phnom Penh.

De même source on confirme que le front s'est maintenant déplacé au sud de Phnom Penh, dans les provinces de Kampot et de Takeo. Cette dernière pourrait déjà être tombée. De Takeo, les vietnamiens pourraient alors poursuivre leur offensive au nord, vers Phnom Penh, ou alors vers l'ouest, afin de couper la route n° 4 qui relie la capitale au port de Kompong Som par lequel arrive l'équipement militaire chinois.

En outre, le gouvernement khmer a conseillé aux diplomates étrangers en poste à Phnom Penh d'envisager un départ de la capitale en raison du différend avec le Vietnam, apprend-on de source diplomatique.

Plusieurs diplomates ont suivi ce conseil sans toutefois quitter le Cambodge et, en raison de la confusion provoquée par les difficultés de communications, on ignore ce qu'ils sont exactement devenus, ajoute-t-on de même source. La Chine, la Corée du Nord, la Roumanie, la Yougoslavie, la

Birmanie et le Laos, croit-on, disposent d'un personnel diplomatique résidant à Phnom Penh. Mais on ignore combien de diplomates ont effectivement quitté la capitale.

L'agence des forces anti-gouvernementales Sapornmean Kampuchea (SPL) affirme que les forces anti-gouvernementales contrôlent la majeure partie des provinces de Ratanakiri, Mondulkiri, Kratie et Stung Treng dans le nord-est et la majeure partie des provinces de Kompong Cham et Svay Rieng dans l'est.

De source diplomatique, on considère que les forces vietnamiennes s'étaient virtuellement assurées du contrôle du nord-est après une série de batailles déterminantes dans le secteur de l'Hameçon, saillant cambodgien dans le sud du Vietnam, au cours desquelles

les forces gouvernementales khmères ont subi d'importants revers au cours des dix derniers jours.

Hier en début de journée, le premier ministre cambodgien, M. Pol Pot a déclaré sur les ondes de Radio Phnom Penh que le pays était attaqué sur cinq fronts, du nord-est au sud. Il a déclaré que l'armée cambodgienne menait une «guérilla populaire» en se fondant dans le terrain et en attirant profondément les forces ennemies avant de les attaquer sur leurs flancs et de les isoler.

«Notre peuple héroïque et l'armée entourent leurs forces et les détruisent section par section», a-t-il déclaré à propos de la région du sud-ouest qui comprend Takeo et Kampot.

Le premier ministre a déclaré que le Vietnam, avec

l'aide de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie, avait envahi le pays le 25 décembre. Les Vietnamiens ne s'emparent jamais du Kampuchea, «nous ne les laisserons pas faire» a-t-il déclaré.

La guérilla populaire contre les forces vietnamiennes «fait rage», a-t-il déclaré à propos de la province de Ratanakiri, dans le nord-est.

Par ailleurs, des rumeurs circulent à Pékin sur la présence éventuelle en Chine du prince Norodom Sihanouk. La nouvelle n'a toutefois reçu aucune confirmation officielle.

L'ancien chef de l'Etat khmer, qui s'était exilé à Pékin de 1970 à 1975, pourrait, dit-on de source diplomatique, jouer un rôle déterminant dans un règlement politique du conflit khmero-vietnamien.

Le prince Sihanouk a envoyé une lettre au comité cen-



Dans une note de protestation remise à l'ambassade de Chine à Hanoi, le Vietnam a accusé les forces chinoises d'avoir enlevé cinq ressortissants vietnamiens lors d'une embuscade mercredi, dans la province de Cao Bang au cours de laquelle, selon Hanoi un Viet-

namien a été tué et quatre ont été blessés.

De son côté, le ministère chinois des Affaires étrangères a vivement protesté hier auprès d'Hanoi contre «la constante expulsion» d'habitants du Vietnam en territoire chinois.

Carter et Brejnev se verraient en février

L'amendement Jackson bientôt levé?

WASHINGTON (AFP) — Devant l'augmentation du nombre des Juifs soviétiques autorisés à quitter l'URSS, le Congrès américain pourrait décider d'accorder à l'Union soviétique la clause de la nation la plus favorisée surtout si cette clause est appliquée à la Chine, indique M. Charles A. Vanik, représentant démocrate de l'Ohio.

Cité par le Washington Post M. Vanik, qui est, avec le sénateur Henry Jackson, l'auteur de l'amendement interdisant à l'Union soviétique de bénéficier de cette clause tant qu'elle ne respectera pas les accords d'Helsinki, estime en effet que depuis quelques mois l'URSS a fait de gros progrès dans ce domaine et qu'il serait sans doute diplomatiquement et politiquement nuisible de l'accorder à Pékin et de la refuser à Moscou.

Les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont vivement ressenti le contre-coup de l'adoption, en 1974, par le Congrès de cet amendement, d'autant

plus qu'il limite à 300 millions de dollars les prêts consentis à l'URSS par l'Exim Bank (export-import). La détente entre les deux pays en avait également été affectée.

L'Union soviétique a autorisé 30.000 Juifs soviétiques à émigrer en 1978, a souligné M. Vanik, ce chiffre est proche de celui de 1973 (35.000). Si l'émigration continue à ce niveau, je ne crois pas qu'il y aura beaucoup de difficulté à accorder à l'Union soviétique la clause de la nation la plus favorisée. Je suis sûr que le Congrès votera en ce sens.

Une telle décision serait accueillie favorablement tant à Moscou qu'au département d'Etat et à la Maison-Blanche où l'on souligne que si Pékin seul se voyait accorder cette clause, «ce serait terrible... cela causerait un vrai problème».

Le sommet Brejnev-Carter prévu à l'issue des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques pourrait se tenir à Washington dans la deu-

xième quinzaine de février, estime-t-on de source diplomatique occidentale à Moscou.

Cela implique naturellement que les difficultés qui subsistent encore dans la mise au point de l'accord SALT-2 aient pu être surmontées d'ici là — ce qui, pense-t-on de même source, devrait être possible.

Le fait que les deux ministres des Affaires étrangères aient jugé inutile de se reconfronter une nouvelle fois et décidé de terminer les négociations par la voie diplomatique — à Genève, Moscou et Washington — prouve suffisamment, souligne-t-on de même source, l'étendue du chemin déjà parcouru dans la voie d'un accord définitif. Les quelques allusions faites dans la presse soviétique à la possibilité d'aboutir à un résultat «dans les premiers mois de l'année» confirment ce point de vue.

Rien n'indique cependant que les soviétiques ne jugeront pas utile de manifester

d'une façon ou d'une autre, d'ici là, leur mécontentement devant la tournure que prennent les nouveaux rapports entre les Etats-Unis et la Chine.

Plus que la décision même d'établir des relations diplomatiques entre Washington et Pékin — décision à laquelle Moscou s'attendait depuis longtemps — c'est, estime-t-on de même source, le moment choisi pour l'annoncer (juste avant la rencontre de Genève) qui a provoqué l'irritation soviétique.

De même source, on indique que Moscou a également pris ombrage de la référence aux visées hégémoniques supposées de certains pays contenus dans le communiqué conjoint sino-américain: le mot «hégémonie» est en effet celui que la propagande chinoise emploie pour dénoncer la politique soviétique et Moscou se sent directement visé dès qu'il est prononcé ou figure dans un texte.

La signature de l'accord SALT-2 améliorera sans doute

l'atmosphère entre les Etats-Unis et l'URSS, mais il ne faut pas pour autant s'attendre à une «lune de miel» soviéto-américaine, ajoute-t-on.

Les débats au Sénat américain sur la ratification du traité promettent d'être mouvementés, de nombreux sénateurs ayant déjà manifesté leur opposition. La question de la vérification du respect de l'accord continue d'ailleurs de provoquer des remous parmi des experts militaires américains.

Le projet de traité SALT-2 sur la réduction des armements nucléaires, que les Etats-Unis seraient sur le point de conclure avec l'URSS, laisse aux Soviétiques la possibilité de pratiquer des violations mineures des dispositions du traité, a affirmé M. Ray Clive, un ancien Haut-fonctionnaire du département d'Etat, au cours d'une conférence de presse organisée par l'Association pour la paix par la force, un groupe de pression conservateur.

+

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

ALAIN Théodore, R.P. — A Montréal, le 5 janvier 1979 est décédé, le père Théodore Alain, Oblat de Marie-Immaculée. Né le 16 mai 1909, ordonné prêtre en 1935, ancien missionnaire d'Afrique pendant 13 ans, vicaire dominical à St-Anselme depuis 5 ans. Exposé au salon Alfred Lalonde, 2590 Rue. Service lui-même à l'Eglise St-Pierre-Apôtre à 2:00 P.M. Inhumé au cimetière des Oblats à Richelieu.

MACKAY Marguerite. — A Verdun, le 3 janvier 1979 à l'âge de 86 ans, est décédée, Madame Marguerite Mackay, épouse de M. Jacques Villeneuve, domicilié au 615 de la rue Pierre Magnan à Montréal. Le 16 janvier 1979 devant le registraire de la Division d'enregistrement de Montréal en vue de la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de l'article 104 de la Loi des successions. Les funérailles auront lieu le lundi 8 courant, à 10:00 heures, au service de la paroisse de St-Joseph, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine. d'ici lundi, le 22 janvier 1979, à 17:00 heures.

CARE

un don du coeur

Un don à CARE veut dire: une eau potable à la disposition des familles rurales, un meilleur état sanitaire, une réduction des maladies épidémiques. Il signifie encore: un accroissement du nombre d'enfants qui vont à l'école, et des heures de travail productif. Envoyez vos dons à:

CARE Canada
 Bureau no 4, 1312 rue Bank, Ottawa K1S 5H7

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

ANTHONY ZUBAVICIUS
 AVIS est par les présentes donné que **ANTHONY ZUBAVICIUS**, rentier, domicilié et résidant au 37 rue Orchard, Ville LaSalle, district de Montréal, province de Québec, présente une requête au Ministère de la Justice de la province de Québec pour changer son nom actuel par **ANTHONY ZUBIS**.
 Montréal, ce 6 décembre 1978
 MICHON MOSS MOREAU & ROBILARD, Procureurs du requérant

LES AMENAGEMENTS CUTSON LTEE
 AVIS est par les présentes donné que la compagnie **LES AMENAGEMENTS CUTSON LTEE**, constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
 Date à Montréal, ce 1er décembre 1978
 Harriett King — Secrétaire

IAC BUSINESS DEVELOPMENT FUNDS (CANADA) LIMITED
 Avis est par les présentes donné que la compagnie **IAC Business Development Funds (Canada) Limited** fera une demande d'abandon de charte au Ministère de la Consommation et des Corporations.
 Date à Montréal, ce 6ième jour de janvier 1979
 M. Randall
 Secrétaire de la compagnie

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-029258-785
JACK CAMILLE AUBRY ET DAME DAME PAGEAU
 Requêteurs
 - AVIS AUX CREANCIERS DES EPOUX -
 AVIS est par les présentes donné que le 15 février 1979 à 9:30 heures, chambre 216, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, district de Montréal, aux fins d'homologation de nouvelles conventions matrimoniales entre **JACKY CAMILLE AUBRY** et **DIANE PAGEAU**, domiciliés tous deux au 9037 rue Emile Nelligan, à Saint-Léonard, constatées en un contrat de mariage passé le 16 novembre 1978 devant Me André Durso, notaire.
 Montréal, le 22 décembre 1978
 McLean Marler Tees Watson Poitevin Javel & Roberge, notaires

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-027738-788
MONTREAL LITHUANIAN CREDIT UNION "LITAS"
 Partie Demanderesse
 LES DEVELOPPEMENTS CHATEAU BLEU INC.
 PAR ORDRE DE LA COUR
 La partie défenderesse **LES DEVELOPPEMENTS CHATEAU BLEU INC.**, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 NO. 500-05-028730-784
ROBERT COSSETTE
 Partie Demanderesse
 LINDA DURAND ET ROBERT BEAUCHAMP
 Par Ordre de la Cour
 La partie défenderesse **Linda Durand et Robert Beauchamp** est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leurs intentions au Greffe de la Cour.
 Montréal, le 29 décembre 1978
 ARMAND BEAULIEU
 Prototaire: C.S.M.

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
 Montréal, le 26 septembre 1978
 Hélène Ste-Marie
 Procureur de la requérante

COUR SUPÉRIEURE
 (Division des Divorces)
 NO. 500-12-080557-782
DAME PAULETTE HUNEAULT,
 requérante.
 -VS-
JEAN-YVES GREGOIRE
 Intimé
 PAR ORDRE DE LA COUR
 L'intimé, **JEAN-YVES GREGOIRE**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.<

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS
• **COURTEPOINTE**
avec DOMINIQUE
LAVIGUEUR
débutant le 19 janvier
• **TAPISSERIE**
HAUTE-LICE
avec LOUISE SANCHE
débutant le 10 janvier
274-9451, poste 31



C.E.G.E.P. Ahuntsic
Education aux adultes
Session Hiver 1979



Admissions et inscriptions: du 8 au 19 janvier 1979
de 13h.00 à 20h.00 du lundi au jeudi
de 13h.00 à 18h.00 le vendredi
de 9h.00 à 12h.00 le samedi

Début des cours: lundi, le 29 janvier 1979.

Disciplines offertes à la session hiver 1979

Administration	Mathématiques
Allemand	Mécanique du bâtiment
Anglais	Méthodologie
Anthropologie	Philosophie
Arts et cinéma	Photographie
Biologie	Photolithographie
Chimie	Photomécanique
Communications graphiques	Physique
Droit	Politique
Economie	Psychologie
Education physique	Reliure
Electrotechnique	Sociologie
Français	Techniques administratives
Géographie	Techniques correctionnelles
Graphisme	Techniques de génie civil
Histoire	Techniques géodésiques
Impression	Techniques judiciaires
Informatique	Typographie

Endroit: Service de l'Education aux Adultes
9155, rue St-Hubert,
Montréal, Québec, H2M 1Y8

Pour informations: Johanne Marcotte
Hélène Laroche
Tél.: 389-5921 postes 210-213

Annuaire disponible sur demande.

COURS SPÉCIALISÉS

ENFANTS ET ADOLESCENTS
DÉPISTAGE ET CORRECTION

DES
DÉFAUTS DE LANGUE

ZÉAÏEMENT **NASILLEMENT**
CHUÏNEMENT **BREDOUILLEMENT**
BLÈSÈMENT **ATTENTION AU BÉGAÏEMENT**

Renseignements:

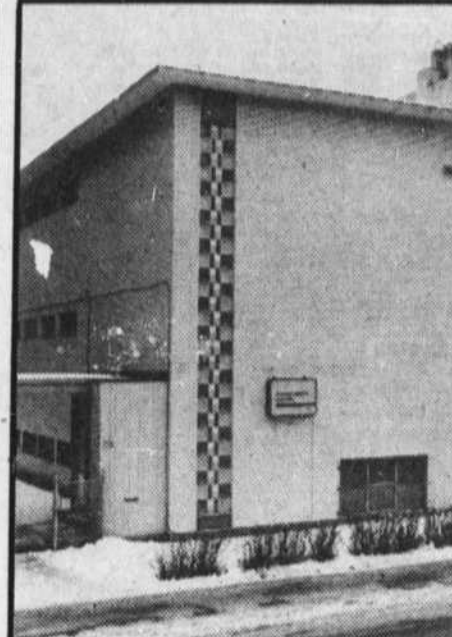
CONSERVATOIRE LASSALLE
3505 RUE DUROCHER

288-4034

DÉBUT DES COURS:

LE 13 JANVIER 1979

PERMIS 749 569



3505 DUROCHER MONTRÉAL H2X 2E7 PERMIS NO: 749569 DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)
ANNÉE SCOLAIRE 79-80

CONCENTRATION:
COMMUNICATION
THÉÂTRE

HISTOIRE - FRANÇAIS - PHILOSOPHIE

PROGRAMMES ET PROSPECTUS
ENVOYÉS SUR DEMANDE

288-4140

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boulevard Rosemont, (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953

Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ADMISSION

Pour le Secondaire I:
Les samedis 13 et 20 janvier 1979, à 9h.
Coût de l'examen: \$5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1977-78 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'admission en composant le numéro suivant:

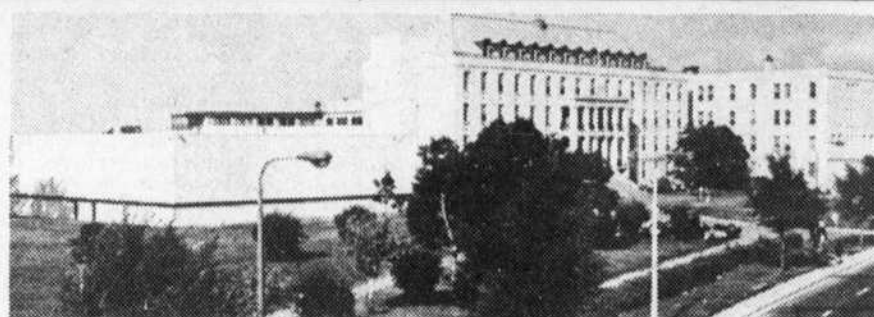
376-5740

POUR LES SECONDAIRES II, III, IV et V:
Examen d'admission:
Le samedi 3 février à 9 h.



Collège André-Grasset

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC



COLLÈGE GÉNÉRAL DE NIVEAU CEGEP
PRÉPARANT AUX FACULTÉS UNIVERSITAIRES

1) SCIENCES DE LA SANTÉ 4) SCIENCES DE
2) SCIENCES PURES L'ADMINISTRATION
3) SCIENCES HUMAINES 5) ARTS ET LETTRES

ADMISSION 1979-80
AVANT LE 1er MARS

S'adresser au bureau de l'admission — A compter du 3 janvier 1979
1001 est, BOUL. CRÉMAZIE MTL H2M 1M3 (métro Crémazie)
Du LUNDI au VENDREDI, de 9 heures à 17 heures — TÉL. 381-4293

collège beaubois

Institution privée déclarée d'intérêt public
D'après l'avis de la Commission de la Santé

Localisation: un mille à l'ouest de l'autoroute 13

Cours secondaire pour garçons

Examens
d'admission

POUR SECONDAIRE I et II
Les samedis
13 et 20 janvier 1979
à 9 heures

POUR SECONDAIRE I, II, III, IV, V
Le samedi 3 février 1979
à 9 heures.

Renseignements **684-7642**

Transport: * Canadien National: Deux-Montagnes a
station "A ma Baie"
* Métropolitain Provincial Inc.: zone 13
Metro Henri-Bourassa a Beaubois en
25 minutes
* Trans-Urbain: secteur ouest de
l'île a Beaubois.



9509 boul. Gouin ouest,
Pierrefonds H8Y 1T7

Collège Marie de France

LYCÉE FRANÇAIS

**ÉCOLE PRIMAIRE ET
MATERNELLE FRANÇAISES**

Mixtes jusqu'à la 4ème inclusivement (la mixité étant progressive, les garçons seront acceptés à la rentrée 79 en 4ème, à la rentrée 80 en 3ème, etc...)

— Décisions de Conseils de classe valides en France
— Reconnu par le Gouvernement du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise.

— **Prépare:**

— Au baccalauréat français (séries Lettres, Économie, Mathématiques et Sciences) à l'entrée dans les Universités Canadiennes et Nord-Américaines.
— Habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation à tous les niveaux et, du Gouvernement du Québec au niveau collégial.

— **Offre:**

— grâce à son Amicale, des bourses aux familles en difficulté
— un service de cafétéria (demi-pension et lunch) pour les repas de midi.
— diverses activités parascolaires (badminton - basket ball - chorale - danse classique - escrime - gymnastique artistique - natation - orchestre - soccer - travaux manuels éducatifs - violon Suzuki - yoga)
— une **culture générale** comprenant les enseignements suivants:

en programme obligatoire:

français - mathématiques - anglais - histoire et géographie (dont celle du Canada) - sciences biologiques et sciences de la terre - sciences physiques et chimiques - éducation physique - éducation humaine et sociale - dessin - musique.

en programme optionnel:

à partir de la 4ème (sec. III) allemand - espagnol - latin - grec.
à partir du collégial: philosophie - probabilités et statistiques - sciences économiques.

DÉBOUCHÉS:

L'enseignement reçu au niveau collégial donne accès à l'Université dans les départements suivants:

— Sciences de la Santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences Humaines
— Sciences de l'Administration
— Sciences de l'Éducation
— Lettres - Langues Modernes - Histoire - Géographie - Arts.

Inscriptions au Secrétariat

du Lundi au Vendredi de 8 heures à 17 heures
sans interruption.

4635, Chemin de la Reine Marie
Montréal, H3W 1W3 - Tél.: 737-1177

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

SESSION HIVER 1979

**ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL**



COURS À TEMPS PARTIEL LE SOIR POUR ADULTES

Biologie	301, 911, 921, 942	Org. picturale	101, 201, 301, 401
Mathématique	101, 102, 103, 105, 203, 211, 307, 311, 337	Org. spatiale	102, 202, 302, 402
Chimie	201, 902	Histoire de l'art	101, 301, 401
Physique	101, 301, 929	Cinéma	922
Géologie	932	Céramique	101, 201, 401
Sc. graphiques	101, 201	Français	102, 111, 202, 302, 321, 331, 402, 902, 911, 929, 946
Géographie	214, 310	Anglais	101, 201, 301, 401, 901, 902, 905, 908
Garderie d'enfants	133, 633	Espagnol	101, 201, 301, 401
Histoire	951, 983	Allemand	101, 201
Philosophie	101, 201, 218, 301, 401, 403, 961	Russe	101
Psychologie	102, 202, 205, 305, 901, 903, 911, 914	Électrotechnique	110, 210, 310, 410 510, 620, 720, 820
Anthropologie	900, 912	Aérotechnique	550, 433, 543, 107, 111
Économie	920, 921, 935		
Politique	940, 942, 950		
Sociologie	960, 964, 101, 211		
Tech. administratives	914, 916, 925, 928, 929, 935, 110, 210, 320, 430, 523, 540, 603, 623, 660		
Secrétariat	431		
Informatique	101, 111, 201, 501, 521, 918		

Inscriptions:

— Les 3 et 4 janvier 1979 - de 13h30 à 16h30
— Du 8 au 11 janvier 1979 - de 13h30 à 16h30
— Les 8, 9, 10 et 11 janvier 1979 - de 19h00 à 21h00

Demandez notre brochure

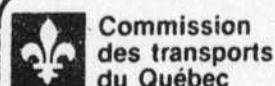
945 Chemin de Chambly, Longueuil

Tél.: 463-1840

L'ÉDUCATION DES ADULTES
AU CEGEP



je m'inscris!



Commission
des transports
du Québec

AVIS

AUX USAGERS DE SERVICE DE DEMENAGEMENT AU QUEBEC
DE OU VERS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DE QUEBEC OU A L'INTERIEUR DE CE TERRITOIRE

La Commission peut de sa propre initiative et dans l'intérêt public faire enquête pour s'assurer que les taux et tarifs de camionnage sont justes et raisonnables et pour ces motifs a décidé d'enquêter en cette matière.

La Commission a le plus vif souci de susciter et de s'assurer la participation des usagers et des détenteurs de permis. A cette fin, la Commission est disposée à recevoir les représentations des usagers et dans le but de faciliter votre participation, nous vous prions de compléter le coupon ci-attaché si vous le jugez à propos et de le retourner dans les meilleurs délais à la Direction des enquêtes de la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke est, Montréal, H2L 1K2.

Sur réception de votre coupon, la Commission vous transmettra un bref questionnaire à compléter.

Dans le cadre de la même enquête, la Commission a envoyé un questionnaire destiné aux détenteurs de permis concernés. Ces questionnaires, une fois complétés, seront accessibles au public pour consultation.

Commission des transports du Québec
Direction des enquêtes
505, rue Sherbrooke est
Montréal, H2L 1K2

Veuillez me faire parvenir le questionnaire des usagers.

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

(écrire en lettres moulées)

PÉTROLES EN VEDETTE

La Bourse de Toronto est bien lancée. Elle a encore accompli des progrès, grâce au bon comportement des secteurs du pétrole et de la finance. L'indice composite est monté de 6,51 et marquait 1.345,01 à l'issue d'une séance animée.

Les hydrocarbures gagnent 9,39 à 1.905,89, établissant ainsi un record absolu, les services financiers avancent de 9,1 à 1.208,15, les industries de 6,53 à 1.075,14 et les mines de 1,86 à 1.157,86. Ajoutons à cela un bond de 30 points dans le groupe des transports.

À la fin de la journée, on comptait 270 valeurs à la hausse, 184 à la baisse et 209 stables. Il s'est traité pour 9,52 millions d'actions et, au marché des options 2,074 contrats à été négociés. Simpkins a été le titre industriel le plus manipulé.

Hudson Bay Oil monte de 1-3-4 à 97,34, Fanning Tractor de 1-3-4 à 26-1-2, Aquitaine de 1-3-4 à 22-1-2, Dome Petroleum de 1-8 à 97-3-4 et Westburne de 1-8 à 36-7-8.

Dominion Bridge recule de 1-8 à 831-1-2, Magna International B de 1-4 à 15-1-4, All Can Holdings B de 3-8 à 6, Brascan A de 1-4 à 19-1-2 et Noranda Mines A de 1-4 à 38-3-4.

Dans le secteur minier, Denison Mines avance de 2-1-2 à 879-1-2, Afion Mines de 3-4 à 13 et Camflo de 5-8 à 14-3-8. Placer Development descend de 1-4 à 227 et Cyprus Arand de 1-4 à 10-5-8.

Parmi les pétroles, Bonanza Petroleum progresse de 7-8 à 337-3-4, Homestead Oil de 3-4 à 10-1-2 et Merland Explorations de 5-8 à 10-3-8. Mais Merrill abandonne 1-2 à 820-1-4 et Ranger Oil 3-8 à 17-1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Abacus	200	514	14%	14%	Cal Power	7057	541%	40%	40%	Dom Steel	
Abiloby	200	515	15%	15%	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Action Trk	1000				Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Adams A	200	60	60	-1	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Affon Min	1550	13	12 1/2	13	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Agropac E	2425	56	6	6	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alamo	200	6	6	6	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Akcaliso	500	80	80	80	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Albany	17500	55	55	55	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Albany	17500	55	55	55	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alfa Gas A	1957	1515	1515	1515	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alfa Gas F	327	227	227	227	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alfa Gas G	1077	227	227	227	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alfa Gas H	7740	880	25 1/2	25 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alfa Gas I	495	424	24	24	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alcan	22677	514	40 1/4	41 1/4	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alco Cent	700	1000	20	20	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alco Cent	1980	1000	20	20	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000	227	27 1/2	27 1/2	Cal P 10 p	10	1113	113	113	D Textile	
Alstet P	1000										

Les investisseurs semblent douter de la valeur de la direction de Brascan

par Michel Nadeau

Les actions de Brascan n'arrivent toujours pas à passer la barre des \$20 en dépit d'un volume important de titres échangés cette semaine aux bourses de Toronto et Montréal.

Les milieux financiers semblent être assez réservés quant à l'aptitude des dirigeants de Brascan de réinvestir avec bonheur et profits les \$380 millions US que la compagnie recevra des autorités

brésiliennes pour la vente des réseaux d'électricité de Rio de Janeiro et Sao Paulo.

Au moment de l'annonce de la nouvelle, le 28 décembre dernier, le titre valait \$16.50. La déclaration du président du conseil, M. J.H. Moore n'a fait qu'ajouter \$2.50 à la valeur du titre en bourse.

Pourtant le montant accordé par l'Hydro brésilienne représente une somme de \$17.20 par action. De plus, on estime que les autres actifs de

Brascan au Brésil et au Canada ont une valeur d'environ \$10.

Cette situation un peu gênante s'explique par de nombreux facteurs.

D'abord, Brascan n'a jamais été très populaire parmi les milieux investisseurs en raison de la trop grande importance de ses actifs dans le secteur de l'électricité au Brésil. Sur un bilan de \$3 milliards US en 1977, les services d'électricité comptaient pour \$2.2 milliards.

Il faut aussi préciser que le gouvernement brésilien n'autorise qu'un rapatriement de 25% des profits sous la forme de dividendes payés aux investisseurs étrangers.

En 1977, sur un bénéfice consolidé de \$145 millions (\$5.47 par action), la filiale brésilienne Light apportait \$135 millions.

On voit ainsi que la rentabilité des « autres » opérations n'est pas particulièrement spectaculaire.

Au Brésil, Brascan possède

des actifs d'une valeur de \$470 millions dont plus de la moitié sont concentrés dans le domaine bancaire. « Bance Brascan ». La compagnie contrôle également la troisième brasserie du pays, Skol-Caracu de même qu'elle détient une participation importante dans Swift Armour, un fournisseur de viande fraîche et un grand éleveur au Brésil. Ces filiales apportent un rendement raisonnable mais dont les 3/4 des gains ne peuvent sortir du pays.

Les deux filiales d'exploitation et d'exploration minière n'ont pas fourni de performance remarquables jusqu'à maintenant.

Il ne faut pas oublier que le Brésil est un pays qui connaît un taux d'inflation de 40% depuis trois ans et que plusieurs problèmes (inventaires, emprunts...) se greffent à ce facteur.

Si la direction de Brascan n'a pas fait un grand succès dans le domaine des richesses naturelles au Brésil, il en va de même au Canada où Brascan Resources et Western Mines n'ont apporté qu'une contribution modeste aux profits de Brascan au cours des dernières années.

Dans le secteur des produits de consommation, la compagnie détient une participation de 24% dans John Labatt et il n'est pas question d'accroître cette proportion, à clairement laissé entendre M. Moore.

Les bénéfices de John Labatt et de ses filiales (Ogilvie, Vins Château-Gai, Catelli-Habitant, Laura Second...) n'ont avancé que modestement depuis cinq ans.

Brascan oeuvre également dans deux autres domaines: la production d'hydro-électricité dans le nord de l'Ontario où Great Lakes Power entreprendra prochainement la construction d'installations assez importantes et le secteur financier.

L'an dernier, Brascan a fait l'achat du quart des actions de la London Life.

Brascan détient 63% des titres de Triarch Corp. une société de placement dont la Banque Provinciale est actionnaire à 15%.

Mais là encore, les choix des dirigeants de Brascan n'ont pas été toujours très heureux.

En dix ans, les profits n'ont fait que doubler passant de \$2.94 par action à \$5.70 en 1977. Jusqu'à maintenant, ils sont à la baisse pour l'année qui vient de se terminer. Les dividendes n'ont pas bronché, demeurant à \$1.00 par an depuis 1967.

Les observateurs lancent l'idée que Brascan investira dans le domaine des richesses naturelles. Mais le bilan de la compagnie dans ce domaine demeure modeste.

La gestion d'un réseau électrique dans une région en pleine croissance comme le Brésil poussait régulièrement vers le haut les profits de la compagnie. Mais aujourd'hui, privé de cet actif, que deviendra Brascan?

C'est la question que se posent de nombreux investisseurs en se montrant plutôt perplexes.

Bennett voudrait-il acquérir MacMillan?

par Daniel Raunet

VANCOUVER — Pas grand-chose n'a percé des entretiens qu'a eus dans la journée de jeudi le premier ministre de la Colombie Britannique avec les présidents de MacMillan Bloedel, CP Investments et Domtar, Messieurs Calvert Knudsen, Ian Sinclair, et Alex Hamilton.

M. Bill Bennett a déclaré qu'il avait expliqué à ses interlocuteurs la position de la province, qui est de conserver à MacMillan Bloedel son caractère provincial. A son départ de Vancouver hier M. Ian Sinclair a annoncé que le conseil d'administration de CP Investments étudierait la situation lors d'une réunion à Montréal la semaine prochaine.

Rappelons que la filiale du Canadien Pacifique avait fait savoir le 27 décembre dernier qu'elle comptait acquérir une part majoritaire dans MacMillan-Bloedel, principale compagnie forestière de la Colombie-Britannique, dont elle possédait jusqu'alors 13.4% des actions.

Le président de Domtar, M. Alex Hamilton, a déclaré de son côté à l'issue d'un entretien avec M. Calvert Knudsen que sa com-

pagnie et MacMillan-Bloedel avaient décidé de prolonger la trêve qui règne entre les deux firmes depuis qu'elles ont retiré leurs offres publiques d'achat réciproques. Domtar comptait initialement racheter la majorité des actions de sa rivale de la côte Pacifique, tandis que MacMillan Bloedel, qui a acquis récemment 20% du capital de Domtar, annonçait sa décision de porter cette participation à plus de 51%.

Personne ne semble prendre bien au sérieux la menace d'une annulation par Victoria des droits de coupe de MacMillan-Bloedel au cas où des intérêts montréalais s'empareraient de cette compagnie, mais les intentions de la province demeurent mystérieuses. Le député néo-démocrate Charles Barber a déclaré avoir appris de bonne source que le gouvernement créditiste rachèterait discrètement des actions de MacMillan Bloedel à 30 dollars chacune (contre 28 dollars dans l'offre initiale de CP Investments).

M. Bennett a refusé de confirmer la rumeur, qualifiant M. Barber d'irresponsable. Le premier ministre de la Colombie-Britannique s'est contenté du commentaire sibyllin: « Je ne suis pas un socialiste ».

Crédit foncier: le conseil se prononcera lundi sur l'offre de la Banque d'Épargne

Le conseil d'administration du Crédit foncier franco-canadien va poursuivre, lundi, la réunion amorcée jeudi dernier aux fins d'examiner la recommandation aux actionnaires d'accepter l'offre d'achat publique soumise par la Banque d'Épargne, au prix de \$120 millions.

Le secrétaire général de la société, M. Hubert de la Beaumelle, a fait remarquer que la longue séance du conseil est tout à fait normale vu l'importance de l'offre, faite le 20 décembre.

Selon un analyste, cette réunion pourrait durer longtemps à cause de la question inhabituelle à débattre. En outre, on ne sait pas si la loi adoptée dernièrement par l'Assemblée nationale québécoise et qui restreint la mainmise étrangère sur les établissements financiers, touchera l'offre de la Banque d'Épargne. Celle-ci est une société de droit canadien, ce qui n'est pas fait pour arranger les choses.

Le Crédit foncier avait déclaré qu'il ferait connaître sa décision relative à l'offre au plus tard le 12 janvier, soit une semaine avant l'expiration du délai accordé aux actionnaires pour soumettre leurs titres. Ils recevraient \$140 par action si la banque obtenait 51 pour cent au moins des 866,000 actions en circulation de la so-

ciété de prêts hypothécaires établie à Montréal.

Près de la moitié des actions du Crédit foncier sont dans des mains françaises et belges. La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas — Paribas — détient 21 pour cent de tout le paquet par l'entremise de ses filiales.

Au dire d'un négociant, les maisons de courtage ne font pas d'analyse courante du Crédit foncier parce qu'il n'y a pas suffisamment d'actions dans le marché canadien susceptibles d'intéresser les in-

vestisseurs du secteur financier.

« La plupart des gens ont décidé d'attendre et de laisser venir les choses, dit-il, parce qu'on ne peut vraiment spéculer sur quoi que ce soit. »

Les administrateurs se trouvent devant une affaire compliquée: 20 à 30 pour cent des actionnaires, qui sont tous en France, sont inconnus. Les actions sont au porteur et non autorisées.

L'offre de la Banque d'épargne est consécutive à celle faite le 5 décembre par la Cen-

tral and Eastern Trust Co. de Moncton, N.-B., à \$138 pièce, pour s'emparer de 55 pour cent des actions du Crédit foncier. Mais la Central s'est désistée le 19 décembre, après que le gouvernement québécois eut pris des mesures législatives en vue de restreindre les opérations de mainmise.

M. Henry Rhude, président du conseil de la Central, disait à l'époque que sa société avait pris la décision de se retirer après avoir étudié la loi. Il en avait conclu qu'il ne pourrait jamais se porter acquéreur du Crédit foncier.

Les gouverneurs des banques se pencheront sur le S.M.E.

BALE (AFP) — Le système monétaire européen (S.M.E.), sera de nouveau au centre des entretiens des principaux gouverneurs des banques centrales occidentales lors de leur réunion mensuelle lundi à Bâle.

Dans les milieux informés, on n'escompte cependant aucune décision de cette réunion puisque le démarrage du S.M.E., qui aurait du avoir lieu le premier janvier dernier, dépend maintenant du

reglement du différend franco-allemand portant sur les montants compensatoires européens.

Si un accord franco-allemand sur cette question émerge du sommet de la Gaudeloupe auquel participent ce week-end les chefs d'Etat et de gouvernement des « quatre » (Etats-Unis, France, RFA et Grande-Bretagne), une nouvelle impulsion pourrait être donnée aux travaux des experts à Bâle.

Mais le président Valéry Giscard d'Estaing a déclaré à l'ouverture de ce sommet qu'il n'avait « pas l'intention de parler du S.M.E. avec le Chancelier Schmidt ». Il a d'autre part estimé mercredi dernier, qu'un mois serait nécessaire pour régler l'affaire des montants compensatoires.

L'idée du S.M.E. était née lors du conseil européen de Brème, les 6 et 7 juillet. Il faut ensuite attendre le sommet d'Aix La Chapelle, le 15 sep-

tembre, pour que le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, et le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, tracent les grandes lignes du projet. Le marchandage commença trois jours plus tard lorsque les ministres des Finances français et ouest-allemand présentèrent le projet à leurs partenaires européens.

Lors du conseil européen à Bruxelles, les 4 et 5 décembre les principaux problèmes paraissent réglés et l'on s'accordait à penser que tous les pays concernés, à l'exception de la Grande-Bretagne, participeraient au S.M.E. Mais l'Italie et l'Irlande ont alors manifesté de nouvelles exigences comme prix de leur participation au S.M.E.

Quelques jours plus tard, l'Italie puis l'Irlande adhèrent enfin au système.

Alors que plus rien ne s'opposait à son entrée en service le 2 janvier, un différend de dernière heure a surgi entre la RFA et la France. La France s'est opposée au démarrage du S.M.E tant que ce problème ne serait pas réglé. Un porte-parole de la Banque nationale belge déclarait vendredi, qu'il ne pouvait pas prédire quand le S.M.E. entrerait en vigueur.

« C'est comme une querelle de famille, les parents du S.M.E, la France et la RFA, discutent de la meilleure façon de s'occuper de l'enfant et pendant ce temps-là, le reste de la famille regarde », ironisait un observateur.

Dans ces conditions, les gouverneurs ne pourront vraisemblablement que peaufiner du point de vue technique le projet du S.M.E.

Outre la question de la zone de stabilité monétaire européenne, les gouverneurs s'intéresseront également au dollar après sa récente baisse qui a suivi l'augmentation, plus forte que prévue, des prix du pétrole décidée par l'OPEP et la dégradation de la situation en Iran.

Mais il semble exclu que de nouvelles mesures de soutien au dollar puissent être décidées, le récent recul des cours de la devise américaine paraissant actuellement enrayé.



banque provinciale
Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-huit cents par actions sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1979.

Ce trimestre, portant le numéro 324, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er février 1979, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque au 29 décembre 1978, à la fermeture des guichets.

Les nouvelles actions souscrites participeront à ce dividende en proportion du montant acquitté au 29 décembre 1978 sur le prix d'achat de \$12.00 par action souscrite.

Par ordre du conseil d'administration,

LE VICE-PRÉSIDENT ET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
R. Cousineau
Montréal, le 20 décembre 1978.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS "MITA"

Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Robic, Robic ET ASSOCIES

1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR LES IMMIGRANTS COURS DE FRANÇAIS

GRATUITS

COURS DU SOIR DÈS JANVIER

- les lundi, mardi et mercredi
de 19h00 à 21h45
- pendant 10 semaines
du 22 janvier au 28 mars
- inscription: les 8, 9 et
10 janvier de 19h00 à 21h00
lieux d'enseignement et d'inscription:

COFI Alain-Grandbois
4273, rue Drolet
tél.: 845-2295

COFI de Lévis
5940, boul. Monk
tél.: 761-5550

COFI Nord
8302, rue Saint-André
tél.: 384-7052

COFI Olivar-Asselin
3205, boul. Saint-Joseph est
tél.: 527-2181

Renseignements: auprès des COFI
de 9h00 à 15h30



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Immigration
Direction de la Formation

Commission des accidents du travail du Québec

Le projet de loi no 114 (sanctionné le 21 décembre 1978)

Des changements substantiels viennent d'être apportés à la Loi des accidents du travail, notamment en ce qui a trait à l'indemnisation des bénéficiaires, par suite de l'adoption du projet de loi no 114.

L'indemnisation à 90% du revenu net retenu

A partir du 1er janvier 1979, le calcul de l'indemnité du travailleur bénéficiaire ne se fera plus à partir de 75% du revenu brut, mais de 90% du revenu net retenu. Le salaire maximum assurable est, par ailleurs, porté à \$20 000. Les modalités de calcul du revenu net retenu seront établies par règlement et publiées à la Gazette officielle du Québec dans les prochaines semaines.

D'ici là, le calcul du revenu net retenu peut s'effectuer de la façon suivante.

Calcul du revenu net retenu

1) EXEMPTIONS D'IMPÔT

	PROV.	FÉD.
Célibataire	3 600	2 430
avec conjoint	6 300	4 560
avec conjoint	1 personne à charge	6 396 4 958

Pour chaque personne à charge additionnelle, les exemptions sont de \$96 au provincial et de \$398 au fédéral.

2) DÉDUCTIONS

Revenu annuel net = revenu annuel brut
- (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov.
+ Imp. féd.) x 90

Revenu mensuel net = [revenu annuel brut
- (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov.
+ Imp. féd.) x 90] x 1
12

Revenu hebdomadaire net = [revenu annuel brut
- (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov.
+ Imp. féd.) x 90] x 1 x 7 x 5*
365 5*

Revenu journalier net (5 jrs ouvrables) =
[revenu annuel brut
- (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov.
+ Imp. féd.) x 90] x 1 x 7
365 5*

* Représente le nombre de jours ouvrables par semaine.

Les tables de déductions d'impôts fédéral et provincial ainsi que celles des déductions pour le Régime de rentes du Québec et l'assurance chômage sont celles en vigueur au 31 décembre 1978.

L'avis d'accident

L'employeur est désormais tenu de remettre au travailleur accidenté une copie signée de l'avis d'accident (formule RE-1) et de lui permettre de prendre connaissance de son contenu avant d'y apposer sa signature.

Renseignements additionnels

Les employeurs recevront ces jours-ci un dépliant explicatif sur les changements apportés à la Loi des accidents du travail. Pour plus amples renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec le bureau de la Commission des accidents du travail de leur région.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER

Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, Belair & associés

Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — COATICOOK — MATANE

À PARTIR DU 1er JANVIER 1979

La rédaction du livre blanc sur le loisir est terminée

La CSQ et l'ISQ restructurés perdront certains pouvoirs

Le brouillon du livre blanc sur le sport amateur et le loisir est à toute fin utile terminé. C'est ce que nous a révélé le ministre responsable, M. Claude Charron, lors d'une entrevue exclusive. Toutefois le ministre n'a voulu promettre aucune date de publication, se contentant de dire « qu'il paraîtra quand il aura été accepté par le Conseil des ministres ».

Certaines indications donnent cependant à penser que ce sera bientôt. Interrogé au sujet de son avenir politique, M. Charron a en effet déclaré qu'il conservera son double rôle de leader parlementaire et de ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports « au moins jusqu'à la sortie du livre blanc ».

« Mais il est bien évident qu'avec la campagne référendaire, je vais devoir laisser une de mes deux tâches et je ne me fais pas d'illusion quant au ministère que le premier ministre va me demander d'abandonner ». La rumeur a jusqu'ici désigné trois noms principaux comme successeur éventuel du ministre responsable des sports, soit ceux des députés Guy Chevrette, Jean-François Bertrand et François Gendron. Le premier représentait le gouvernement au récent gala du Mérite sportif québécois, tandis que le second a travaillé directement au succès du Grand Prix automobile de Québec.

S'il n'a pas voulu définir le contenu de

ce sera le livre blanc, le ministre n'en a pas moins dévoilé plusieurs indices importants. Surtout, il a établi clairement qu'il respectera l'orientation du livre vert et que les réseaux municipal et scolaire seront privilégiés, pour la bonne et simple raison que « pour le peu d'argent qu'ils coûtent, c'est eux qui rapportent le plus ».

M. Charron prétend aussi que les consultations qui ont suivi la publication du livre vert n'ont fait que confirmer dans cette opinion, qu'il dit partagée par les intervenants de la base.

Le ministre sait pertinemment que son livre blanc risque de déplaire à plusieurs organismes à caractère provincial et plus élitistes, tels la Confédération des sports du Québec (CSQ) et l'Institut des sports du Québec (ISQ). Ce qui l'emmène à parler en termes peu élogieux de la tenue des récents états généraux du sport amateur québécois.

« J'aurais préféré le bordel total, qui aurait au moins provoqué un choc des idées, à la nullité totale qui a constitué l'apanage de cette rencontre. Nous avons versé \$40,000 en subvention pour la tenue de ces états généraux. Je n'y étais pas invité, poursuit toujours le ministre, mais à ce prix-là, je me suis imposé... »

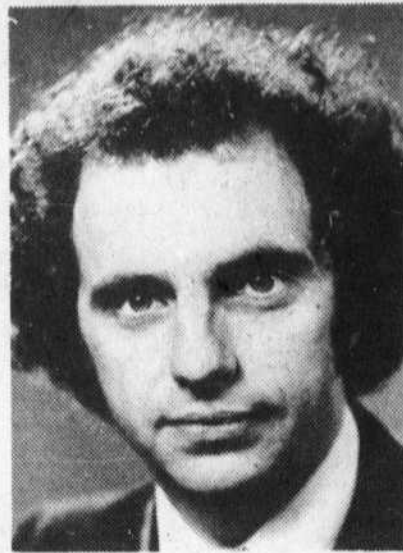
« Je leur ai posé 15 questions précises à partir des consultations faites en prévi-

Une entrevue avec Claude Charron

par Guy Robillard

sion de la publication du livre blanc. Je n'ai obtenu aucune réponse. Tout ça a été noyé dans des trucs comme « la place du sport dans la société... ». Alors qu'on n'attend pas la sortie du livre blanc pour dire que c'est une déception ».

Une tournée auprès des différents intervenants permet assez facilement de cerner le problème auquel est confronté M. Charron et qu'il a d'ailleurs reconnu.



On reconnaît qu'il y a un surplus d'organismes et de structures dans l'administration du sport amateur québécois, mais, comme il fallait s'y attendre, c'est toujours l'autre qui est de trop, de sorte que, quelles que soient les attitudes de M. Charron, il déplaira toujours à la majorité. Le fait est que, même si ce n'est pas nécessairement par mauvaise foi, on ne s'entend à peu près jamais, parmi les or-

ganismes concernés, sur ce que doit être l'orientation et la nouvelle structure du sport amateur. Et chacun a fait parvenir au ministre « son » document et « son » point de vue sur la question. Mais, comme l'ont prouvé les états généraux, lorsque vient le temps de proposer une solution globale, susceptible de rassembler tous les intervenants, on ne parvient pas à s'entendre, de sorte que bon gré mal gré, M. Charron va devoir procéder.

« Le livre blanc ne sera pas coercitif, mais il y a des organismes qui vont avoir de nouveaux rôles. Et notre politique de financement, qu'on accuse d'être confuse, va être changée. Les organismes (CSQ, ISQ, Société des Jeux du Québec, organismes de sport étudiant et de loisir et de plein air) vont être réaménagés selon leur nouveau rôle. Les structures seront affectées, mais on ne fera pas table rase de tout ce qui existe. » Néanmoins, ces propos vont sans doute suffire à en effrayer plusieurs, d'autant plus, comme nous l'ont répété le ministre et plusieurs intervenants, que le souci des organismes de conserver chacun « ses » privilèges constitue un problème majeur.

Ainsi, M. Charron affirme qu'il y aura sûrement place pour un Institut des sports (ou un organisme équivalent chargé de développer l'élite), mais de là à ce qu'il identifie lui-même les athlètes sélectionnés, comme le demande l'ISQ... Quant à la CSQ, qui ne demande

rien de moins que de devenir l'organisme suprême chargé du contrôle du sport amateur au Québec, M. Charron doute même qu'elle soit jugée indispensable par ses propres organismes constituants, soit les fédérations uni-sport.

« Les fédérations sont bien pour la CSQ, en principe, mais elles ne veulent pas payer quoi que ce soit pour la maintenir. Il faut aussi se demander si les fédérations peuvent fonctionner sans la CSQ comme les syndicats affiliés sans la CSN par exemple. » Si les gens de la CSQ savent lire entre les lignes, et c'est certainement le cas, ils comprendront qu'ils doivent faire un deuil de leurs ambitions. A vrai dire, des principaux organismes, il n'y a que la Société des Jeux du Québec qui file le parfait bonheur dans le système actuel, même si, au fond, les autres intervenants admettent que les choses ne vont pas si mal et qu'on est même favorisé par rapport aux autres provinces.

Reste un point qui fait pratiquement l'unanimité, tant auprès du ministre que des intervenants. L'organisme suprême appelé à administrer le sport amateur québécois et, vraisemblablement, certains sports professionnels « délicats » comme la boxe et la lutte, sera une régie d'Etat et non un ministère ou une succursale administrative d'un ministère, comme c'est présentement le cas avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Dallas et Pittsburgh favorisés pour accéder au Super Bowl

Les éliminatoires de la Ligue nationale de football se poursuivront demain alors que seront présentés à Pittsburgh et Los Angeles les matchs de finale de chacune des deux conférences.

Dans l'Américaine, les Oilers de Houston affronteront les redoutables Steelers de Pittsburgh, à 13 h 00, tandis que dans la Nationale, les Cowboys de Dallas, vainqueur du Super Bowl de l'an dernier, livreront bataille aux Rams de Los Angeles, à 16 h 30.

Steelers 24, Oilers 14. Qu'il neige ou pas, les Steelers de Pittsburgh devraient mettre fin à la poussée des Oilers qui alignent un trop grand nombre de joueurs de grand talent au sien de leur équipe. Les Oilers ont beau avoir la

joie d'aligner Earl Campbell, choisi le joueur de l'année dans sa conférence, les Steelers ont eux l'immense plaisir d'aligner le quart Terry Bradshaw et les receveurs Lynn Swann et John Stallworth.

De plus, les Steelers sont habitués au froid, alors que les Oilers jouent tous leurs matchs sous un toit, à l'Astrodome.

C'est d'ailleurs sous la neige que Bradshaw a connu l'un de ses meilleurs matchs, en 1978, alors qu'il avait complété 11 passes bonnes pour des gains de 240 verges contre les Colts de Baltimore dans une victoire de 35-13.

Quant à la défense des Steelers, qu'il suffise de dire que Mean Joe Greene, le pivot de la formidable ligne défensive de l'équipe, aime bien jouer chez lui, devant ses partisans, qu'il fasse froid ou pas.

Fait à noter, Houston est cependant le seul club de la conférence américaine à avoir battu les Steelers à domicile cette saison, l'ayant emporté 24-17, à Pittsburgh. Le quart Dan Pastorini, qui s'est dit hier nullement incommodé par une blessure aux côtes maintenant qu'il porte une veste anti-balle, avait alors joué un match colossal, complétant 13 de ses 19 passes au cours du match.

Si les Oilers espèrent l'emporter, Pastorini devra de nouveau connaître une très forte partie en atteignant régulièrement son receveur préféré Ken Burrough.

Cowboys 17, Rams 14

Il serait difficile de ne pas favoriser les Cowboys de Dallas en finale de la conférence nationale, demain, même s'ils ont subi un revers de 27-14 contre les Rams de Los Angeles, plus tôt en saison régulière.

Il serait difficile de ne pas le faire parce que les Cowboys, les grands champions de l'an dernier, alignent une équipe de vétérans qui ont gagné leurs sept derniers matchs, aidés par l'excellence du quart Roger Staubach, qui s'est dit complètement remis, hier, du demi Tony Dorsett et du formidable receveur qu'est Drew Pearson.

Pour gagner, les Rams devront une fois de plus espérer que le demi Cullen Bryant, qui remplace l'excellent Lawrence McCutcheon, connaisse une bonne partie contre la première ligne des Cowboys qui compte sur « To Tall » Jones et Randy White pour empêcher le quart Pat Haden de gagner du terrain au sol et ainsi avoir plus de temps pour décocher ses passes, notamment à Ron Jesse.

fiance qu'il accepte nos propositions », a-t-il ajouté. Depuis sa retraite, Bill Nyrop habite Minneapolis où il est agent d'assurances.

Larry Robinson et Pierre Mondou, blessés jeudi au cours d'un match contre les Kings de Los Angeles, manquent à l'appel du Canadien de Montréal pendant quelques jours.

Robinson a subi une fracture au nez et devra s'absenter pour deux matchs tandis que Mondou, blessé au genou gauche, ne reviendra pas au jeu avant une semaine.

Le Tricolore, qui compte déjà un surplus de joueurs, n'entend pas faire appel aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse pour remplacer les nouveaux absents.

Par ailleurs, c'est mercredi que le capitaine de l'équipe, Yvan Cournoyer, subira sa deuxième intervention chirurgicale au dos. Cournoyer, qui est âgé de 36 ans, est menacé de devoir mettre fin à sa carrière.

Le Suédois Ulf Nilsson a réussi le tour du chapeau pour mener les Rangers à une victoire de 6-4 contre les Canucks de Vancouver, hier à New York.

Phil Esposito, Dave Maloney et Walt Tkaczuk, son 200e en carrière, ont marqué les autres buts des Rangers qui menaient 6-2 avant que les Canucks ne comptent deux fois dans la dernière minute de jeu.

Harold Snepets, Don Lever, Hubert Martin et Ron Sedlbauer ont riposté pour les Canucks qui n'ont pas gagné un seul de leurs 10 derniers matchs à l'étranger.

Chez les Rangers Anders Hedberg a récolté deux passes. A Atlanta, les Flames ont comblé un déficit de 3-0 dans

les deux dernières périodes pour finalement arracher un match nul de 3-3 aux Penguins de Pittsburgh.

David Shand et Eric Vail ont marqué en troisième. Red Laurence a réussi le premier but des Flames, en milieu de deuxième.

L'ex-Canadien Rodney Schutt a compté à deux reprises chez les Penguins. Un autre ancien Canadien, Peter Lee a obtenu l'autre.

(CP) — Le Montréalais Daniel Bélard a pris la seconde position, hier, à l'issue des concours individuels des Championnats de l'est du Canada qui se déroulent jusqu'à dimanche à l'aréna municipal de Saint-Laurent.



L'île Notre-Dame sera de nouveau le rendez-vous des adeptes de sports de plein air de la région métropolitaine puisqu'il est possible, depuis hier, de faire du ski de fond, du patinage et de la glissade en s'y rendant en auto ou en métro. (Photo Jacques Grenier)

Marshall avec les Twins

BLOOMINGTON (AP) — Mike Marshall jouera au Minnesota et non à Montréal la saison prochaine.

Le releveur a en effet accepté une entente de trois ans à raison de \$300,000 par année des Twins du Minnesota, hier, ce qui en fait le joueur le mieux payé de l'histoire du club.

« J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour Gene Mauch, j'aime la ville et l'esprit d'équipe qui règne chez les Twins, a dit Marshall pour expliquer son choix. Il n'y a pas que l'argent qui compte. »

Agent libre après avoir signé un contrat d'une saison avec les Twins, au mois de mai, Marshall avait été réclamé par neuf équipes, dont les Expos, au repêchage des agents libres qui a suivi la saison régulière. Selon Marshall, cinq clubs lui auraient présenté des offres supérieures à \$1 million pour une durée de trois ans.

A 35 ans, l'ancien joueur des Expos a remporté 10 victoires contre 12 revers en 1978, protégeant 21 victoires des Twins tout en conservant une excellente moyenne de points mérités de 2,36.

D'autre part, Calvin Griffith, a profité de l'occasion pour faire savoir qu'il avait rompu toutes négociations avec Rod Carew, disant que les Twins n'ont pas des moyens financiers suffisants pour l'aligner et invitant même le champion frappeur de la Ligue Américaine à accepter l'offre des Giants de San Francisco.

On se rappellera que Carew avait opposé son droit de veto à la transaction conclue par Griffith, les mois derniers, en vertu de laquelle les Twins obtenaient les services de Mike Ivie, Jim Dwyer et Phil Natsu en retour du joueur étoile.

Rod Carew a remporté le championnat des frappeurs pour la septième fois de sa carrière, en 1978, conservant une moyenne au bâton de .333. Agé de 33 ans, il fait partie des Twins depuis 1966.

Agé de 26 ans, Bill Nyrop a pris le public montréalais par surprise au début de la saison en annonçant qu'il se retirait.

Le directeur-gérant des North Stars, Lou Nanne, a bon espoir de réussir à persuader Nyrop, qui avait connu l'an dernier une excellente saison en jouant aux côtés des vétérans Guy Lapointe, Larry Robinson et Serge Savard, de continuer sa carrière au Minnesota.

« Il m'a dit ces jours derniers, a précisé Nanne qu'il aimerait bien endosser l'uniforme du club, et j'ai con-

viencé Nyrop. C'est ce qu'a confirmé hier à son bureau de la rue Sainte-Catherine le directeur-général Irving Grundman, en précisant toutefois que les North Stars devront conclure un échange avec l'équipe s'ils réussissent à convaincre Nyrop.

Le Canadien de Montréal a donné la permission aux North Stars du Minnesota d'entreprendre des pourparlers avec Bill Nyrop dans le but de convaincre l'ex-défenseur du Canadien à poursuivre sa carrière dans sa ville natale.

C'est ce qu'a confirmé hier à son bureau de la rue Sainte-Catherine le directeur-général Irving Grundman, en précisant toutefois que les North Stars devront conclure un échange avec l'équipe s'ils réussissent à convaincre Nyrop.

Le Canadien de Montréal a donné la permission aux North Stars du Minnesota d'entreprendre des pourparlers avec Bill Nyrop dans le but de convaincre l'ex-défenseur du Canadien à poursuivre sa carrière dans sa ville natale.

Ron Guidry des Yankees choisi l'athlète par excellence en 78

(AP) — L'artilleur Ron Guidry, des Yankees de New York, a été choisi hier l'athlète masculin de l'année en 1978. Il se joint donc à la golfeuse Nancy Lopez qui avait mérité le même honneur chez les femmes plus tôt cette semaine.

Guidry, qui a remporté le trophée Cy Young, dans la Ligue américaine de baseball, a remporté 25 victoires et subi seulement trois défaites au cours de la saison. Il a recueilli 143 des 412 voix exprimées au scrutin de l'Association Press, devançant Pete Rose, qui est passé récemment des Reds de Cincinnati aux Phillies de Philadelphie, de 49 voix: Rose a établi un record moderne de la Ligue nationale en frappant en lieu sûr dans 44 matches consécutifs.

Le voltigeur Jim Rice, des Red Sox de Boston, a pris la troisième place avec 38 voix. Rice avait été proclamé joueur par excellence de la Ligue américaine devant Guidry, Mohammed Ali, premier

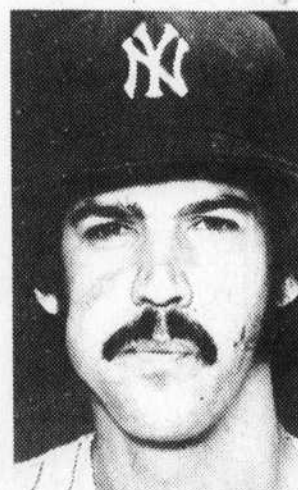
boxeur de l'histoire à avoir conquis à trois reprises le titre de champion du monde poids lourd, s'est classé quatrième avec 26 voix, trois de plus que le demi Earl Campbell, recrue des Oilers de Houston, de la Ligue nationale de football.

Parmi les 10 premiers figurent aussi le pilote automobile Mario Andretti, avec 13 voix, le marathonien Bill Rodgers, 12, le voltigeur Dave Parker, 9, des Pirates de Pittsburgh, le jockey Steve Cauthen, 6, et le tennismen suédois Bjorn Borg, 7. Cauthen avait mérité le titre l'an dernier.

Guidry, en établissant un coefficient victoires-défaites de .893, a créé un précédent pour un lanceur de 20 victoires ou plus. Sa moyenne de 1.74 point mérité était en outre la plus basse pour un lanceur gaucher de la Ligue américaine depuis que Butch Leonard a complété la saison 1914 avec une moyenne de 1.01. Enfin, Guidry, en réalisant neuf blanchissages, a réédité un record établi en 1916 par Babe Ruth.

Quant à Nancy Lopez, âgée de 21 ans, elle a réalisé un record en empochant \$189,813 à sa première saison sur le circuit de la LPGA. Elle a reçu 336 votes sur un total possible de 412 lors du scrutin tenu un peu partout aux États-Unis. Elle est ainsi devenue la première golfeuse depuis Kathy Whitworth en 1966 à mériter cet honneur. Chris Evert, trois fois gagnante de ce titre, a terminé deuxième au scrutin avec 25 votes suivie de Tracy Austin, de Martine Navratilova et de la jeune nageuse Tracy Caulkins.

Lopez a convaincu tout le monde en remportant neuf tournois, dont cinq d'affilée sur le circuit de la LPGA.



Ron Guidry

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi

Los Angeles 5, Montréal 4

Philadelphie 3, Islanders NY 2

Chicago 3, Buffalo 3

Detroit 6, URSS 5

(hors-concours)

Hier

Rangers NY 6, Vancouver 4

Pittsburgh 3, Atlanta 3

Boston à Colorado

Ce soir

Vancouver à Montréal

Philadelphie à Islanders NY

Washington à Detroit

Los Angeles à Pittsburgh

Chicago à Toronto

Colorado à St-Louis

Boston au Minnesota

Dimanche

Los Angeles à Philadelphie

Washington à Chicago

Detroit à Buffalo

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

b p pts

Trotter, Isl. 27 37 64

Lafleur, Mon. 26 37 63

Dionne, LA 29 29 58

MacMillan, Atl. 18 40 58

Bossy, Isl. 33 24 57

Chouinard, Atl. 25 30 55

Guerke, St-L. 14 38 52

Guillies, Isl. 15 36 51

Lysiak, Atl. 20 28 48

Potvin, Isl. 15 33 48

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

pj g p n pp pc pts

MONTRÉAL 39 26 8 5 161 101 57

LOS ANGELES 39 16 6 6 144 132 38

PITTSBURGH 39 15 16 8 139 137 38

DETROIT 39 8 20 11 117 140 27

WASHINGTON 38 9 22 7 118 174 25

Section Charles Adams

b p pts

BOSTON 38 25 6 7 165 118 57

TORONTO 40 17 17 6 132 128 40

BUFFALO 38 15 13 10 126 121 40

MINNESOTA 36 14 18 4 115 127 32

Section Lester Patrick

pj g p n pp pc pts

ISLANDERS NY 37 25 5 7 177 100 57

RANGERS NY 39 22 13 4 163 130 48

PHILADELPHIE 39 20 13 6 131 115 46

ATLANTA 41 21 16 4 165 146 46

Section Connie Smythe

pj g p n pp pc pts

CHICAGO 37 12 17 8 113 138 32

VANCOUVER 40 14 23 3 125 161 31

COLORADO 39 8 25 6 110 163 22

ST-LOUIS 41 8 27 6 119 189 22

Ligue Nationale

Rangers 6, Canucks 4

Première période

1-NY RANGERS, Nilsson (15) 11-12

Greschner 11-12

Pénalités-Parrish NYR 1:37, Maloney Vcr 4:13.

Maloney NYR 20:00

Deuxième période

2-VANCOUVER, Snepets (3) 1-12

Bligh, Sedlbauer 1-12

3-NY RANGERS, Nilsson (16) 5-57

Vadnais, Hedberg 5-57

4-NY RANGERS, Tkaczuk (16) 8-56

Pénalités-Duguay NYR 1:31, New York banc 5:44, Smyl Vcr, Parrish NYR 12:16, Oddell-son Vcr, Hedberg NYR majeures, Fotu NYR mineure double, match 16:47, Parrish NYR, Fraser Vcr majeures 19:15.

Troisième période

5-NY RANGERS, Esposito (21) 9-26

Plante, Talafous 9-26

6-NY RANGERS, Nilsson (17) 9-49

McEwen, Hedberg 9-49

7-VANCOUVER, Lewy (13) 14-09

Smyl, Lindgren 14-09

8-NY RANGERS, Maloney (4) 18-06

Bligh 18-06

9-VANCOUVER, Martin (10) 18-59

Plante 18-59

10-VANCOUVER, Sedlbauer (26) 19-41

Kearns 19-41

Pénalités-Nilsson NYR majeure, Graves Vcr 10:55, Kearns Vcr 16:09.

Tirs au but

Vancouver 6 10 10-26

NY Rangers 6 10 12-28

Gardien-Wilson, Vancouver, Soetaert, NY Rangers

A=17,414

Pinguins 3, Flames 3

Première période

1-PITTSBURGH, Lee (21) 14-06

2-PITTSBURGH, Schutt (11) 19-44

Mahovich, Stachouse 19-44

Pénalités-Mahovich Pgh 7:14, Platt Atl 17:29.

Deuxième période

3-PITTSBURGH, Schutt (12) 6-32

4-ATLANTA, Laurence (4) 11-15

Lalonde, Kex 11-15

Alley et Lefebvre au Musée des Beaux-arts

Comment apprivoiser l'hiver?

par René Viau

Brr...! A peine entrés à l'intérieur du Musée des Beaux-arts, nous voilà plongés dans la sloche et dans les bancs de neige. « Mon pays c'est l'hiver ». Nous y sommes. « Pognés dans la sloche, un transfert entre les dents. » Le cadre de marqueterie délicatement ouvragé de l'une des grandes portes d'une salle d'exposition du Musée dispa-

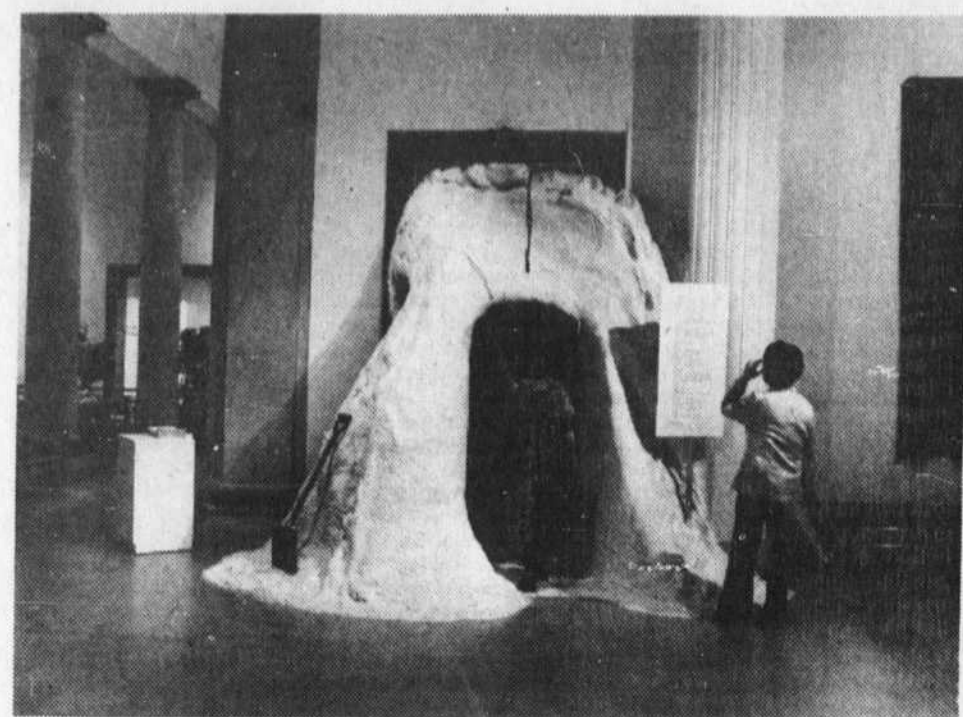
rait sous une croûte épaisse de matière plastique. Une croûte blanche. C'est l'entrée du tunnel où une pelle est posée en évidence.

Dans ce labyrinthe et sur le thème des mythologies québécoises reliées à l'hiver, Edmund Alley a conçu et réalisé un environnement intitulé *Québec-Hiver*, avec l'assistance de Peter Gnass, de Michel Goulet et de Suzanne

Pasquin. C'est l'une des trois facettes de l'exposition *Le Musée d'hiver* présentée par le Musée des Beaux-arts de Montréal jusqu'au 29 janvier 1979. Outre l'environnement d'Alley, on pourra flâner sur la patinoire créée par le cinéaste Jean-Pierre Lefebvre, dans l'autre salle où a lieu l'exposition. C'est là que débouche le tunnel-labyrinthe qui semble creusé dans la

neige. La patinoire est animée par plus de 400 photographies, des textes poétiques et une murale. Les visiteurs peuvent écrire leurs réflexions et dessiner sur les bandes de la patinoire. Sur la patinoire, la comédienne Francine Ruel, s'inspirant de thèmes fournis par Michel Garneau, improvise et dialogue avec les visiteurs. Elle sera sur la patinoire dimanche, mardi et jeudi prochain à 15 heures. L'exposition, subventionnée par le Conseil des arts du Canada, a été coordonnée par Normand Thériault.

En guise de mode d'emploi, Alley écrit sur un écriteau, à l'entrée du labyrinthe, une forme étonnante qui s'allonge et englobe 5 points focalisateurs. Le premier, un landau noir est fixé sur le marbre autour duquel des personnages reproduits en dessins grands natures semblent attendre un signe de vie, un renouveau. Ensuite, la fenêtre « patrimoine »: une sorte de cadre défraîchi à la peinture verte et épaisse qui résistera, songe-t-on, à bien des décapages. Enseré par ce cadre, un miroir est voilé par un store déroulable, recouvert de cette même noirceur opaque. Une vision des années quarante? Il y a aussi cet autre arrêt. Un mur de glace ou transparent s'élève à travers de minces ouvertures des visions de soleil, d'été, de campagne, de Miami, de bouteilles de bière... les fuites, les utopies. Dans ce lieu, ce grand lavabo cosmique, résonnent les radios somas. Sous les parasols fleuris, les hot-lines tonitruent, hurlent la bêtise et l'aliénation. Dans ce décor de patios, de fausses briques, de « bébèles » de Noël, des images de Miami, des photos souvenir de l'opéra-savon quotidien sont projetés, bercés par la voix du professeur Nefertiti, sexologue et par Madame Gros-lot, l'animatrice du « hot-lines » genre « Radio-sexe »; une rumeur troublée par l'auditrice qui appelle « par rapport à mon mari ».



Le tunnel-labyrinthe de Alley



La patinoire de Jean-Pierre Lefebvre

David Fennario

Le changement social passe par le théâtre

par Adrien Gruslin

De tous les dramaturges d'ici utilisant la langue anglaise, David Fennario est sans conteste le plus québécois. Implanté à Pointe-Saint-Charles, lieu de naissance et de résidence de l'auteur, son théâtre traduit profondément la dualité des deux solitudes, des deux cultures, des deux langages vivant sous un même toit. Les protagonistes des pièces se nomment Paquette ou Regan, Thibault ou Williams. Ils sont voisins de balcon, travaillent pour le même patron au même entrepôt, boivent à la même taverne du coin. Tout normalement, le dramaturge fait appel aux deux langues pour écrire. Quarante pourcent de *Balconville* est en français. Il mêle les deux, calcule délibérément des tournures de phrases tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre.

Le théâtre de David Fennario est l'expression grouillante, sombre et violente, réaliste, précise l'auteur rencontré en début de semaine, d'une vie difficile de petits travailleurs exploités. « Leur vie est tought, ils sont aux prises avec une énorme « bullshit » (le mot reviendra à plusieurs reprises dans la conversation) mais ils se battent et mon théâtre cherche à les aider en ce sens ».

David Fennario est venu au théâtre par hasard, sur l'invitation de Maurice Podbrey, le directeur artistique du Centaur qui avait été séduit par la lecture de *Without a parachute*. Le p'tit gars de Pointe-Saint-Charles n'avait pratiquement jamais mis les pieds au théâtre et pourtant, dès sa première pièce *On the Job* en février 1975, il a connu le succès.

Dans un style simple, direct et percutant, *On the Job* exposait les relations travailleurs-patrons et l'exploitation des premiers par les seconds. L'année suivante, en novembre 1976, l'auteur récidivait avec *Nothing to lose*. Réapparaissaient les mêmes personnages, milieux, entrepôt de livraison de Pointe-Saint-Charles et surtout une même oppression. Mais les ouvriers ont mûri, atteint un niveau de conscience accru. Dans *On the job*, les patrons étaient forts et présents, ils avaient le dessus. Dans *Nothing to lose*, seul le contremaître les représente et il se fait rosser. Les tra-

vailleurs n'ont pas gagné mais ils réagissent. Avec *Balconville*, à l'affiche depuis jeudi au Centaur, Fennario poursuit la même thématique. Auparavant, en février 1978, il avait signé une troisième pièce. *Toronto* se situait dans la ville du même nom, dans le milieu des artistes. Le style direct perdurait mais le contexte n'était plus le même et la pièce avait moins bien marché.

Dans *Balconville*, l'action est revenue à la Pointe, cette fois non plus à l'entrepôt mais sur les balcons. Le décor de Barbra Matis reproduit eux typiques de ce quartier. Le dramaturge s'attache toujours aux deux

servateurs. Cette violence s'est résorbée maintenant, parce qu'elle a trouvé une expression politique ».

Plus loin, dans une analyse résolument marxiste de la société, il poursuivait: « La bourgeoisie nous divise pour régner, en quelque sorte. Si on reprend l'analogie avec les Noirs américains, on pourrait dire qu'eux ont, en grande partie, pris conscience de leur héritage culturel et empêché qu'il soit assimilé. À l'heure actuelle, ils commencent à se rendre compte que leur véritable ennemi est le capitalisme nord-américain; qu'ils doivent s'unir aux exploités de race blanche pour le vaincre. Les Québécois francophones devront en arriver là: une union avec les Anglophones exploités. Les ouvriers anglophones en ce moment se sentent menacés par la montée du nationalisme québécois. Ils sont apeurés. C'est justement ce que souhaitent les capitalistes. Je ne crois pas que le mouvement indépendantiste soit un mouvement de libération nationale ».

Quatre ans plus tard, à trente-deux ans, il partage

toujours les mêmes opinions. « L'indépendance, à son avis, est quelque chose d'essentiellement émotif, de poétique, en somme. Pour les travailleurs, il importe d'abord de contrôler leurs industries. C'est même la seule chose qui compte. Le véritable problème se situe bien davantage au plan des classes sociales et de l'exploitation qu'à celui de la langue et de la culture. Dans *Balconville*, de même que dans mes deux premières pièces, c'est ce que j'ai voulu montrer ».

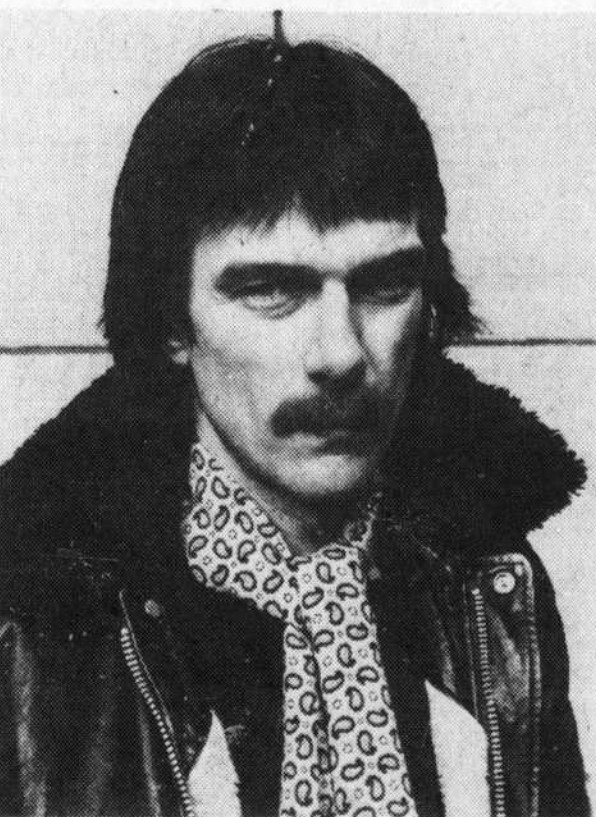
Chez Fennario, d'un texte à l'autre, les personnages demeurent. Il a beau essayer d'en supprimer, ils ne veulent pas mourir. Alors il les développe plus encore. Certains personnages masculins de *Balconville* sont déjà connus. On note aussi l'apparition de personnages féminins.

Les femmes étaient absentes de *On the Job* et *Nothing to lose*. Leur venue apporte un second niveau de solitude. A celle, historique, des races s'ajoute celle des sexes. La thématique s'enrichit. De dire l'auteur: « Elles deviennent même les héroïnes de la pièce. Elles ont la voie difficile de livrer mes messages. Elles sont des types, tirées de ma vie. Leur importance est extrême. Depuis quatre ou cinq ans, les femmes se libèrent. Elles ont maintenant les mêmes problèmes que les hommes. Elles non plus n'acceptent pas cette bullshit ».

Dans l'univers du dramaturge de Pointe-Saint-Charles, l'exposition des problèmes part toujours d'une situation simple, quotidienne, apparemment anodine mais d'un symbolisme lourd. D'un petit geste naît le plus souvent une grande vérité. Fennario écrit à partir de son vécu. Il est lui-même partie du milieu qu'il dépeint. Une partie du public qui vient voir ses pièces, n'est pas un habitué du théâtre. Alors il se retrouve. Et comme le dit l'auteur: « C'est facile d'être abstrait, de parler du cosmos et autres sujets du genre... mais c'est moins aisé de raconter une bonne histoire ».

Le monde de Fennario se caractérise par trois aspects: désolation, effervescence et humour. Tous trois s'accompagnent de violence. Le tableau décrit est désolant, l'écrivain peint une vie difficile, crûment, sans détours ni apprêts. Il est également en pleine effervescence parce que les personnages

Suite à la page suivante



David Fennario

solitudes. En février 1975, dans une entrevue qu'il accordait au DEVOIR, il disait: « Je crois que le principe des relations anglo-françaises à la Pointe-Saint-Charles ressemble à celui des relations blanches-noires aux États-Unis. Il y avait de la violence. Les ouvriers étaient militants, alors que ceux de l'autre camp, qui arrivaient de la campagne, étaient catholiques et con-

cois francophones devront en arriver là: une union avec les Anglophones exploités. Les ouvriers anglophones en ce moment se sentent menacés par la montée du nationalisme québécois. Ils sont apeurés. C'est justement ce que souhaitent les capitalistes. Je ne crois pas que le mouvement indépendantiste soit un mouvement de libération nationale ».

Suite à la page suivante

parole sans buée. Qui transforme les corps en lents véhicules blindés. Engourdit chaque fois un reveil trop fraîchement éclo. A chaque année, une éternité de vie en veilleuse, stoppée, défensive. Une éternité de somnambulisme glaciale. Tous à la recherche d'un meilleur isolant. Isolant. Isolation. Isoloir. Chacun tapi dans son isoloir entouré de son petit nécessaire et à la diète de ses rêves en conserve. En attendant la saison chaude, qui nous dira peut-être qui nous sommes. Maudit Hiver. Grand coupable de l'intermittence de notre prise de vie. Grand coupable du dérèglement de notre thermostat d'être. Dans un pays où le mal d'être peut s'appeler le Bien-Etre. Pays où le Chômeur-Assuré risque de tomber sous la balle de neige d'un tireur d'élite. A quand le sommeil cryogénique pour tous, de décembre à mars? Voudrait-il mieux devenir des traublouis saisonniers, bien au chaud sous l'indifférence croûte gelée, creusant jusqu'aux entrailles thermiques

dont jailliraient sucs et sèves pour ensemençer palmiers, manguiers, orangers... d'un bout à l'autre de Québec-Hiver. Emigrer? Ou bien chasser, encore, toujours, l'hiver du dedans de nos esprits ».

A l'intérieur de ce tunnel-labyrinthe, où les personnages peints sur plexiglas, où les « blueprints » d'Alley, où l'univers de ces mille et un témoins du quotidien que l'on dénote habituellement dans les œuvres de cet artiste, laisse ici la place au décor-réalité qui les englobe. Les personnages, ce sont, ici, dans ce labyrinthe vous et moi, le gardien qui, sous son uniforme, rit de la bande sonore de radio-Q, les spectateurs qui deviennent eux-mêmes participants. Dernier point focalisateur, à la sortie du tunnel de neige feinte: la rue où la souffléuse vient de passer. Dans ce lieu quotidien recouvert de froid, aucun échange, aucune vie possible. Seule la sloche gluante de résine, ici fantastiquement imitée... de vieilles claques... Comment apprivoiser l'hiver?

La patinoire où l'on se retrouve ensuite est un espace ouvert. Plus que l'hiver, c'est davantage les thèmes de l'enfance, des souvenirs, du jeu et son espace clos qu'a su retenir Jean-Pierre Lefebvre. Sorte de construction métaphorique, cette patinoire est une arène rituelle peuplée d'images de renouveau, en confrontation avec d'autres réalités fondamentales, celles du temps, celles de l'espace physique, celles de la nature, des Indiens.

L'exposition *Le Musée d'hiver* tient à la fois du théâtre, de la performance. La création d'un tel environnement visuel est un événement rare. Il faut en profiter pendant que cela passe. A travers le regard à la fois critique et attendri d'Alley, avec la vision poétique de Lefebvre, c'est une réalité globale et collective qui transpire. Avec ce type d'animation multidisciplinaire imaginative, dépassant les traditionnels supports artistiques, que de choses sont pointées ici.

Malraux, penseur du destin et de la mort

par Albert Léonard

François Hébert, *Triptyque de la mort*, Presses de l'université de Montréal, 1978.

Habitué à lire des romans médiocres, d'une narration simpliste, sans arrière-plan métaphysique et psychologique, fruit des crises d'acné juvénile, nous ne sommes plus capables de saisir le rapport fondamental que doit entretenir un romancier avec le monde des idées, l'angoisse, le temps, la durée historique. Cela explique que, nous ne pouvons dérisoire qu'un « c'est » s'attaque à une oeuvre jugée trop dense. L'homme et l'histoire sont liés, indissolublement.

Vers 1930, après les années folles et les débrèlements de l'époque surréaliste où André Malraux trouva sa place et pour peu de temps, vont se poser les questions essentielles. C'est l'époque où Valéry écrivait ses *Regards sur le monde actuel*. L'intellectuel tremble devant la faillite de l'Occident et se pose des questions. Que vaut la civilisation? Qu'en est-il de la crise des valeurs? Le grand roman d'idées peut-il encore sauver l'homme de sa dégradation rapide? construire un homme cohérent, même s'il est problématique, apporter de vraies raisons de vivre, créer une nouvelle morale de la grandeur? François Hébert, dans son

Triptyque de la mort, a reconnu en Malraux un témoin capital, un romancier d'envergure qui nous l'homme à l'histoire, qui construit son oeuvre sur le primat de l'action, le penseur du destin et de la mort. De la mort avant tout, expérience suprême de l'homme signe de sa grandeur ou de sa faiblesse. D'où ce très beau *Triptyque de la mort*. Trop d'esprits « forts », victimes d'une sous-littérature ou d'une paralittérature (comment se former en lisant Hara-Kiri?) s'esclaffent dès qu'on cite le nom de Malraux comme un témoin capital de l'évolution de notre civilisation post-nietzschéenne, désacralisée, en voie de dissolution. Trop ne voient en lui qu'une sorte de maniaque névropathe, écrivain torturé et elliptique, grand faiseur de phrases fulgurantes: *La vie ne vaut rien mais rien ne vaut la vie*, ou bien *Que faire d'une âme si l'on n'a ni Dieu ni Christ? De l'héroïsme*. Ou bien encore: *Le plus grand mystère n'est pas que nous soyons jetés au hasard entre la profusion de la matière et celle des astres; c'est que, dans cette prison, nous tirions de nous-mêmes des images assez puissantes pour nier notre néant*. Ou encore: *Et le Christ? — C'est un anarchiste qui a réussi. C'est le seul! Ces*

fulgurances ne conviennent pas à tout le monde. On reconnaît ici ce que Mounier appelait « l'espoir des désespérés ».

Le grand mérite de François Hébert est d'avoir évité comme la peste — j'admire ce courage — le carcan de l'explication scientifique du phénomène Malraux, d'avoir refusé lucidement de s'être soumis à une méthodologie à la mode, « cache-misère de l'inculture », d'avoir compris que seule une lecture en profondeur, réceptive, participative, critique, taradante à force de soneages dans le noyau central du projet incarné dans les mots, permet de comprendre (comprendre, prendre avec soi), dans la vérité et le mystère de l'intersubjectivité, un des textes majeurs du XXe siècle. Il est plutôt du côté de l'herméneutique que des acrobaties linguistiques. Nil besoin de flèches, de schémas, de graphes pour aller au fond du texte. Cela lui permet d'aller à l'essentiel: l'oeuvre totale de Malraux est une inlassable réflexion sur le tragique de la condition humaine et surtout sur ce qui nous élève au-dessus de l'animalité: le sens de la mort. Celui qu'on croyait marxiste défendait, ce faisant, des valeurs universelles et non les injonctions d'un parti. Ce n'était qu'un analyste incomparable de notre monde apo-

calyptique. On me rétorquera, l'oeil fin, QUE Malraux n'est pas un vrai romancier parce qu'il manque d'imagination, de force romanesque à la Dos-toiévsky, d'invention, de puissance fabulatrice. François Hébert nous démontre que ce qui obsède Malraux, de la *Tentation de l'Occident* à *Antimémoires*, c'est la réflexion sur l'homme, sur son rendez-vous avec l'histoire, sur sa difficulté de trouver dans cet étrange animal un but spirituel. Je vois entre Malraux et Pascal un lien profond: l'angoisse que provoque l'analyse de la notion d'homme, l'homme énigme, ce que Pascal appelle « disproportion de l'homme », en fait solitude tragique, dérégulation et pourtant recherche constante de sa grandeur. Le Malraux de la *Condition humaine* et de l'*Aventure gauloise* est bel et bien le même homme. Son marxisme et sa rencontre avec un géant convergent vers le sens total. Nulle contradiction, nulle palinodie mais la vision d'un destin et le goût de restaurer la grandeur, la hauteur de l'âme. François Hébert évite avec soin de se diluer dans la recherche de l'idéologie, cette peste; il décèle avec une pertinence sans défauts un réseau de thèmes significatifs.

Ce qu'il cherche avec constance, c'est de cerner chez Malraux une sémantique de la mort à partir de la primauté du texte. Et le voilà dans la vraie modernité alors qu'on pourrait le taxer d'archaïsme.

Suite à la page suivante

Les carnets de Jean Éthier-Blais

Environ cent romans ont paru au Québec en 1978; ce n'est pas rien, si on songe à l'étrénesse du marché et à la concurrence des écrivains français et américains. Je me demande combien d'ouvrages de langue anglaise les Québécois cultivés achètent chaque année; y a-t-il progression dans les ventes? Journaux et revues américains se vendent très bien. En va-t-il de même pour les livres? Parce qu'ils sont puissants, riches et nombreux, les États-Unis peuvent ériger leurs façons d'être en valeurs universelles. Le comportement des paysans américains au cours de la crise économique forme la trame de romans qui, parce qu'ils se situent aux États-Unis, deviennent exemplaires. *Bonheur d'occasion*, malgré son ampleur psychologique et sa richesse d'atmosphère, reste une oeuvre provinciale. Nous sommes peu nombreux, le poids de nos richesses et de nos idéologies ne fait pas bouger l'humanité. Il importe donc assez peu pour l'habitant du Monomtopa que nos romanciers publient cinq ou cinq cent romans. Ils sont le miroir d'une réalité qui en somme n'intéresse que nous. Par contre, le mouvement littéraire qui, depuis deux siècles, donne à la vie de notre nation sa coloration particulière est, lui, un acte de continuité et de portée universelles. Il est proprement miraculeux qu'un peuple comme le nôtre ait suscité une littérature aussi complète et diverse que l'est la québécoise. Elle n'a donné aucun chef-d'oeuvre, ni une oeuvre de pensée transcendante. Mais elle remplit toutes les arènes de notre vie historique. Veut-on nous connaître? Il suffit de lire la collection du Nénuphar. Nous sommes transparents. Nos mythes, nos rêves, notre volonté d'amour, nos besoins de conquérir, notre asservissement, les rapports entre les hommes, les femmes et leur Dieu, ce lien si curieux d'amour et de haine qui nous rattache à la France, notre admiration infantile de l'Angleterre (sans doute sommes-nous le seul peuple colonisé à préférer son conquérant à soi-même), nos foudrues, nos transformations subtiles et radicales. Notre littérature raconte tout cela et fera l'admiration des siècles à venir

parce qu'elle constitue un bloc homogène, comme la statue d'une collectivité. C'est là ce qui nous distingue de tous les autres peuples.

Dans la production romanesque, j'ai choisi six romans qui me paraissent sinon les plus importants (aucun d'entre eux ne l'est) du moins les plus expressifs de ce que nous sommes. A toute jeunesse, tout honneur. M. André Carpentier a fait paraître *L'Aigle volera d travers le soleil* et *Rue Saint-Denis*. Le premier titre rappelle le Claudel japonais. Lui aussi voyait des oiseaux se profiler sur le soleil. Le style de M. André Carpentier est personnel, les personnages qu'il met en scène vivent, ce qui est rare, d'une vie que le lecteur partage, en dépit des fantasmagories. Chose rare dans notre littérature, M. André Carpentier utilise la réalité montréalaise dans ses projections fantastiques. Il n'est pas morbide. Il y a là une veine qui mériterait d'être exploitée; ce jeune écrivain, à l'imagination hors-série, se doit, sans forcer son talent, de continuer à voir la vie avec ses yeux à lui et à la décrire dans le mystère où elle baigne. Ce mystère, nous ne le percevons pas, trop proches que nous sommes de l'immediat; des hommes comme M. André Carpentier ont un regard qui leur permet de traverser les apparences et d'accéder à la profondeur du réel. C'est une chance et une douleur. Peut-être un jour M. André Carpentier accèdera-t-il à la hauteur fantastico-psychologique d'un Thomas Owen. Je le lui souhaite car dans notre milieu dévoré par les démons, ce ne sont pas les sujets qui manquent. J'ai beaucoup aimé *La haine entre les dents* d'Alice Brunel-Roche. Je l'ai lu au bord de la mer, loin, non pas à la Quebeau, de Rueil, mais d'Hochelega. On sait que ce roman est consacré à la vie, aux amours, à la folie d'une jeune femme-médecin. Le sujet est banal, comme la vie. Tout est dans la facture et dans le ton. Une intensité. Une voix. Une présence. Un mouvement de l'action et des mots. Pour tout dire, une personnalité. Madame Alice Brunel-Roche vit chaque instant de son livre. Non pas qu'elle y

soit présente de façon à masquer son personnage. L'ambition, les amours, les jalousies et les haines de jeune fille, l'atmosphère si spéciale des hôpitaux, on retrouve tout cela à l'état, si j'ose dire, pur. Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est, dans la première partie, l'évocation du milieu populaire montréalais, il y a cinquante ans; la parole, le décor, on a l'impression d'y être, avec cette familiarité des êtres entre eux qu'on trouvait autrefois à la lecture d'*Au pied de la pente douce*. La seconde partie est d'une venue moins parfaite; l'héroïne dévorée par la passion et la rage, et par la rage de sa passion, cesse d'enrouler. Hors de son milieu, elle se rétrécit. Peu importe. Ce qui compte, c'est la présence d'une personnalité de romancier, forte, naturelle, à l'oreille sensible, qui sait faire jouer les timbres, créer une atmosphère, donner la vie. C'est un don, comme l'intelligence, qui ne s'enseigne ni ne s'apprend. Le mariage du regard et de l'oreille fait les bons romanciers. Le style de Madame Alice Brunel-Roche est simple, naturel comme l'action qu'il décrit et supporte. Celui de Marie-Claire Blais, dans *Les Nuits de l'Underground* est fabriqué de toutes pièces. Veut-elle « bien » écrire? On dirait un mauvais pastiche de Proust, atteint de conjonction; des phrases qui n'en finissent plus de n'aller nulle part. J'admire en Marie-Claire Blais les qualités d'un écrivain qui se sait et se veut tel: travail, retours constants sur l'imagination, sens de la recherche psychologique et des rapports secrets entre les hommes et les femmes. Ceci dit, j'avouerai que j'ai eu du mal à avancer dans la lecture de *l'Underground*. Le sujet, que Baudelaire et Pierre Louys ont traité avec subtilité est vieux comme le monde; c'est celui de l'amour passion des femmes entre elles. Ce qui fait le charme littéraire de ces livres, c'est leur ambiguïté. J'irai plus loin. Je crois que, dans la littérature, l'amour est toujours ambigu. Madame Bovary et Anna Karénine en sont de parfaits exemples. Dans le dernier livre de Marie-Claire Blais c'est le style qui est ambigu et c'est dommage. On trouve chez les personnages et dans l'action du roman une sorte

de vulgarité qui effraie. Et le style s'en ressent, avec ses images tirées par les cheveux et sa syntaxe malhabile. L'importance du livre tient à son sujet et à la continuité de l'oeuvre de Marie-Claire Blais. Mais le cri en est rauque.

Le *Bonhomme Sept heures* de M. Louis Caron est un roman plein d'humour et de finesse. Il s'agit du glissement de terrain de Nicolet et de ses répercussions sur les habitants; les écrivains d'humour ne courent pas les rues. C'est dans cet esprit qu'il faut lire M. Louis Caron, pour s'amuser, passer quelques heures en compagnie d'un observateur ironique, bon et désabusé de la nature humaine et de ses travers. Les hommes les plus intelligents et les plus sages sont souvent ainsi, le sourire aux lèvres, la plume agile et le coeur gros. C'est toute une affaire que de passer de M. Louis Caron à M. Fernand Ouellette. Il y a du monstre sacré chez ce dernier; mais un monstre sacré par une chapelle qui veut que ses vers soient mieux que lisibles (certains poussent même l'admiration jusqu'à dire qu'ils sont bons), que ce soit un penseur et un méditatif; le voici romancier. C'est un homme qui semble se prendre diablement au sérieux. Il fait penser à l'archevêque Colloredo, celui de Mozart à Salzbourg, qui tenait le compte de ses borborygmes. Rien de ce qui touche à sa personne ne le laisse indifférent. Pauvre Geneviève! Je pense à celle qui figure, la bouche criarde et on la comprend, dans *Tu regardais intensément Geneviève*. Elle est la femme-victime qui n'existe que pour servir de miroir aux épanchements de tous ordres du grand homme. Elle lui reproche de ne pas la comprendre. Il n'est même pas question de cela. Le narrateur ne vit que pour lui et que pour les intimités de sa propre chair. Il n'y a pas à dire, c'est curieux. Il faut une dose massive d'inconscience ou de fatuité pour faire ainsi acte de livre. M. Fernand Ouellette a publié des pages de son journal où tout était intellectuel et éthéré. Voici l'autre côté de la médaille. Quelle valeur a la pièce en son entier?

Fennario

Suite de la page couverture

réagissent, se battent. Ils ne gagnent pas mais ils font face. C'est ce qui importe. Impossible de mourir quand on se bat.

« Mes pièces sont dures, explique l'auteur, ma vision est dure. En 1979, comment faire autrement? La situation d'oppression des travailleurs l'exige. Je suis réaliste, pas pessimiste ».

Dans les circonstances, il n'y a guère de place pour la tendresse. On ne la rencontre qu'exceptionnellement ici. Cependant l'humour est toujours présent, agressif, comme les autres éléments. Selon Fennario, il existe une capacité énorme de rire de soi chez les travailleurs, tant Anglophones que Francophones. Il qualifie leur humour de proverbial.

Balconville est à l'affiche du Centaur jusqu'au 28 janvier. La mise en scène est de Guy Sprung, le décor de

Barbra Matis, les éclairages de Steven Hawkins et la direction du plateau d'Erika Klusch. La distribution est composée de Jean Archambault, Manon Bourgeois, Lynne Deragon, Marc Gélinas, Peter Macneill, Robert Parson, Cécile Saint-Denis et Terry Tweed.

Malraux

Suite de la page couverture

J'apprécie à sa juste valeur, et je m'en réjouis en ces temps des pires illusions, son souci

de considérer la littérature, la vraie, pour ce qu'elle est: une montée vers un monde poétique. Un critique qui affirme contre le chœur concerté des analystes déviant que la littérature ne relève pas de la connaissance ni de la pure objectivité scientifique mais de la ferveur et de la primauté accordée à l'acte de lecture, c'est un vrai critique. L'histoire prouve à profusion que le lecteur seul est le maître, du présent et de l'avenir. Il parait le texte, le complète, lui donne toute son épaisseur. Mais pour ce faire, il faut dépasser les trucs simplistes de

ceux qui croient que littérature égale science, qu'elle ne s'explique que par son fonctionnement. La littérature peint l'homme, restructure le monde où elle n'est rien. Et l'homme, c'est « l'être agonique », celui qui vit intensément la fraternité, ne pour l'héroïsme comme le prouve le Kyo de la *Condition humaine* ou pour la volonté de puissance comme le prouve Ferral, incapable de reconnaître l'autre dans son altérité, victime d'un érotisme dérisoire. Les intuitions de François Hébert vont loin non seulement dans la connais-

sance de l'homme total mais dans la façon dont la fiction révèle les profondeurs de la conscience, dans le conflit entre le pensé et le subi, entre la conscience et le sentiment de l'absurdité fondamentale, entre l'épouvante de l'homme abandonné et le sentiment de sa profonde responsabilité, de sa volonté prométhéenne. Malraux est avant tout le romancier des conflits tragiques qui permettent à l'homme de se dépasser en définissant son essence. François Hébert analyse avec profondeur la réflexion obsessionnelle du romancier et de l'esthéticien: « Tenter de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux ».

J'apprécie particulièrement l'honnêteté de l'essayiste, sa rectitude, son affirmation que toute littérature digne de ce nom relève de la ferveur et non de l'objectivité. L'acte primordial est celui de la lecture. L'histoire prouve à profusion que le lecteur est omnipotent et que les grandes oeuvres vivent. *Don Quichotte*, *Le Rouge et le Noir*, les *Liaisons dangereuses*, les *Illuminations*, la *Nausée*. L'angle critique est celui qui rend possible une analyse de la psychologie de la création en accordant à l'im-

«Sortez vos mouchoirs»

NEW YORK (AFP) — « Sortez vos mouchoirs », film du réalisateur français Bertrand Blier, a été choisi jeudi comme meilleur film de l'année par l'Association nationale américaine des critiques de films.

Les principaux acteurs de ce film sont Gérard Depardieu (France) et Carol Laure (Canada).

« The Deer Hunter » (Michael Cimino) est arrivé en seconde position, il y a deux semaines, les critiques new-yorkais avaient placé « The Deer Hunter » en tête de leur palmarès.

L'Association nationale des critiques a également déclaré Gary Busey meilleur acteur pour son rôle dans « The Buddy Holly Story ». Le prix de la mise en scène est revenu à Terrence Malick pour « Days of the Heaven ».

Livres reçus

Des cousins des cousins encore des cousins, Lise Thibault, Ed. Héritage

La photo de A à Z, Antoine Désilets, Louis-Philippe Coteux, Claude M. Gariépy, Editions de l'Homme

Black theater in french, Harold A. Waters, Ed. Naaman

Le merveilleux monde des roses, La Boétie

Fléurs sauvages, La Boétie

Champignons, La Boétie

Arbres, La Boétie

Terre, La Boétie

Jardins, La Boétie

Notre Méditerranée, La Boétie

prix féminina



françois sonkin un amour de père

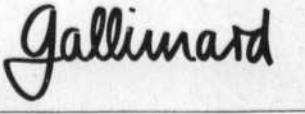
Un père et son fils s'accordent à la manière dont on dit que des instruments de musique sont au diapason l'un de l'autre. Il s'agit d'un amour exclusif dans une vie grise métamorphosée par leur passion commune. Superbe!

Marie Lacourse-Goyette. « Il faut lire ».

« Sa maladie c'est d'avoir eu trop de père ». Il restera un enfant pour la vie. Plus de place pour une épouse, ni pour personne: ils étaient deux depuis toujours et pour jamais.

Matthieu Galey. « L'Express ».

175p. \$12.25



RELIURE D'ART

Reliure de bibliothèque

COURS DU JOUR et DU SOIR

commençant le 15 janvier

Atelier Dubois & Moreault

460 ave Wiseman Outremont H2V 3J8

Tél.: 274-5240

ANDRÉ CARPENTIER

CONTE Fantastique

RUE SAINT DENIS

L'arbre HMM

éditions hurtubise hmh ltée

380 ouest rue Saint-Antoine

Montréal H2Y 1J9

BON DE COMMANDE

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... CODE.....

☐ RUE SAINT-DENIS ci-joint \$6.95 ☐ chèque ☐ mandat

LA MAISON MAIZERETS LE CHATEAU BELLEVUE

Format 5" x 7" 122 pages \$2.25

Ce numéro est de la collection "Civilisation du Québec".

Abondamment illustrée de photos architecturales, cette publication traite des deux maisons citées en titre en plus du séminaire de Québec.

Ces édifices classés biens culturels font parti de notre patrimoine.

Éditeur officiel du Québec

Complexe Desjardins

150, rue Ste-Catherine ouest

Montréal 873-6101

AGENDA 1979

UNE EDITION SPECIALE DU MAGAZINE OVO NUMERO 32

Je désire m'abonner au MAGAZINE OVO et recevoir les nos 30/31 sur L'AUTOMOBILE et le no 32 sous forme d'AGENDA 1979.

Mon abonnement est bon pour 4 numéros. Ci-joint la somme de \$6.00 que je règle par chèque ou mandat-postal au nom du Magazine OVO, C.P. 1431, Succ. A, Montréal

NOM.....

ADRESSE.....

PRODUCTION DE L'ETAT ET FORMES DE LA NATION

Nicole Laurin-Frenette

La dynamique de l'idéologie nationaliste et de l'état national. Une analyse critique qui recense d'une manière neuve et originale cette question actuelle et d'importance.

DE L'IDÉOLOGIE DOMINÉE

Bernard Labrousse

"Il est bon que des essais comme ceux de B. Labrousse viennent démontrer que tout n'est pas moribond sur la scène philosophique d'ici."

Le Devoir

NOUVELLE OPTIQUE, Boîte Postale 1824, succ. B, Montréal, H3B 3L4

\$7.95

\$8.95

The Wiz

La renaissance de la comédie musicale

par Richard Gay

The Wiz de Sidney Lumet (Atwater I, Décarie Square)
Moment by moment de Jane Wagner (Bonaventure, Côte-des-Neiges I)
Brillantine de Randal Kleiser (Parisien I, Laval I, Papineau I, Greenfield Park I, Versailles I, Chateau I)
Funny Lady de Herbert Ross (St-Denis I)

The Wiz est la seule nouvelle comédie musicale à avoir pris l'affiche à l'occasion des fêtes. Il est vrai qu'on peut voir aussi sur nos écrans *Brillantine* et *Funny Lady*, mais il s'agit là de versions françaises de comédies musicales que nous avons déjà pu voir dans leur version originale et qui, de toute façon, n'impressionnent guère: *Brillantine*, une production bâclée, apparaît avant tout comme une façon de capitaliser sur la récente popularité de John Travolta, alors que *Funny Lady* qui met en vedette l'unique Barbra Streisand, n'atteint jamais l'intérêt de *Funny Girl*, le premier volet réalisé avec une merveilleuse maîtrise par William Wyler.

Que *The Wiz* soit la seule nouvelle comédie musicale à prendre place sur nos écrans confirme le fait que, depuis plusieurs années déjà, ce genre cinématographique est non seulement en perte de vitesse mais frôle dangereusement le niveau de l'extinction totale. Nous sommes loin de cette époque où chaque grand studio américain produisait à chaque année plusieurs comédies musicales. Ce temps est révolu et tout cela est derrière nous: pour le meilleur, disent les uns, pour le pire, disent les autres. Personnellement je n'ai jamais su résister à une comédie musicale tournée et interprétée avec talent. Mais il reste que les sensibilités ont changé et que producteurs et spectateurs ont presque renvoyé ce genre aux oubliettes.

The Wiz est donc une rare exception. Il faut dire tout d'abord qu'il s'agit là de la version cinématographique d'un spectacle qui a connu un énorme succès à la scène, un spectacle écrit par William F. Brown et inspiré du célèbre conte de L. Frank Baum, *The Wizard of Oz*. Ce conte, on le sait, a servi de scénario à un film de 1939 qui mettait principalement en vedette Judy Garland et qui allait devenir un des classiques de la comédie musicale américaine. En reprenant ce conte à l'écran, le réalisateur Sidney Lumet acceptait donc de relever un défi de taille puisque la comparaison entre les deux productions, celle de 1939 et celle de 1978, allait inévitablement s'imposer. Pour relever ce défi, Lumet a bénéficié d'atouts importants: le plus gros budget jamais accordé à une

comédie musicale, soit 28 millions, des décors considérables, près de 300 danseurs, des vedettes telles que Richard Pryor, Nipsey Russell, Michael Jackson, Lena Horne et surtout Diana Ross. Ces interprètes, tous les danseurs et tous les figurants sont sans exception des Noirs et Lumet a aussi mis sur cet aspect de la production pour différencier son film de celui de 1939. Il faut noter d'ailleurs que *The Wiz* a été produit par Motown, cette compagnie qui lance et gère la plupart des chanteurs et groupes noirs des États-Unis: ce fut le cas du groupe The Supremes où s'est tout d'abord fait connaître Diana Ross.

The Wiz c'est donc pour ainsi dire la version noire de *The Wizard of Oz*. À la base, le récit reste le même: une jeune fille, interprétée ici par Diana Ross, est emportée par une tornade de neige et atterrit au pays d'Oz où, en compagnie d'un épouvantail, d'un lion et d'un homme de paille, elle connaît des aventures fabuleuses. Les chansons sont différentes, bien sûr, de la version blanche de 1939, les chorégraphies aussi et la musique a été composée par le musicien noir Quincy Jones. Il m'apparaît normal et important que les Noirs qui ont contribué tellement à la musique américaine puissent s'exprimer dans une comédie musicale d'une telle envergure. Ne serait-ce que pour cela, *The Wiz* mérite notre attention.

Ce qui fascine avant tout dans cette réalisation, ce sont les apparences. Une bonne part des 28 millions nécessaires à la production de ce film a dû servir à la fabrication des décors, des costumes et des maquillages qui enchantent véritablement l'imagination du spectateur. Celui-ci est rapidement séduit par le costume de l'homme de paille, le maquillage du lion et les nombreux décors grandioses. Lumet a voulu nous entraîner dans un monde coloré de fantaisie et le grand soin apporté aux apparences permet au spectateur de se laisser emporter dans le monde merveilleux d'Oz. À certains moments, la mise en scène, la chorégraphie, la musique énergique de Quincy Jones complètent à un tel point ces décors et ces costumes que l'âme noire de l'Amérique vibre aux quatre coins de l'écran.

Cependant, plus souvent qu'autrement, on sent qu'il n'y a rien derrière ces apparences séduisantes et que tout l'intérêt est là: inutile de chercher ailleurs! Toute l'énergie de Sidney Lumet a été monopolisée par la mise en valeur des décors, des costumes, des chansons et des chorégraphies. C'est déjà beaucoup, me direz-vous. C'est vrai, mais il reste que le talent de Lumet se manifeste davantage dans le cadre de productions plus réduites: je pense en particulier à *Dog Day Afternoon*.

Quant aux principaux interprètes, Michael Jackson, Nipsey Russell, Ted Ross, Richard Pryor amusent. Pour sa part, Diana Ross fait preuve d'une réserve qui sied bien à son personnage, une réserve dont on ne la croyait pas capable d'ailleurs. Mais malgré son effort, malgré son superbe talent de chanteuse, elle ne manifeste en aucune façon la sensibilité qu'avait communiquée l'incomparable Judy Garland dans le film de

1939. C'est sans doute pour quoi au sortir de *The Wiz*, on ne pense pas à Diana Ross, mais plutôt aux décors et costumes fantaisistes qui l'entourent.

Moment by moment est un tout autre genre de film. L'important ici ce n'est ni la fantaisie, ni les apparences, mais bien la réalité et les êtres qui la vivent. Cette réalité est celle d'un amour. D'une part, un homme jeune et sans le sou, d'autre part une femme plus âgée et riche à ne plus savoir quoi en faire: la vulnérabilité et la solitude les rapprocheront: le jeune homme a perdu son meilleur ami qui vient de mourir, la femme est séparée depuis peu. Au début, le jeune se fera insistant, la femme distante. Plus tard elle cédera mais assumera difficilement cette relation avec un homme beaucoup plus jeune qu'elle.

La situation de base intéressante et on aurait pu élaborer à partir de cette idée un film pertinent. Ce n'est malheureusement pas le cas. Il faut dire que *Moment by moment* est le premier long métrage de Jane Wagner qui a signé et la réalisation et le scénario.

Ce film ne suscite aucune véritable interrogation, ne s'attaque jamais vraiment aux préjugés que connaît ce genre de relation et, au contraire, s'enlise dans les clichés les plus abjects. On aurait pensé qu'un réalisateur féminin aurait pu traiter ce sujet avec un regard renouvelé. Mais non.

Moment by moment a pour ainsi dire la valeur de deux posters consacrés aux deux principaux interprètes du film: un poster John Travolta, un poster Lily Tomlin. Jane Wagner, la réalisatrice, avait déjà travaillé avec Lily Tomlin: c'était à la scène. Cependant, avec ce film, elle a permis aux nombreux admirateurs de Lily Tomlin de la voir jouer, pour la première fois, un rôle principal au cinéma. Malheureusement la comédienne émet moins dans cette production que dans *Nashville*, par exemple, où son rôle était quantitativement beaucoup moins important. Le scénario est trop superficiel et l'évolution du personnage trop brusque pour que Lily Tomlin puisse communiquer une émotion qui vaille.

Mais sans John Travolta, ce film serait beaucoup moins couru, car Travolta est vraiment la coqueluche de l'heure. C'est à lui qu'on doit le succès commercial de *Saturday Night Fever*, de *Grease* aussi, et la grande majorité de ceux qui se précipitent pour voir *Moment by moment* s'y rendent avant tout pour Travolta. Le producteur Robert Stigwood s'est donc assuré que les conditions de Travolta en auraient pour leur argent. Je n'ai



Diana Ross dans «The Wiz».



Ci-contre: Lily Tomlin et John Travolta dans «Moment by moment».

pas pu, par conséquent, compter le nombre de fois où l'idole de l'heure se déshabille dans ce film: Travolta torse nu sur la plage, Travolta en petite culotte, Travolta dans un bain tourbillon, Travolta au lit... Les admiratrices ne seront sans doute pas déçues, mais le cinéphile que je suis a compris une fois de plus que ce Travolta est plus un produit qu'un homme. Comble du ridicule ou mesure ironique de ses possibilités, le nom de Travolta dans *Moment by moment* est nul autre que Strip.

Vous pouvez enfin voir... 18 ANS

EXHIBITION

Sylvia Bourdon dans un film de Jean-François Davy

desjardins 1 3e sem. BASILAIRE 1 288 3141

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!! l'ère de l'homme objet est arrivée

DAYLE 14 ANS HADDON GERARD TYBALT FERNANDO REY un film de JUST JAECKIN

13e semaine à Montréal

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE

Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer

Une étonnante surprise

UN FILM AUSTRALIEN DE GRANDE CLASSE ET D'UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE.

CADDIE avec HELEN MORSE

desjardins 3 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20

JILL CLAYBURGH 5e sem. la femme libre

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE un film de PAUL MAZURSKY

desjardins 4 12:10 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:10

Que faisiez-vous en 1963?

Frédérique avait 15 ans, Anne 13...

Si vous regrettez vos 15 ans.

Diabolique Menthe

st-denis 3 12:20 - 2:05 - 3:55 - 5:40 - 7:25 - 9:15

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

le DAUPHIN 2

Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.

PIERRE DAVID présente Sonate d'Automne

un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN

le DAUPHIN 1

SEM: 7h15, 9h30; SAM: 5h15, 7h30, 10h00; DIM: 11h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.

Couronné au Festival des Films du monde 1978.

"On hésite entre le rire et les larmes: 'DERNIER AMOUR' est l'une des œuvres les plus émouvantes et les plus personnelles de Dino Risi".

"'DERNIER AMOUR' est un heureux mélange d'espoir et de désespoir, de tristesse et de joie, de vie et de jeu".

"Risi nous donne la vision d'un des observateurs les plus implacables de notre époque."

'DERNIER AMOUR' est un des films les plus personnels de l'auteur de 'PARFUM DE FEMME'.

ORNELLA MUTI DINO RISI UGO TOGNAZZI

Une vision féroce de la vie... Par le prince de la comédie italienne.

dernier amour

V.F. DE PRIMO AMORE



SEM: 7h15, 9h30; SAM: 5h15, 7h30, 10h00; DIM: 11h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.

La comédie de l'année!

Déjà plus de 100,000 spectateurs l'ont acclamée!

"Courez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre.

"ROBERT ET ROBERT" appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'œuvre de CLAUDE LELOUCH.

CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY

un film de CLAUDE LELOUCH

ROBERT et ROBERT

FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL

aussi FRANCOIS et le chemin du soleil

"Jonathan Livingston le goéland"

un film de Hall Bartlett

FRANCOIS: SEM: 9h30; SAM: 5h00, 9h30, DIM: 12h30, 5h00, 9h30; JONATHAN: SEM: 7h15; SAM: 7h15; DIM: 2h45, 7h15.

Cinéma 7 art

La Rose d'Or

La Rose d'Or de la chanson d'expression française (Festival international de la chanson) sera présente à Montréal les 11, 12 et 13 janvier. Pour recevoir le règlement de participation, les auteurs, compositeurs et interprètes de langue française qui veulent concourir, doivent écrire à: La Rose d'Or de la chanson, 680 ouest, La Gauchetière, Montréal H3B 2M5.

applaudi par des millions de spectateurs à travers le monde et acclamé par la presse internationale!

Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie, de l'amour et de la vie...

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

PLUS

COMMODE

5780 D BOUL GOUIN 334 8560

APRÈS "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS" VOICI

POUR TOUS



AGATHA CHRISTIE'S MORD SUR LE NIL

LES FILMS PARALMONT PRESENTENT UN FILM DE

1:15, 3:55, 6:30, 9:10, SAM: 11h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.

Le PARISIEN 4 3e Semaine

«Baron Vampire»: un bon film d'épouvante

par Francine Laurendeau

Baron Vampire, un film de Mario Bava. Aux cinémas Saint-Denis II, Jean-Talon et Paradis I.

La critique est un peu un redresseur de torts. Il doit savoir, à l'occasion, voler au secours d'un chef-d'œuvre en difficulté, ou encore attirer l'attention du spectateur sur un film négligé par la critique traditionnelle parce qu'il appartient à ce qu'il est convenu d'appeler «un genre mineur». C'est

ainsi que si vous n'avez pas lu attentivement les programmes des cinémas montréalais, vous risquez de rater *Baron Vampire*, du cinéaste italien Mario Bava.

Une rectification s'impose: ce n'est pas un film de vampire. Que le titre ne vous fasse pas rêver inutilement de canines menaçantes et des étranges voluptés draculiennes. Ce film italo-allemand (1972) s'intitule d'ailleurs en anglais *Baron Blood*, quelque chose comme «le Baron sanguina-

re». Il y a donc erreur sur la personne: le Baron von Kleist n'était pas un buveur de sang, il se contentait de le faire couler. Car il s'agit bel et bien d'un film d'horreur. Que ceux qui n'ont jamais senti le délicieux frisson de la terreur cinématographique tournent la page. Je n'écris pas pour eux. Je m'adresse aux initiés, aux «happy few». Ils auront de quoi se régaler.

Le film d'épouvante est un genre hérissé d'écueils dont le pire est sans contredit le ridi-

cule. Il est très difficile de faire peur avec une histoire invraisemblable et c'est pourtant la gageure, le but quasi inaccessible du film d'épouvante. Parmi les rares cinéastes à avoir surmonté cette épreuve, citons l'Américain Roger Corman (*Poe's Tales of Terror*) et les Italiens Riccardo Freda (*L'effroyable secret du docteur Hitchcock*) et Mario Bava, l'auteur de ce *Baron* soi-disant Vampire. Né en 1914, celui qui allait devenir un maître du film d'épouvante faisait ses débuts comme assistant à la caméra, puis comme caméraman. Il a depuis réalisé de nombreux films fantastiques parmi les-

quels d'incomparables réussites comme *Le masque du Démon*. De valeur inégale, souvent défigurés par des producteurs peu scrupuleux, ses films ont quand même toujours quelque chose d'intéressant et de personnel et l'amateur sérieux ne ratera jamais un Bava.

Un jeune Américain, Peter, retourne au pays de ses pères pour élucider le sanglant mystère de son ancêtre, le Baron von Kleist. Avec l'aide de la ravissante Eva, il va explorer le château ancestral et faire revivre le Baron en utilisant une incantation magique. Malheureusement, le parchemin

qui contenait l'autre partie de l'incantation, celle qui devait renvoyer cet être maléfisant aux enfers, brûle dans les flammes. Nos apprentis-sorciers ne savent plus comment se débarrasser du monstre qui les poursuit. Il font appel à un érudit, l'oncle Karl, et à Christina la voyante. Entre-temps, un inquiétant personnage, monsieur Becker, qui se déplace en chaise roulante, a racheté le château et entrepris de le restaurer comme dans le temps du Baron. Tout est remis en état dans la chambre des tortures. Il y a même un enregistrement où l'on croirait entendre les cris des suppliciés. Au faite d'une tour, on aperçoit des corps embrochés sur des pieux. L'abominable vérité apparaît: Becker n'est autre que le Baron Von Kleist. Au moment où il est sur le point de faire périr dans les plus atroces souffrances Eva, Peter et l'oncle Karl, voici que, grâce aux vertus magiques d'une amulette, les anciennes victimes du tortionnaire sortent de leurs oubliettes pour marcher, vengeresses, vers leur bourreau. Pendant qu'elles feront rougir les tenailles du supplice, nos héros en profiteront pour décamper de ce lieu maudit...

Voilà pour l'anecdote, je devrais dire le prétexte. Car le

personnage principal de ce film n'est pas vraiment le courageux Peter, ni l'attendrissante Eva, ni même l'horrible Baron von Kleist. Le personnage principal de ce film, c'est le château. Un château baroque, délirant. De l'extérieur, on dirait un décor d'opérette. Mais, inlassablement, à coups de grands angulaires, on explore l'intérieur. La chambre des tortures et sa terrifiante panoplie (les habitues y reconnaîtront, entre autres, le cerceau de *La vierge de Nuremberg*, un classique du film d'épouvante). Les escaliers en colimaçon, les passages secrets, le grand orgue de la chapelle. Les portes qui grincent, la cloche mystérieuse qui sonne à minuit. Les immenses toiles d'araignée et le sang qui ruisselle sous les portes. Ce château, en quelque sorte, respire. Il a plus de présence et de vie que tous les personnages réunis. Comme si, en découvrant cet incroyable décor, Bava avait décidé d'écrire une histoire qui s'y conformerait. Le titre italien du film, du reste, est *Gli Orrore del Castello di Norimberga*, c'est-à-dire, «Les horreurs du Château de X.»

Les extérieurs nocturnes baignent dans une lumière bleutée, une brume opalescente et fluide. Quand, excep-

tionnellement, on retourne au jour, c'est un ruissellement de lumière à travers les branches. La texture de la photographie et des éclairages ajoute à ce film une indéfinissable dimension poétique.

Les interprètes, Antonio Cantafora, Joseph Cotten, Massimo Girotti et Elke Sommer, sont tout à fait à la hauteur de la tâche — peu facile — qui leur incombe. La blonde et pulpeuse Eva porte d'inraisemblables mini-jupes et manque du sang froid le plus élémentaire, deux façons très sûres d'attirer sur elle l'attention du monstre. Quant au Baron réincarné, sa figure sanguinolente est vraiment par trop horrible pour qu'on y croie. Ce sont les deux faiblesses du film qui risquent, à quelques reprises, de faire décrocher un spectateur qui aurait des tendances au scepticisme.

Et en prime, car il s'agit d'un programme double, vous aurez droit à Zoltan, le chien de Dracula, d'Albert Band. Saviez-vous que le vampirisme pouvait atteindre les chiens? A part quelques séquences un peu longues, ce n'est pas mauvais du tout. Amateurs de films d'épouvante, ne boudons pas notre plaisir, il est si rare!

langage / Par coeur ou avec...

par Robert Dubuc

La publicité est devenue un creuset de la langue. Omniprésente, elle utilise à fond le véhicule des médias, ce qui lui donne une force de frappe considérable. Cependant, comme l'observait Marcel Galliot déjà en 1956 (1), les audaces syntaxiques de la publicité ont peu tendance à gagner la langue courante. Il n'y a donc pas lieu de paniquer face au patinage artistique verbal auquel se livrent parfois nos publicitaires.

La publicité est en fait un genre littéraire. A ce titre, elle a sans doute droit à des licences et à des procédés, inutiles dans la langue commune. La publicité a le devoir de retenir l'attention, sans quoi elle perd sa raison d'être. On peut donc s'attendre qu'elle cherche à élargir le plus possible la gamme des ressources expressives qu'elle utilise pour attirer le lecteur et le retenir.

Une tendance récente de la publicité québécoise consiste à faire remonter le courant aux locutions métaphoriques consacrées par la langue commune. Il s'agit en somme de prendre une locution qui a acquis un sens figuré comme «faire tourner les têtes», c'est-à-dire rendre les gens un peu fous, leur faire perdre leur bon sens, pour lui donner un sens matériel, en l'occurrence «déplacer physiquement la tête pour regarder quelque chose». Cette évolution à contre-courant vers l'amont n'apparaît pas à première vue devoir être contrecarrée. C'est en somme une démétaphorisation du langage qui pourrait être considérée comme une figure de style, passant du figuré au propre, au même titre que la métaphore qui, elle, va du propre au figuré. C'est une métaphore à rebours ou une démétaphore. Si la circulation est possible dans un sens, on ne voit pas pourquoi elle ne pourrait l'être dans l'autre.

Toutefois le bien à préserver ici est la qualité de la communication. A quoi sert de retenir l'attention, si c'est pour livrer un message ambigu ou difficile à décoder?

En toute objectivité, il faut aussi noter que ce courant de démétaphorisation semble particulier au Québec francophone. On n'en trouve pas trace, après dépouillement, par voie d'échantillonnage, dans les magazines français à grand tirage. En Angleterre toutefois, le procédé est utilisé (2). Mais il ne faut pas se presser de crier à l'anglicisme. Les exigences expressives de la publicité peuvent bien exercer des pressions parallèles dans chaque langue, sans qu'il y ait eu «contamination».

La démétaphore pourrait donc être considérée comme une nouvelle figure de l'arsenal stylistique du publicitaire et pourrait se justifier à ce titre. Pour être légitime, la démétaphore devrait cependant respecter la syntaxe de la langue, ne pas poser de difficultés d'interprétation et apparaître plausible, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas forcée, qu'on n'y sente pas l'effort exagéré de l'esprit cherchant à tout prix à créer son effet.

A titre d'exemples, nous avons relevé un certain nombre de slogans démétaphorisés pour les soumettre à ces critères d'évaluation.

Les meilleurs de ces slogans sont ceux qui gardent leur ambivalence, c'est-à-dire qui peuvent sans inconvénient être interprétés au propre comme au figuré. Ainsi lorsque les Producteurs d'oignons du Québec nous rappellent l'importance de leur produit en nous disant: «Occupons-nous de nos oignons», ils nous rappellent en même temps l'obligation de veiller à la saine exploitation de ce produit de chez nous (sens propre) et qu'il est de notre devoir de le faire (sens figuré). La formule est amusante, finement impérative et très claire dans sa signification.

Une société de fiducie nous dit à son tour: «Chez nous, vos intérêts sont bien servis.» Ce slogan joue habilement sur les deux sens du mot intérêt et

produit l'effet cherché: à savoir la qualité financière du service (sens figuré) et la générosité matérielle des intérêts (sens propre).

D'autres slogans apparaissent un peu plus discutables parce que moins plausibles. Quand une station de ski nous promet de nous «mettre sur la bonne pente», elle évoque, bien sûr, la joie d'une bonne descente, mais en des termes qui ont une résonance morale qui n'a rien à voir avec le sport visé.

Il en est de même du slogan «sécuritaire»: «Tout le monde s'attache au Québec.» La valeur affective du slogan n'a rien à voir avec le devoir de boucler sa ceinture de sécurité.

Ces slogans apparaissent néanmoins d'une meilleure venue que ceux qui font des entorses à la syntaxe de la langue commune, ce qui a pour effet de brouiller quelque peu les pistes d'interprétation. L'exemple typique de ce genre de slogan nous a été fourni par l'Année du français: «Le français, je le parle par coeur.» En somme, on substitue dans ce slogan un complément d'instrument à un complément de manière dans une sorte d'hiatus syntaxique. Si l'on voulait faire du mot coeur un complément d'instrument, l'article apparaîtrait et la préposition avec remplacerait la préposition par. Telle quelle, la locution: parler par coeur pourrait signifier par simple réflexe, automatiquement, ce qui n'était pas visiblement l'objectif visé.

Le mot coeur est de nouveau de la partie dans un slogan de Participation: «Ayez bon coeur, servez-vous de vos jambes.» Pour que ce slogan puisse signifier ce qu'on a voulu lui faire dire, il faudrait introduire l'article indéfini un devant bon coeur. Autrement avoir bon coeur garde uniquement son sens moral.

A un degré moindre, le slogan de l'assurance-auto du Québec semble souffrir aussi d'un hiatus syntaxique: «L'assurance-auto du Québec, bien sûr.» Ici on substitue une locution adverbiale signifiant «assurément» à une locution adjective qui signifie «de toute sécurité». Mais l'ambiguïté est mince et le message, semble-t-il, passe quand même assez bien.

L'ambiguïté devient gênante lorsqu'il y a heurt entre le sens figuré courant de l'expression et son nouvel emploi démétaphorisé. Ce heurt est habituellement attribuable à la situation particulière d'emploi de la nouvelle locution. Ainsi un journal se targuait récemment dans sa publicité de «faire tourner les têtes». Bien sûr, démétaphorisée, cette expression voulait simplement signifier qu'il attire l'attention. Mais ce sens se heurte fâcheusement au sens en aval. Un journal peut-il se vanter de «faire tourner les têtes» quand il nourrit le dessein de fournir une information objective?

Puisqu'on est dans le journalisme, on peut relever le titre d'une chronique de faits divers: «Mon oeil sur Montréal.» N'est-ce pas inutilement déroutant d'employer ici l'expression «Mon oeil» qui, dans la langue familière, marque l'incrédulité ou le refus?

Certains slogans s'apparentent dans leur formation au procédé de démétaphorisation sans en relever strictement. Ainsi le slogan d'un fabricant de souffleuses, dites déneigeuses à hélice ou à vis, qu'il nous dit: «Cet hiver, broyez du blanc.» Ici, le publicitaire joue sur plusieurs claviers, si l'on peut dire. Il part de l'expression métaphorique: «Broyer du noir» qu'il transpose par antithèse en «Broyer du blanc». Il évoque ainsi en même temps l'action de l'appareil au sens matériel et son résultat, qui est de nous délivrer des soucis que le déblaiement de la neige peut nous occasionner. C'est ingénieux, quoique un peu forcé. A ces procédés, on pourrait

rattacher certains jeux de mots qui, pour être faciles, ne laissent pas d'être efficaces.

Ainsi ce vendeur de luminaires qui annonce «des idées lumineuses», et ce journal qui nous assure que «les petites annonces, ça vaut le coup!» (ça vaut le coût). A cela on peut ajouter ces amusants slo-

gans de la boutique hors taxe de l'aéroport de Londres: «Let's say hello to the good buys» et «Don't leave us without a good buy», où l'on joue sur l'homonymie «good-bye» et «good buy».

La démétaphorisation en publicité apparaît, somme toute, comme un procédé d'expression intéressant dont on aurait tort de se priver. Mais là comme ailleurs, il faut faire preuve de discernement si l'on ne veut pas finir par sa-

boter les conventions qui président à l'efficacité du langage.

Notes

(1) Galliot, Marcel, *Essai sur la langue de la réclame contemporaine*, Toulouse, Edouard Privat, 1956, p. 554.

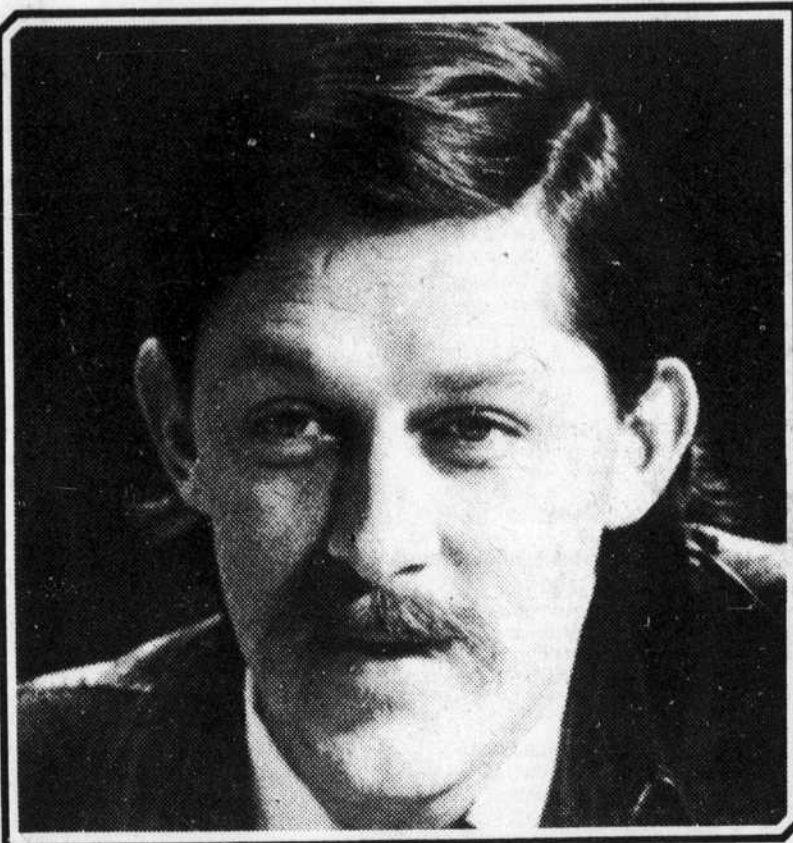
(2) Annonce des valises Lark, parue dans une revue britannique: «Lark Luggage, a name that carries a lot of weight around the world». L'expression «to carry a lot of weight» peut ici s'interpréter au propre et au figuré.

Les Beaux Dimanches

Le 7 janvier

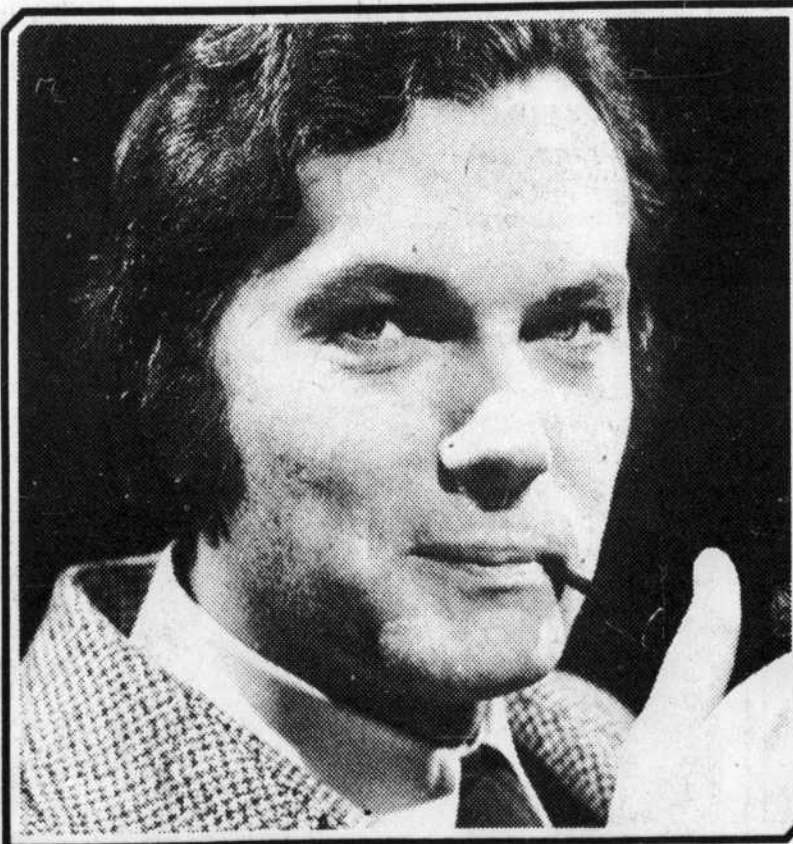
Faut voir ça

Sylvie Vartan dans le meilleur spectacle de sa carrière, enregistré au Palais des Congrès à Paris, entourée de trente musiciens, de quatre choristes et de quatorze danseurs.



L'Observateur

Ce grand magazine culturel, animé par Pierre Olivier, nous dira pourquoi les Québécois choisissent si souvent le bleu; ce que savent ou ne savent pas les écoliers francophones du pays. On verra aussi si les conservatoires de musique remplissent bien leur rôle et comment se débrouille un cinéaste amateur. Il sera également question du rôle des critiques et nous verrons un film de Claude Fournier intitulé *Une femme en or*. Rédacteur en chef: René Homier-Roy. Réalisation: Jean Bissonnette et Royal Marcoux.



Tel Quel

Un vaste documentaire, réalisé par François Brunet et intitulé *L'Étranger*, nous permettra d'entendre les témoignages de nombreux immigrants, interviewés par Michel Pelland et représentant les plus importantes ethnies du Canada, de Halifax à Vancouver, en passant par Toronto. On apprendra comment se sentent ceux qui choisissent de venir vivre dans notre pays. Après des années vécues à nos côtés, se sentent-ils encore des étrangers? N'y a-t-il vraiment que deux peuples fondateurs au Canada? Que vaut la nouvelle loi sur l'immigration? Comment se posent les problèmes au Québec? Ce film constitue un document unique car tout en nous apportant la réponse à ces questions, il donne matière à réflexion. Texte, narration et interviews: Michel Pelland. Réalisation: François Brunet.

A la télévision de Radio-Canada

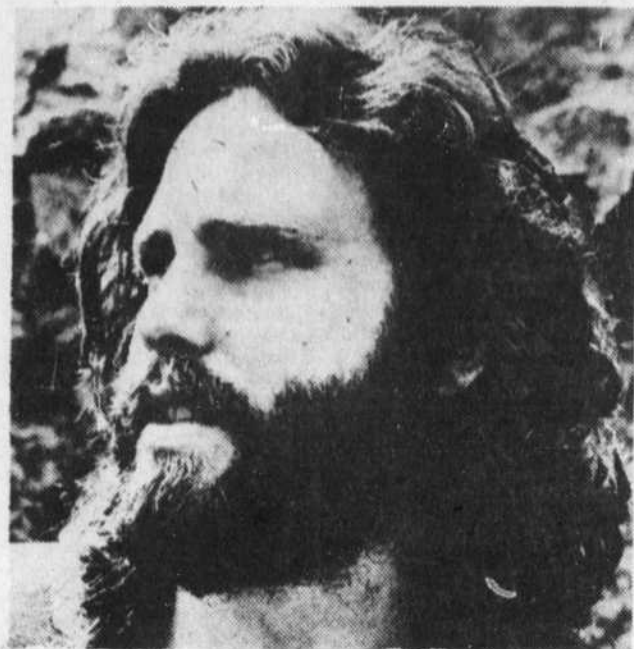


les disques de variétés

Presley, Morisson, Mark-Almond



Mark-Almond



Jim Morrison

par Nathalie Petrowski

Elvis Presley: Volume 3 — A Legendary Performer — RCA. La mort du roi du rock'n roll a fait couler beaucoup d'encre et circuler beaucoup d'argent. Le monde entier venait à peine d'apprendre sa disparition, que déjà la compagnie RCA sortait un dernier *Elvis in Concert*, mixé à la hâte pour profiter de la vague de fanatisme débridé à l'endroit du King. D'autres compagnies plus ou moins douteuses se chargèrent par la suite de sortir des *Greatest hits* à n'en plus savoir faire. En novembre dernier, RCA Canada arrivait avec la « cerise sur le sundae »: le premier disque photo de 12 pouces manufacturé au Canada, intitulé, *Elvis, volume 3* (RCA avait déjà sorti 2 autres volumes avant sa mort) A *Legendary Performer*. Le disque dont la première face nous révèle un

jeune Elvis dans toute sa splendeur, chemise rouge et regard lassé, et la deuxième face, un Elvis en cuir noir, micro à la main et sueur au front, fait partie d'une édition à tirage limité. Le tout se vend au prix quelque peu plafard de \$15.98, une édition régulière du disque se vendant au prix de \$8.98. Les deux contiennent un livre-souvenir qui ne présente pas grand intérêt puisqu'il est composé non pas de photos, mais de découpages de journaux et de collages de ses pochettes de disque. Le disque en soi n'a de véritable valeur que pour les fans invétérés du King. De durée régulière (environ 30 minutes), le disque présente une courte entrevue (soi-disant exclusive), enregistrée en 1956. Elvis y parle de son public, du fameux surnom « Elvis le pelvis » dont un journaliste inconnu l'a affublé et de l'im-

portance de donner un bon show. Se succèdent par la suite, une série de chansons de films, jamais publiées. Ce ne sont certainement pas les meilleurs d'Elvis, ni les plus rock, mais pour quiconque a suivi sa carrière de près, ces chansons inédites doivent avoir un certain attrait. Le disque qui commence avec *Hound Dog* enregistré en 56, se termine avec un *Let it be* des années 70 à Las Vegas. En moins de 30 minutes, on fait le tour d'un homme; c'est assez long pour suivre son évolution musicale mais trop court pour comprendre ce qui s'est finalement passé.

Jim Morrison and the Doors — *An American Prayer* — Electra.

An American Prayer commence par un grand cri retentissant, « Wake-up »,

« Réveillez-vous », un cri tellement strident qu'on a l'impression qu'il pourrait presque sortir Jim Morrison de sa tombe et c'est à peu près ce qui se passe, puisque là aussi, on a pigé à travers souvenirs, reminiscences, extraits de spectacles déterrés des catacombes, enregistrements avortés. Le tout a été remixé et si la voix rauque du roi lèzard, poète mort et déchu avant son temps, a gardé sa pureté originelle, la musique elle, est celle des Doors d'aujourd'hui, celle des rescapés du déluge. Réhabilités par Patti Smith, par Lucien Francoeur dans le creux de la vague punk, les propos de Jim Morrison sont encore tout brûlant d'actualité. Dès la première chanson, *Ghost Son*, on est frappé par l'intensité et l'ambition de la démarche de Morrison, par les élans poétiques qu'il se permet d'incorporer dans le moule de la chanson populaire. On comprend aussi qu'on a fait peu de chemin depuis la belle époque des Doors, de Joplin et de Hendrix, on comprend qu'à cette époque-là la musique rock n'était pas encore contaminée par le Big Business, qu'elle avait une raison d'être, une flamme, une passion. L'évocation du futur de Morrison est souvent saisissante. Obsédé par la mort et la destruction, il parle déjà de Charles Manson, de Jones-

town, d'un monde où les dieux sont morts et où les gens errent sans but, il parle de la blonde qui se nomme Liberté et de la brune qui se nomme Entreprise. Mine de rien, dans le flot automatique et continu de sa poésie surréaliste, il fait notre procès et écrit son testament. *An American Prayer* est finalement beaucoup plus qu'un item de collection, c'est la vision amère d'une prophétie qui a le triste avantage de pouvoir facilement se vérifier.

Mark — Almond — Other Peoples Rooms — A&M.

Mark Almond n'est pas le nom d'un musicien mais la réunion du guitariste, chanteur et compositeur, Jon Mark et du saxophoniste, pianiste et flûtiste, Johnny Almond. Le duo vit le jour en Angleterre en 1970 au lendemain de la tournée de John Mayall à laquelle les deux avaient participé en tant que musiciens de session. Conscients de leurs affinités, Jon Mark et Jonny Almond décidèrent de mettre leurs goûts et leurs efforts en commun, en arrivant à une délicate fusion entre le jazz et le blues et à un niveau de sophistication musicale assez poussé. Une de leurs premières chansons *The City*, devint rapidement un succès de l'heure, mais ce fut finalement leur seul succès commercial. Récemment le

duo signait un nouveau et frais contrat avec la compagnie A&M. Le résultat: un disque de chambre à coucher, qui incidemment s'intitule *Other Peoples Rooms* et dont le thème central est la multiplicité des gens et des visages qui peuvent écouter un même disque. Le tout commence avec une nouvelle version plus funk de *The City*. La tendance reste jazz et la participation de Steve Gadd à la batterie et de Claus Ogerman (Stéphane Grappelli) pour l'orchestration, témoignent bien de cette appartenance de plus en plus prononcée. Mark et Almond font parfois penser à un duo du même type du nom de Steely Dan, car avec les deux le raffinement musical est toujours de mise. Mark et Almond sont peut-être moins versatiles et baroques que Steely Dan mais ils compensent par la sensualité et la chaleur. Il y a dans chacune de leurs pièces une douce langue qui donne envie de rêvasser pendant des heures. Alors que l'escalade des décibels continue à faire des siennes, que le cri ne laisse plus de place au silence, le disque de Mark et Almond apporte un furtif soulagement.

Les «Métaréalistes» exposent

PARIS (AFP) — La peinture occidentale évolue de plus en plus vers un réalisme qui n'a pas encore trouvé son nom. Cette redécouverte de la réalité reste le fait le plus marquant des cinq dernières années. Le peintre italien Gnoli, chef de file de ce mouvement, aura bientôt sa place dans tous les grands musées d'art moderne. Une galerie parisienne présente sous le titre « Les Métaréalistes » un accrochage de jeunes peintres français mais aussi espagnols, anglais, algériens, arméniens et russes, qui tous montrent avec exactitude quelques fragments d'un monde reconnaissable.

Balakian, né en 1940 en Arménie, graphiste brillant, est attiré par la banalité des objets communs: il décrit avec une neutralité voulue une accumulation de plants empilés les uns sur les autres.

L'Espagnol Garayo, né en 1943, montre un drapeau froissé devant une fenêtre ouverte: un autre Espagnol, Janvier Serra de Rivera, né en 1946, apparaît comme un Vermeer moderne, et fait naître le mystère en assemblant une chaise très ordinaire et une table de bois surmontée d'un abat-jour blanc. Quelques objets, un crayon, un cadre, un plumier sont posés sur ce bureau improvisé. La qualité picturale de ces Espagnols est éblouissante, mais il faut aussi signaler la virtuosité de Poumeyrol, un français né en 1946, qui lui, penche vers l'hyperréalisme. S'il en a la technique, presque photographique, il se sépare de l'école américaine par le choix de ses sujets. Ce ne sont pas des vitrines de magasins, des pneus de voitures ou les mailles d'un tricot qui retiennent son attention, mais une vieille maison de campagne,

entourée par la neige avec quelques ustensiles qui traînent alentour.

Salvador Dali, qui a toujours considéré l'abstraction comme une hérésie, voit d'un oeil favorable ce retour au réalisme de Millet et de Vélasquez. Il a trouvé un nom pour la nouvelle tendance: « l'hyperréalisme métaphysique ». Il veut indiquer que de même que les villes de Chirico — le père de la peinture métaphysique — ne sont pas des villes véritables mais une vision rêvée de la réalité urbaine, la banalité des jeunes peintres contemporains n'est qu'apparente.

En soulignant l'aspect immédiat des objets, en les entourant de silence, en restituant la réalité jusqu'à la perfection, ils provoquent un trouble poétique qui met en évidence l'étrangeté du quotidien.

BORDUAS
COSGROVE
CULLEN
DALLAIRE
FITZGERALD
JACKSON
KRIEHOFF
LAWLEY



LYMAN
MORRICE
NOEH
OUDOT
RIOPELLE
ROBERTS
RODIN
VALTAT

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

ckoi-rm présente

LUC DURAND

LE MODE D'EMPLOI

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal

Du 23 janvier au 4 février 1979, à 20h30
Billets de \$5 à \$9.
Renseignements: 842-2112

Jusqu'au 28 janvier
Drôle! Hilarant!

IE D'INDON

Prolongez les réjouissances!

Georges Feydeau

mise en scène:
André Brassard
décors et costumes:
Anne Pritchard
éclairages:
François Bédard
musique:
Bernard Buisson
couplets:
Gérard Poirier

avec
Louise Marleau
Benoît Marleau
Jean-Louis Millette
André Montmorency
Normand Chouinard
Louise Saint-Pierre
Julie Vincent
Jacques Rossi
Marie-Michèle Desrosiers
Bernard Buisson
Denis Bouchard
Paule Marier
Gilbert Lepage
Rita Lafontaine

La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des Fêtes du TNM.

Réervations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal



RAJKO, un spectacle coloré et entraînant des danseurs et musiciens de l'Ensemble Tzigane Rajko de Hongrie que Concerts et Artistes Canadiens, Inc. présentera à la Salle Wilfrid Pelletier les jeudi, vendredi et samedi, 11, 12 et 13 janvier à 20h30. (publi-reportage)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit directeur artistique
SAISON 1978-1979

16, 17 janvier
SOIRÉE VIENNOISE
Concerts du Maurier

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Raoul Sosa, pianiste
SCHUBERT: Rosamunde, ouverture, entractes et musique de ballet
MOZART: Concerto no 15
J. STRAUSS: Valses et polkas

21 janvier
GAGNANTS DU CONCOURS OSM 1978
Concerts Esso

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Ofra Harnoy, violoncelliste
Jeffrey Khaner, flûtiste
Celine Leathhead, violoniste
Gary Hoffman, violoncelliste
Edgar Fruiter, présentateur
WEBER: Oberon, ouverture
HAYDN: Concerto pour violoncelle en do majeur
MOZART: Concerto pour flûte K. 313 (285 C)
SAINT-SAËNS: Concerto pour violon no 3
TCHAIKOVSKY: Variations sur un thème rococo.
RAVEL: Boléro.

23, 24 janvier
DUTOIT GARANT
Concerts Gala

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Serge Garant, chef invité
James Galway, flûtiste
GARANT: Phrases 11
MENDELSSOHN: Symphonie no 4, "Italienne"
IBERT: Concerto pour flûte
RAVEL: Rapsodie espagnole

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier:
Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi 20 h 30
Billets: \$3 25 à \$9 75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à \$2 50
Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. Billets: \$4 50.
Participez aux diners symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

les disques classiques

Durufilé, Frank, Fauré

par Pierre Rolland

Maurice Durufilé: Requiem opus 9 et la Danse lente opus 6 no 2 — Kiri Te Kanawa, Siegmund Nimsgern, The Ambrosian Singers, The Desborough School Choir, l'Orchestre New Philharmonia, direction: Andrew Davis, Columbia M 34547.

Le Requiem de Maurice Durufilé est une oeuvre profondément sentie, généralement toute intérieure et parfois parsemée d'éclats spectaculaires glorieux. Salué dès sa création en novembre 1947 comme un chef-d'oeuvre, ce Requiem eut un grand retentissement. Apparenté à celui de Fauré par son langage harmonique et mélodique, la musique tire sa source profonde du grégorien et garde une pureté d'expression très prenante et paisible. La simplicité modale apporte une atmosphère toute remplie de pureté mystique. Organiste de formation, Maurice Durufilé est un compositeur scientifique non révolutionnaire qui écrit des oeuvres très achevées. Sa production créatrice est mince, mais d'une très haute qualité. Toujours, Maurice Durufilé garde une très grande pudeur vis-à-vis sa musique, comme si sans certaines restrictions qu'il s'impose volontairement, un parfum d'émotion trop grand briserait la subtilité poétique sonore de sa musique. Cet enregistrement dirigé par Andrew Davis (qui

est l'actuel directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Toronto) garde d'un bout à l'autre cette retenue pudique et toute la grâce de la sensibilité raffinée de la musique. Les Choeurs et les solistes sont tous très bien et l'orchestre absorbe cette oeuvre avec retenue et religiosité. Pour compléter la deuxième face, Andrew Davis a choisi la deuxième des Trois Danses opus 6 no 2 créées en 1935 par Gabriel Pierné. Cette partition fut la première que Maurice Durufilé composa pour orchestre et déjà l'écriture et l'orchestration témoignent d'un métier très sûr et la musique, éminemment française, est magnifiquement inspirée. La prise de son est bien réussie. La gravure est bien mais elle pourrait cependant avoir plus de présence. L'usage est correct. En conclusion: vous aimez l'atmosphère de paix et d'éternité qui se dégage de la musique de Maurice Durufilé!

César Franck: la Symphonie en ré mineur — Gabriel Fauré: la Suite pour orchestre extraite de la musique de scène pour la pièce Pelléas et Mélisande de Maurice Maeterlinck, Andrew Davis dirige l'Orchestre New Philharmonia, Columbia 34508

C'est peut-être la formation d'organiste d'Andrew Davis qui fait que l'on sent chez lui une grande affinité de pensée avec celle de César Franck, lui-même organiste et dont la Symphonie, par son écriture et son orchestration, rappelle tant cet instrument. Les tempos sont pris sans hâte. Le temps semble infini. Les plans sonores, bien définis et les sonorités bien balancées, apportent beaucoup d'ampleur. Mais cette Symphonie restera toujours très difficile à jouer, musicalement. Les mauvaises habitudes orchestrales de jouer les longues phrases formées de plusieurs segments, ne sont jamais tout à fait assez soutenues, sur cet enregistrement autant que sur tous les autres. Physiquement, cette oeuvre est très exigeante pour les instrumentistes et nécessite une attention de tous les instants, un souffle long à n'en plus finir pour les instrumentistes à vent, et un archet infini pour les instrumentistes à cordes. C'est une oeuvre épuisante à jouer et malgré tous les chefs d'orchestre qui s'y sont attaqués, à mon humble avis, aucun n'a encore réussi (du moins sur disque) à faire soutenir les notes et à enchaîner sans heurts l'immense legato exigé par la partition. En complément de programme sur ce disque, Andrew Davis dirige les quatre mouvements que Fauré choisit des huit numéros de la musique de scène qu'il composa pour une représentation à Londres en 1895 de la pièce Pelléas et Mélisande de Maurice Maeterlinck. On ne saura jamais au juste qui réalisa cette nouvelle orchestration Fauré lui-même ou son élève Charles Koechlin. De toute façon, cela n'a pas beaucoup d'importance tant elle est belle et bien réussie. On succombera toujours devant ce charme Fauréen fait de simplicité et de subtile harmonie. Beaucoup moins jouée en concert, cette suite n'a pas encore été incrustée de mauvaises habitudes, si bien que

Livres reçus

Le surréalisme ignore, Henri Jones, Ed. Naaman

L'imagination du mouvement dans l'oeuvre de Peguy, Joseph Bonenfant, Ed. Naaman

Le Bouddhisme, Edward Conze, Petite bibliothèque Payot.

La Finlande et la Suède, J.E. Havel, Ed. Naaman

Le culte du vampire aujourd'hui, Jean-Paul Bourre, Ed. Alain Lefevre

Une quête phallique, L'oeipe Maniaque — 2, Jean Gillibert, Payot

Sémiologie de la sexualité, Pierre Guiraud, Payot

L'art de voir, A. Huxley, PpP

Libre, politique, anthropologie, philosophie, Petite bibliothèque Payot, 78-4

Seces et sexe, Pierre Mariel, Editions Dangles

Hérésies, Szasz, Petite bibliothèque Payot

Le Harlem de Chester Himes, Ambroise Kom, Ed. Naaman

Les semences de l'Esprit, Ghislain Couraige, Ed. Naaman

Le défi arabe, Robert Gagnon, La Presse

Le temps des fêtes au Québec, Raymond Montpetit, les Ed. de l'Homme

Mazaren, C. Federn, Payot

Poutoulik chez les Inuit, Nicole Rich-Plumet, Coll. Explo Mundo

Tikta'likta, Une légende esquimaude, racontée par James Houston

Tissens des murales, Lise Thibault, Héritage

tm théâtre national de mime du québec

SESSION HIVER 79

Dirigé par Elie Oren et Lucie Martel

• Cours de mime

lundi soir de 7h. à 9 h 30 p.m.

Inscription jusqu'au 15 janvier

4459 St-Laurent

Tél: 526-9847

L'ART DE LA FUGUE

chef-d'oeuvre de J.S. Bach

à ne pas manquer

QUATUOR ORFORD ET YORK WINDS

DIMANCHE — 21 JANVIER — 16 H 30

Billets: \$7 — \$6 — \$5 — Étudiants 7/25 ans, preuve d'âge: \$3

PRO MUSICA — 1270 O. Sherbrooke — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

SMCQ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

en collaboration avec GOETHE-INSTITUT Montréal

MANTRA

pour deux pianos et sons électroniques

de K. STOCKHAUSEN

par ALFONS & ALOYS KONTARSKY pianos

et HANS PETER HALLER régie des sons

MARDI 9 JANVIER 1979

SALLE POLLACK, 20h15

555 ouest, rue Sherbrooke

Les billets seront en vente au guichet et au bureau de la SMCQ

Prix: Billets: \$5.00/\$2.50 (étudiants, membres de l'âge d'or)

Renseignements et réservations (de 9h30 à 16h30):

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

4858, Côte-des-Neiges, apt. 1403, Montréal, Québec H3V 1G8

Telephone: 514/739-5329

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL

AUDITIONS D'ENTRÉE 1979-1980

Inscription: On peut obtenir le formulaire d'inscription:

- par téléphone
- par la poste
- en personne les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 ou de 13h00 à 16h00

Date limite d'inscription: 1er février 1979

L'enseignement est gratuit.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal

100 est, rue Notre-Dame

Montréal

H2Y 1C1

Tél.: 873-4283

théâtre du rideau vert

Mardi à samedi: 20h. Dimanche: 19h.

viola léger

mise en scène yvette brind'amour

antonine maillet

emmanuel à joseph à dâvit

décor et éclairages ROBERT PRÉVOST

costumes FRANÇOIS BARBEAU

théâtre de la jeunesse

TOUS LES DIMANCHES A 14h30

Il était une fois en Neuve-France

Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS

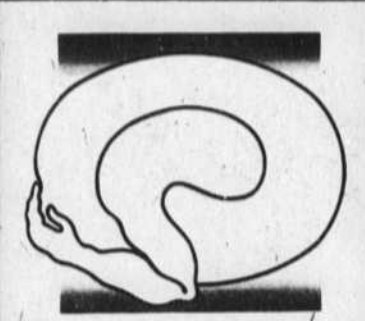
entrée \$1.50

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793

Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

ÉCOLE DE MIME-CORPOREL DU QUAT'SOUS

DIRECTION ARTISTIQUE: JEAN ASSELIN



renseignements inscriptions

AU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

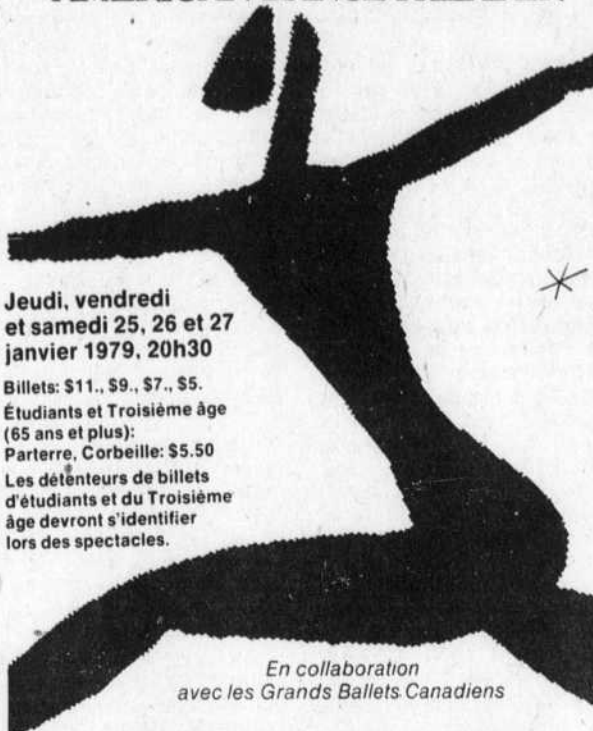
100 est ave. DES PINES @ Sherbrooke

TEL: 845-6928, 843-3009

3ième session commençant le 8 JANVIER 79

ALVIN AILEY

AMERICAN DANCE THEATER



Jeudi, vendredi et samedi 25, 26 et 27 janvier 1979, 20h30

Billets: \$11., \$9., \$7., \$5.

Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus): Parterre, Corbeille: \$5.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles.

En collaboration avec les Grands Ballets Canadiens

Chargez-Visa, Master Charge: 487-2200

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

L'INSTITUT HARVEY GOLDEN

présente

M. JAMES LEVY

"Chants religieux et tradition Sépharade" (en français)

le 7 janvier à 20h



Centre Saidye Bronfman

5170 Côte Sainte-Catherine

Montréal H3W 1M7

ENTRÉE LIBRE

Café et pâtisseries seront servis

739-2301

HABER ARTISTS

Présente

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MOSCOU

Dmitri Kitayenko, chef d'orchestre



SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Lundi, le 22 janvier, 1979, 20h.30

Billets: \$6.00; \$8.00; \$10.00; \$12.00

Direction de tournée: David Haber Artists Management Inc.

1235 Bay Street, Suite 500, Toronto, Ontario M5R 3K4 (416) 964-2385

LES INVITÉS DE KEITH SPICER



Keith Spicer accueille dimanche soir, les frères Chouinard: Pierre, Camille et Jacques Normand • Edith Butler

MONTREAL 17

câble 8

À la télévision de Radio-Québec

Tous les dimanches à 21h30



RADIO-QUÉBEC

c'est tout un monde à regarder

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 20, 21 et 22

L'HÔPITAL DU SACRÉ COEUR, MONTRÉAL

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Le poste:
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des ressources humaines devra planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des ressources humaines, élaborer des programmes de formation, implanter des systèmes d'évaluation, assurer la gestion des relations de travail et assumer la responsabilité des fonctions découlant de son poste.

Les exigences:

Scolarité:
— Détenir un diplôme d'études universitaires de second cycle en sciences de l'administration ou dans une autre spécialité adéquate;
Expérience:
— Posséder un minimum de trois (3) années dans une fonction de gestion.

La rémunération:
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 1979, à

M. Guy St-Onge
Directeur général
Hôpital du Sacré-Cœur, Montréal
5400 ouest, boul. Gouin
Montréal (Qué.) H4J 1C5

OFFRES D'EMPLOIS RESPONSABLE DE PROJET

Définition de tâche:

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe multidisciplinaire responsable de l'évaluation, l'acceptation et l'orientation des personnes handicapées.
- Coordonner les différentes activités liées au projet de formation et de placement des personnes handicapées.
- Responsable de la bonne marche du projet.
- Est membre du comité de coordination.

Exigences:
— Diplôme 1er cycle en Science Sociale.
— Connaissance de la réalité économique de la région.
— Capacité de travailler en équipe.
— Connaissance des personnes handicapées.

Rémunération:
— Selon qualification, (\$20.000.00) Vingt Mille Dollars, maximum.

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Définition de tâche:

- Sténo-dactylo.
- S'occupe de la correspondance.
- Tenue de livres
- Répond au téléphone.
- Assiste à des réunions et prend les minutes.

Exigences:
— Sténo-dactylo.
— Connaissance minimale en comptabilité.
— Capacité de rédiger une lettre.

Rémunération:
— Dix Mille Cinq Cents Dollars (\$10.000.00) à Douze Mille Cinq Cents Dollars (\$12.500.00).

PSYCHO-ÉDUCATEUR

Définition de tâche:

- Reçoit les demandes des personnes handicapées.
- Voit à l'évaluation psychologique et l'évaluation des capacités résiduelles des applicants.
- Fait partie de l'équipe responsable de l'acceptation de tout nouveau stagiaire.
- Prépare le dossier du stagiaire.
- En collaboration avec le professionnel en relation de travail, il (elle) voit à l'organisation des stages.

Exigences:
— Diplôme universitaire en Science Sociale ou/et expériences pertinentes à l'emploi.
— Capacité de travailler en équipe.
— Connaissance des personnes handicapées.

Rémunération:
— Treize Mille Dollars à Vingt Mille Dollars (\$13.000.00 à \$20.000.00).

PROFESSIONNEL(LE) EN RELATIONS DE TRAVAIL

Définition de tâche:

- S'occupe de recueillir toutes les informations sur la situation de l'emploi dans la région afin de déterminer les débouchés possibles pour les stagiaires et les types de formation à privilégier.
- S'occupe de mettre sur pied un comité de liaison d'employeurs éventuels de la région et d'animer ce même comité.
- En collaboration avec le psycho-éducateur, il(elle) prépare un plan d'activités de production.
- Après une étude de la réalité économique, il (elle) prépare un plan d'activités de production.

Exigences:
— Diplôme universitaire terminal en Sciences Sociales ou expériences pertinentes à l'emploi.
— Est capable de fonctionner en équipe et d'animer un groupe.
— Connaissance minimale des personnes handicapées.

Rémunération:
— Treize Mille Dollars à Vingt Mille Dollars (\$13.000.00 à \$20.000.00).

Date limite pour réception des demandes et curriculum vitae:
15 janvier, 1979.

Envoyez à:

CENTRE "LE RACCORD"
a/s Mme Mariane Lewis,
5091 Chemin du Lac, C.P. 870,
St-Gabriel de Brandon, P.Q.
J0K 2N0
514-835-5656

ASSURANCE-VIE CHEF DE SECTION

(comptabilité)

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique pour répondre aux demandes de renseignements provenant des assurés ou d'autres personnes et touchant au service de la comptabilité. Cette personne participera également à divers travaux comptables.

La personne idéale possède environ trois années d'expérience en comptabilité et en assurance-vie et démontre des aptitudes dans la direction du personnel.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au Directeur du Service des Ressources Humaines et Communications et peuvent être assurées que leur candidature sera traitée confidentiellement.



LES COOPÉRANTS
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie
1259 rue Berri
Montréal H2L 4C7



**Centre Local de Services
Communautaires de Rosemont**

RECHERCHE 1 COORDONNATEUR (TRICE)

de services et programmes de santé

Prolongation

Sous l'autorité du directeur général:

FONCTIONS:

Planifie, organise, coordonne

Les services du programme général:

- de prélèvements
- de soins à domicile
- de consultations médicales

et le programme enfance-famille:

- périnatalité
- clinique de nourrisson
- bilan 0-7 ans
- groupe relations parents-enfants

- services et programmes composés d'équipes multidisciplinaires de formation santé et sociale;
- anime et coordonne l'ensemble des rencontres des intervenants en santé et des équipes qui sont sous sa responsabilité;
- assume la supervision et l'évaluation du personnel sous sa responsabilité;
- participe au comité de régie

EXIGENCES:

- diplôme d'infirmière
- possède une expérience de travail pertinente à la fonction de cinq (5) ans dont deux (2) ans dans un poste administratif (gestion de programmes et de ressources humaines)

REMUNÉRATION:

- selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Fin du concours: mercredi, 17 janvier 1979.

Entrée en fonction: 12 février 1979.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur général
CLSC Rosemont
3245 est. boul. St-Joseph
Montréal H1Y 2B6



Collège Saint-Jas-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

recherche les services d'un:

RESPONSABLE DES RÉSIDENCES

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants:

- il est responsable de la bonne marche générale des résidences;
- il est responsable de la gestion du personnel du service;
- il est responsable de la gestion financière du service (planification, prévisions, contrôle du budget, rapports)
- il est responsable de la gestion administrative du service (admissions, inscriptions, réservations, locations, résiliations, baux, publicité, dossiers...)
- il est responsable de la vie étudiante en résidence (animation des groupes, animation d'activités, élaboration, révision et application des règlements, rapports avec les parents...)
- il est responsable des locations (stages, congrès, réunions...) à d'autres personnes qui requièrent ce service, en particulier durant l'été;
- il est responsable du logement (étudiants) à l'extérieur du Collège (listes à publier et à réviser, sondages, enquêtes, vérification des services offerts).
- il est responsable des autres tâches connexes que lui confie son supérieur.

QUALIFICATIONS

- diplôme d'études collégiales ou l'équivalent;
- formation en gestion (administration) et/ou en animation;
- cinq années d'expérience dans l'un et/ou l'autre de ces domaines;
- qualités d'éducateur et qualités personnelles (discipline personnelle, aptitudes sur le plan des relations, humaines, maturité et équilibre, aptitudes au travail en équipe...)

TRAITEMENT entre \$16,184, et \$21,039.

ENTRÉE EN FONCTION à la mi-février.

FAIRE PARVENIR votre curriculum vitae au plus tard le 26 janvier 1979 à:

Jules Roy
Directeur des services du personnel
C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 1B7

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

La Société créée en août 1977 par la Loi 44, a pour but d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et des services susceptibles de stimuler leur création et leur développement.

Le poste:

ADJOINT ADMINISTRATIF

à la direction de la Gestion financière

Les tâches:

L'adjoint administratif aura pour rôle d'assister le directeur de la Gestion financière dans certaines tâches administratives; il sera notamment responsable de la comptabilité, de la préparation d'états financiers mensuels, du contrôle budgétaire, de la préparation de différents rapports financiers et extra-comptables trimestriels ou mensuels, de l'administration des achats et des comptes à payer, du suivi découlant de l'administration des encaissements (entrées et sorties de fonds) et des immobilisations, de l'administration des différents programmes d'avantages sociaux, de la mise à jour du manuel de régie interne; il assistera également le directeur dans la préparation des budgets et, au besoin, dans la production de divers autres documents de nature financière.

Exigences:

La Société recherche un(e) candidat(e) ayant entre 25 et 35 ans, possédant une expérience d'au moins 5 ans dans les fonctions ou responsabilités ci-haut décrites ou similaires. Cette personne devra faire montre d'esprit d'initiative et aimer travailler en équipe.

Salaire:

Selon les politiques salariales de la Société.
Programme d'avantages sociaux intéressants.

Lieu de travail:

Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae précisant leurs qualifications et expérience à l'attention du directeur de la Gestion financière, Société de développement coopératif, 430, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2J5, avant le 17 janvier 1979.



**CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES**

RECHERCHE UN

ADJOINT ADMINISTRATIF

Fonctions

Sous l'autorité du Directeur Général, l'adjoint administratif est responsable:

- de la comptabilité et des contrôles budgétaires périodiques.
- des services auxiliaires, tels que fournitures, entretien des locaux, négociation des baux, etc...
- de l'administration du personnel et de l'application de la convention collective en collaboration avec les autres coordonnateurs.

Exigences

Connaissance du réseau des Affaires sociales et des problèmes sociaux.
Expérience en administration et en relations de travail.
Notions avancées en comptabilité et contrôle budgétaire.
Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire.
Bilinguisme.
Formation universitaire et/ou expérience pertinente.

Rémunération

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1979.

C.L.S.C. Côte-des-Neiges
Secrétaire de Direction
3600 Van Horne, suite 400
Montréal H3S 1R6



Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTES VACANTS

CHEF D'UNITÉ: FAMILLE-ENFANCE:

Poste 728, concours 57

Endroit: Succursale de Mont-Laurier

Fonctions:

Le chef d'unité distribue, coordonne et organise les activités professionnelles du personnel de son unité, il assure au personnel de son unité l'encadrement professionnel requis; il exerce certaines responsabilités administratives et de gestion de personnel ainsi que toute autre tâche pertinente à ses fonctions.

Qualifications:

Détient un diplôme universitaire en service social, posséder trois (3) années d'expérience professionnelle pertinente et six (6) mois de gestion.

Salaire:

Selon la politique salariale du M.A.S.

SERVICE SOCIAL EN MILIEU HOSPITALIER:

2 postes

Endroit: Centre Hospitalier Pierre Janet (Hull)

POSTES:

Les postes 686 et 697, concours 58 et 59: PRATICIEN SOCIAL.

Fonctions:

Rendre des services psycho-sociaux à la clientèle infantile du Centre Hospitalier Pierre Janet.

Qualifications:

Détient un diplôme universitaire en service social, posséder trois (3) années d'expérience pertinente.
PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, AVANT LE 19 JANVIER 1979.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
CENTRE DES SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS
105 BOULEVARD SACRÉ COEUR
HULL, J8X 1C5



**UNIVERSITÉ
LAURENTIENNE**

École Des Sciences De L'Éducation

L'École des Sciences de l'Éducation cherche

TROIS PROFESSEURS:

un professeur de psychopédagogie; un professeur spécialiste en orthopédagogie; un professeur de théorie et pratique du curriculum.

Les candidats doivent avoir le doctorat et le brevet d'enseignement, et avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les fonctions sont d'enseigner à la formation des maîtres et aux premier et deuxième cycles, de faire de la recherche, et de participer aux tâches administratives. Le traitement sera en rapport avec le dossier académique et professionnel des candidats, et les nominations se feront selon la disponibilité des candidats.

Faire parvenir le curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1979 à:

Monsieur Raymond Lallier,
Directeur,
École des sciences de l'éducation,
Université Laurentienne,
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

Une importante municipalité de la région
de Montréal requiert les services d'un

AVOCAT

pour son Contentieux Municipal.

La fonction

Agir comme avocat et conseiller sur les matières légales relevant de sa compétence professionnelle; Plaider devant les diverses cours ou peuvent être entendues les causes impliquant la municipalité; Interpréter la loi concernant l'administration de la Ville.

Le titulaire

Doit être membre du Barreau, posséder un minimum de quatre (4) ans d'expérience dans une étude légale et de préférence, avoir déjà occupé un poste semblable au niveau de l'administration municipale ou provinciale et posséder une expérience aussi vaste que possible de l'administration municipale. La rémunération sera établie selon l'expérience et la compétence du candidat; des avantages sociaux avantageux sont également prévus.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à: (d'ici le 16 janvier 1979)

DOSSIER 3118

Le Devoir

C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Commission Scolaire Abitibi
DIRECTION DES SERVICES AUX ADULTES

"Offre d'emploi"

Poste ouvert

PROFESSEUR

dont la spécialité serait d'opérer une machine à broder les écussons en chenille.

Endroit

La Sarre, Abitibi Ouest

Nature du travail

Former des personnes à travailler dans une usine de fabrication de vestons sport.

Durée de l'emploi

12 semaines

Traitement

15 ans et moins de scolarité \$15.90 / heure.
16 ans et plus de scolarité \$19.20 / heure.

Pour de plus amples informations les intéressés devront communiquer avant le 17 janvier 1979 aux numéros de téléphone suivants: 819-333-2387 ou 819-333-5412 après 16:30 heure.

Jacques Verville,
Directeur de centre Polyno.

ENSEIGNEZ EN BELGIQUE L'AN PROCHAIN

Dans le cadre de la coopération belgo-québécoise, des enseignants québécois exerceront leur profession en Belgique pendant la prochaine année scolaire (1979-1980); un nombre égal de Belges viendront enseigner au Québec.

Enrichissez votre expérience professionnelle

- vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire
- vous conservez tous vos droits et privilèges
- vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même qu'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation

Vous êtes admissible si:

- vous êtes citoyen canadien
- vous êtes légalement qualifié
- vous avez au moins quatre années d'expérience
- vous enseignez le français, les sciences ou les mathématiques au niveau secondaire

Pour poser votre candidature:

- informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe aux échanges
- remplissez et postez avant le 19 janvier 1979 la fiche de participation à un programme de coopération avec l'étranger. On peut se procurer cette fiche dans les directions régionales du ministère de l'Éducation
- postez la fiche d'inscription à la:

Direction des Affaires éducatives
Direction générale de la coopération internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
Édifice "H", 1er étage
1225 Place Georges V,
Québec, G1R 4Z7



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Le Département de Sociologie et d'Anthropologie cherche

UN CHARGÉ DE COURS OU PROFESSEUR ADJOINT

dont l'engagement sera d'un an en remplacement d'un congé sabbatique. Les candidats devront avoir le doctorat ou être à rédiger la thèse. On accordera la préférence aux candidats bilingues. Il s'agit de l'enseignement au premier cycle de cours de criminologie et de sociologie du droit.

Le salaire sera suivant le statut et la compétence et l'entrée en fonction sera pour le 1er juillet 1979. On doit envoyer le curriculum vitae et trois lettres de recommandation à:

Le professeur Abe Barnett,
Directeur, Département de
Sociologie et d'Anthropologie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Le Département de Sociologie et d'Anthropologie cherche

UN CHARGÉ DE COURS OU PROFESSEUR ADJOINT

La nomination sera à titre d'essai avec possibilité de permanence. Les candidats devront avoir le doctorat ou être à rédiger la thèse. On accordera la préférence aux candidats bilingues. Il s'agit de l'enseignement au premier cycle de cours de théorie sociologique et d'histoire de la pensée sociologique.

Le salaire sera suivant le statut et la compétence et l'entrée en fonction sera pour le 1er juillet 1979. On doit envoyer le curriculum vitae et trois lettres de recommandation à:

Le professeur Abe Barnett,
Directeur, Département de
Sociologie et d'Anthropologie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Le Département de Sociologie et d'Anthropologie cherche un

PROFESSEUR ADJOINT

dont l'engagement sera d'un an en remplacement d'un congé d'étude. Les candidats devront avoir le doctorat ou être à rédiger la thèse. On accordera la préférence aux candidats bilingues. Il s'agit de l'enseignement au premier cycle de cours d'introduction à la Sociologie et méthode de recherche.

Le salaire sera suivant le statut et la compétence et l'entrée en fonction sera pour le 1er juillet 1979. On doit envoyer le curriculum vitae et trois lettres de recommandation à:

Le professeur Abe Barnett,
Directeur, Département de
Sociologie et d'Anthropologie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6



COMMISSION SCOLAIRE CRIE

POSTE OUVERT: Directeur des Services Éducatifs

DIMENSION DE L'ORGANISME:
Enseignement élémentaire et secondaire,
2.000 étudiants.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services éducatifs est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes d'enseignement, d'apprentissage et ainsi que des ressources affectées à ce service.

DE PLUS:

Il participe à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission:
— définit les objectifs et les politiques propres à son service compte tenu des politiques et objectifs généraux de la commission;
— établit ses programmes et en évalue les résultats;
— assiste et conseille le directeur général, les cadres des écoles et de la commission sur toute matière ayant trait à la gestion des services éducatifs.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans.

N.B. Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente par la commission sera aussi étudiée.

ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiatement.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

La Commission Scolaire Crie est un organisme indien (Crie) relevant du ministère de l'Éducation. Elle a la responsabilité de l'éducation (primaire, secondaire, adultes) pour les communautés de la Baie James, de Mistassini et de Waswanipi.

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae devront parvenir avant le 15 janvier 1979 à:

Ted Moses,
Directeur général,
Commission Scolaire Crie,
1462, rue de la Québécoise,
C.P. 1210,
Val d'Or, (Québec)
J9P 4P8
Tél.: (819) 824-2764

La Fédération des loisirs-danse du Québec

est à la recherche d'un

ANIMATEUR

Le candidat idéal a entre 25 et 30 ans, possède une bonne connaissance du milieu du loisir au Québec et est apte à assumer, dans ses relations avec les bénévoles impliqués auprès de la fédération, les fonctions d'animateur, de conseiller, d'agent de liaison et d'agent de développement.

La personnalité du candidat devra lui permettre d'intervenir auprès de groupes ayant des attentes et des objectifs différents. Le candidat doit s'attendre à assister à de nombreuses réunions le soir.

Ce poste devrait intéresser les candidats ayant deux ans et plus d'expérience et dont le salaire annuel se situe aux environs de \$14.000. Les candidats intéressés à relever le défi devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Directeur général
Fédération des loisirs-danse du Québec
1415 est, rue Jarry
Montréal, Québec
H2E 2Z7

avant le 12 janvier 1979, 17h00.

DIRECTEUR DES ÉDITIONS

Notre compagnie, spécialisée dans la publication et la distribution de matériel scolaire, est à la recherche d'un éditeur capable d'assumer les responsabilités administratives et financières d'un département en pleine expansion, tout en contribuant à son fonctionnement général.

Fonctions

En tant que directeur des éditions, cette personne aura l'entière responsabilité d'étudier les possibilités du marché, d'acquiescer les manuscrits, et de superviser la production et la mise en marché des publications.

Elle devra voir à la planification financière du département, à la gestion de l'inventaire, et à la promotion des nouvelles éditions anglaises et françaises.

Exigences

Nous sommes à la recherche d'une personne bilingue, ayant au moins cinq ans d'expérience en édition.

La formation universitaire ou une connaissance du domaine de l'éducation seront prises en considération.

Traitement

Selon les qualifications.

Envoyez votre curriculum vitae à:

Brault & Bouthillier (1977) Ltée
700, rue Beaumont
Montréal H3N 1V5

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CENTRE DES SCIENCES DE LA SANTÉ D'OTTAWA

POSTE:

Directeur général adjoint Services infirmiers

Une personne dynamique et innovatrice possédant des qualités de leadership établies est requise pour combler le poste de directeur général adjoint - services infirmiers à l'Hôpital général du centre des sciences de la santé d'Ottawa. Le candidat élu devra planifier et organiser les services infirmiers de l'hôpital, avec la tâche de les gérer à compter de l'ouverture de l'hôpital prévue pour l'été de 1980.

Relevant directement du directeur général, le directeur général adjoint - services infirmiers, en tant que membre de l'équipe des cadres supérieurs établira des liens étroits avec le personnel de cadre supérieur et médical. Un hôpital général à vocation bilingue de 449 lits situé dans la capitale nationale, l'H.G.C.S.S.O. est affilié avec l'Université d'Ottawa en tant qu'hôpital d'enseignement clinique.

Les candidats devront détenir une combinaison de formation professionnelle en nursing et en administration au niveau de la maîtrise ou l'équivalent, et ils devront avoir œuvré dans un poste de cadre supérieur d'une durée minimale de trois ans; les aptitudes dans les deux langues officielles seront considérées éléments de mérite.

Le salaire et les bénéfices marginaux refléteront les responsabilités associées au poste. Les candidats intéressés sont priés de faire demande, avant le 27 janvier, à:

M. Jean-Pierre Kingsley
Directeur général
Hôpital général du C.S.S.O.
1815, promenade Alta Vista
Pièce 101
Ottawa, Ontario
K1G 3Y6

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes
sont offerts également
aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 21 et 22



RECHERCHE

UN DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E) PROLONGATION DE CONCOURS

L'établissement

Situé à Longueuil sur un territoire urbain comprenant 77.000 habitants. L'équipe comprend 70 permanents engagés dans des activités sociales, de santé et d'action communautaire. Enfin, le CLSC collabore étroitement avec les groupes du milieu.

Les tâches

Le directeur général gère et coordonne les activités du CLSC au respect de la loi des Affaires sociales et en conformité avec les orientations définies par le conseil d'administration.

Exigences

- Posséder une formation universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administratives ou une expérience pertinente reconnue;
- Avoir détenu un poste de gestion;
- Avoir une expérience de travail avec des organismes à caractère social et avec des groupes populaires.

Salaire

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Fermeture du concours

Le mercredi, 17 janvier 1979, à 17 heures.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Président du conseil d'administration
CLSC Longueuil-Ouest
201 Curé-Poirier ouest,
Longueuil, Qué.
J4J 2G4



COMMISSION SCOLAIRE CRIE

POSTE OUVERT:

Directeur des Services du Personnel.

DIMENSION DE L'ORGANISME:

Enseignement élémentaire et secondaire,
2.000 étudiants.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du personnel est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à la gestion du personnel, soit recrutement, sélection, relations de travail, évaluation et perfectionnement.

DE PLUS:

Il participe à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission:

- définit les objectifs et les politiques propres à son service compte tenu des politiques et objectifs généraux de la commission;
- établit ses programmes et en évalue les résultats;
- assiste et conseille le directeur général, les cadres des écoles et de la commission sur toute matière ayant trait à la gestion du personnel.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un des trois (3) champs de spécialisation suivants:

- droit
- administration
- relations industrielles

Expérience pertinente.

N.B. Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente par la commission sera aussi étudiée.

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiatement.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

La Commission Scolaire Crie est un organisme indien (Crie) relevant du ministère de l'Éducation. Elle a la responsabilité de l'éducation (primaire, secondaire, adultes) pour les communautés de la Baie James, de Mistassini et de Waswanipi.

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae devront parvenir avant le 15 janvier 1979 à:

Ted Moses,
Directeur général,
Commission Scolaire Crie,
1462, rue de la Québécoise,
C.P. 1210,
Val d'Or, (Québec)
J9P 4P8
Tél.: (819) 824-2764

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéaux ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Ils font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Ils remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-dessous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie de format normal—dimensions minimales: 10 cm (4 po) x 23 cm (9 po)—portant votre adresse. Le formulaire de demande d'emploi ne sera expédié qu'à ceux qui auront coché toutes les cases.

AIR CANADA

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine,
C.P. 11000, Aéroport de Dorval, Dorval, Qué. H4Y 1B6

CONDITIONS PRÉALABLES:

- | | |
|--|--|
| ☐ Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada | ☐ Tenue soignée, épiderme sain, excellente santé et endurance |
| ☐ Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent | ☐ Acuité visuelle minimale de 6/15 (20/50) pour chaque œil. Le port des lunettes n'est pas permis. Port de lentilles contactes autorisé moyennant une acuité visuelle minimale de 6/30 (20/100) avant correction (consulter son optométriste au besoin) |
| ☐ Expérience minimale d'une année à temps plein sur le marché du travail ou une année d'études post-secondaires | ☐ 158,7 cm (5'2")—186,8 cm (6'1") (sans chaussures) et poids correspondant |
| ☐ Disponibilité pour affectation à l'extérieur de sa localité | |

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov _____ Code Postal _____

INSPECTEURS DE LA SÉCURITÉ (Prévention des accidents de travail)

Nous sommes présentement à la recherche d'inspecteurs de sécurité dans nos opérations minières (district nord) pour conseiller la direction et les ouvriers dans le domaine de la prévention des accidents.

Ils devront établir et promouvoir des mesures visant à l'absence de risques d'accidents au travail, procéder à inspections régulières, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter les corrections aux situations dangereuses.

Expérience dans le domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent aussi être bilingues et capables de rédiger le rapport et s'exprimer aisément. Excellente possibilité d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière.

PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX

- Allocation nordique de \$150.00 pour personnes mariées et de \$135.00 pour les célibataires.
 - Boni de vie chère (\$93.00) par mois ajustable à l'indice du coût de la vie.
 - Les facilités de logement, services publics et éducatifs sont disponibles.
 - Frais de déménagement payés.
- Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Superviseur du Recrutement
Compagnie Minière Québec Cartier
Port Cartier, Québec
G5B 2H3



Infirmier(ère)

La compagnie C.I.L., usine de Beloeil, est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) licencié(e). Sous la direction de l'infirmière en chef, il(elle) devra accomplir toutes tâches reliées au nursing en industrie.

Exigences:

- diplôme en nursing (DEC)
- licence en nursing
- membre de l'O.I.I.Q.
- le bilinguisme serait un atout
- un certificat en nursing communautaire serait un souhaitable

Avantages:

- programme de formation
- possibilité de carrière avantageuse
- avantages sociaux très concurrentiels
- salaire selon les qualifications et l'expérience

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.I.L.
a/s Rodrigue Brillant
801 boul. Richelieu
McMasterville, Québec
J3G 1T9



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Faculté de droit — Section de droit civil

PROFESSEUR
DE DROIT

Domaine:
Droit privé, droit des affaires ou droit du travail.

Fonctions:
Enseignement aux niveaux de licence et de maîtrise; recherche et encadrement des étudiants.

Exigences:
Doctorat en droit
OU
Posséder une compétence jugée équivalente

N.B.: Les candidatures des personnes qui seraient en rédaction de thèse de doctorat seront également considérées.

Conditions:
Suivant les dispositions de la convention collective.

Entrée en fonctions:
1er juillet 1979.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, avant le 15 février 1979, à:

Gérald A. Beaudoin
Doyen
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
DE LA CÔTE-NORDDIRECTEUR
DES
SERVICES ADMINISTRATIFS

(cadre supérieur)

Responsabilités:

Sous l'autorité du directeur général, planifier, coordonner et contrôler l'ensemble des activités relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles dans le but d'assurer leur utilisation optimale en fonction des objectifs poursuivis par l'établissement.

Qualifications minimales recherchées:

— **Formation académique:**
détenir un diplôme universitaire terminal en sciences de l'administration dans une discipline connexe.

Le candidat possédant un complément de formation en sciences sociales (relations industrielles) recevra une attention toute particulière.

— **Expérience:**

avoir exercé pendant cinq (5) ans dans un domaine pertinent préférentiellement dans le secteur des affaires sociales.

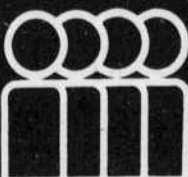
avoir également occupé un poste de commandement au moins deux (2) de ces années et avoir fait preuve d'habileté certaine comme gestionnaire.

Rémunération:

Selon la politique salariale des cadres du Réseau des Affaires Sociales et les règles en vigueur dans l'établissement dépendamment des qualifications du candidat, le taux de salaire applicable à cette fonction peut varier de \$25.782.00 à \$36.344.00.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 janvier 1979 à l'attention de:

M. Jean-Marc Roy,
Directeur général
Centre de Services
Sociaux de la Côte-Nord,
774 rue Bossé,
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6

CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

COORDONNATEUR (TRICE) SANTÉ

FONCTIONS

Le (la) coordonnateur (trice) est, au sens du plan d'organisation du C.L.S.C. de Hull, le gestionnaire d'un secteur professionnel identifié.

Il (elle) relève du directeur général et reçoit de ce dernier ses divers mandats dont ceux prévus dans son rôle et ceux jugés pertinents.

Il (elle) doit agir comme personne-ressource en tout ce qui a trait à son secteur et il (elle) doit faire la planification des programmes qui seront offerts à la population.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

Il (elle) devra s'assurer entre autres:

- de l'allocation des ressources humaines du secteur;
- du perfectionnement et de la formation;
- de la qualité professionnelle des services;
- de l'équilibre de l'ensemble des programmes et services offerts à la population.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences nursing ou scolarité et expérience équivalentes.
- Expérience pertinente en santé communautaire.
- Connaissance du réseau des affaires sociales.
- Capacité de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION

Selon les normes du M.A.S. pour les cadres des C.L.S.C.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 1979 au:

Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Québec
J8Y 3P7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 19, 20 et 22

fonction publique municipale

CHEF DE SECTION
ORGANISATION et PRODUCTIVITÉService du Personnel
\$29,085 - \$33,760

Le service du Personnel de la Ville de Montréal est actuellement à la recherche d'un cadre spécialisé en organisation et productivité pour assumer l'organisation, la direction et la promotion de services de consultation et d'expertise auprès des services municipaux. Responsable d'une équipe de professionnels et de techniciens, le titulaire dirige et coordonne les activités de la section dont le mandat consiste principalement à:

- mener des études organisationnelles de type administratif auprès des services municipaux en vue de l'établissement de structures administratives et opérationnelles permettant une plus grande efficacité, ou de la planification de changements aux structures existantes;
- aider les services à bien définir les rôles, décrire les responsabilités attachées à chaque poste, établir les charges de travail et le nombre de postes requis, et à établir des plans de contrôle d'efficacité en vue de l'établissement d'un système prévisionnel en matière de personnel.

Le candidat idéal:

- détient un diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives, génie industriel ou autre discipline connexe;
- possède plus de six (6) ans d'expérience dans le domaine de l'organisation et de la productivité, dont un minimum de deux (2) ans à la direction d'employés.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, édifice le "Vieux Palais", 155 est. rue Notre-Dame, Bureau 125, et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Date limite d'inscription: 12 janvier 1979.



VILLE DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

NOMINATION DU RECTEUR

Le Comité de mise en candidature en vue de la nomination du recteur désire obtenir des avis tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. À cette fin, il entend recueillir des propositions de noms et des suggestions selon les modalités suivantes.

Propositions écrites

Toute personne ou tout organisme intéressés à se prononcer sur le profil ou sur le nom de candidats au poste de recteur de l'Université de Sherbrooke doit faire parvenir par écrit ses suggestions au Comité avant le 2 février 1979.

Audiences

Toute personne ou tout organisme intéressés à se prononcer sur le profil ou sur le nom de candidats au poste de recteur peut rencontrer le Comité, entre le 22 et le 26 janvier 1979, en prenant rendez-vous par téléphone. Cependant, toute proposition de candidature doit être faite par écrit.

Le Comité de mise en candidature
en vue de la nomination du recteur
Université de Sherbrooke
Case postale 577
Sherbrooke (Québec) J1H 5K2
Tél.: (819) 565-4411



1954-1979

ANALYSTE EN PROCÉDES ADMINISTRATIFS

Le poste:

Sous la direction de l'adjoint au vice-recteur à l'administration et aux finances, le titulaire du poste est chargé des études, des analyses et des élaborations de programmes visant à caractériser les statistiques en vue de l'obtention ou de l'allocation des ressources de l'Université. L'analyste est également responsable des divers projets reliés à ces tâches.

Plus spécialement l'analyste:

- collabore à la prise d'inventaires des équipements et des activités d'enseignement et de recherche;
- fournit des expertises permettant de traiter par informatique les données recueillies et en analyse les implications.

Exigences:

- Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en administration ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable dans un domaine connexe et une connaissance générale de l'informatique.

Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience.

On fait parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 19 janvier au:

Service du personnel, Université du Québec à Chicoutimi, 330 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL METROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR DE SERVICE AU CENTRE HOSPITALIER
RIVIÈRE DES PRAIRIES,

situé au 7.200 est, Boul. Gouin, Montréal

Sous l'autorité du responsable des Services Sociaux hospitaliers, le titulaire du poste planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle la distribution des Services et les activités relatives à la gestion des programmes de Services Sociaux offerts dans le Centre hospitalier. Il représente le C.S.S.M.M. dans le Centre hospitalier.

Le directeur de Service participe à l'évaluation des besoins, au développement de ressources et de services sociaux, à l'élaboration des politiques et procédures du C.S.S.M.M.; s'assure de leur concordance avec celles du Centre hospitalier et surveille leur application. Il participe également à la négociation du contrat de Services avec le Centre hospitalier et siège au comité conjoint.

Le titulaire du poste identifie les besoins de formation et de développement de son personnel, favorise la réalisation de programmes appropriés, collabore à divers programmes de formation destinés aux professionnels de la santé. Il rédige et transmet à la direction du Centre hospitalier et à son supérieur immédiat des rapports relatifs à sa fonction, contrôle les dépenses dans les limites autorisées et apporte les correctifs au besoin.

Les candidats (es) devront posséder un diplôme universitaire dans le domaine des Services Sociaux et un minimum de cinq (5) ans d'expérience de travail en service social, de préférence en milieu hospitalier dont trois (3) ans dans un poste de gestion. La capacité d'analyse et de synthèse, de même qu'une certaine facilité de communication verbale et écrite sont exigées.

Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 janvier 1979 à 5:00 heures.

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE
SERVICES SOCIAUX
DU MONTRÉAL
METROPOLITAINPlace Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

VICE-DOYEN (à la recherche)

La Faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa est à la recherche d'un vice-doyen dont les fonctions seront de coordonner, et au besoin d'animer, les activités de recherche d'une Faculté des Sciences sociales regroupant les départements de criminologie, de récréologie, de science économique, de science politique, de sociologie et l'École de Psychologie.

La préférence sera accordée à un(e) candidat(e) ayant déjà fait partie d'équipes de recherche collective et possédant une expérience de recherche interdisciplinaire. Le (La) candidat(e) doit être disponible pour partager ses intérêts personnels de recherche avec d'autres, conseiller de jeunes chercheurs quant à la préparation de leurs projets et au financement de ceux-ci et représenter la faculté et l'Université à divers organismes internes et externes s'occupant de recherche.

La durée du mandat est de trois ans et il est renouvelable. Le (La) candidat(e) devra être disponible, une fois son mandat terminé, pour assumer les tâches normales d'un professeur rattaché à l'une des unités constitutives de la Faculté des Sciences sociales.

Le (La) candidat(e) doit être bilingue (français et anglais). Les conditions de travail sont sujettes aux stipulations de la convention collective en vigueur à l'Université d'Ottawa.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous avant le 23 février 1979.

Dr Denis Carrier
Doyen
Faculté des Sciences sociales
550, rue Cumberland
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
(613) 231-2250

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la
fonction publique du Québec

DIRECTEUR DES SERVICES JUDICIAIRES

CONCOURS H6200MA/JD

Ministère de la Justice — Poste à Montréal.

Fonctions — Sous l'autorité du directeur régional des greffes de Montréal, planifier, organiser et contrôler les quelques 10 secteurs regroupant près de 350 personnes. À cette fin, exercer tous les pouvoirs juridictionnels des officiers de justice en matière civile, criminelle et pénale, identifier les textes de lois, ordonnances, amendements susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et voir à leur application; conseiller le directeur régional des greffes sur toutes directives touchant l'administration de la justice.

Exigences — Diplôme universitaire en droit et être membre en règle du Barreau. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine légal, dont quelques années dans des fonctions de direction.

Notice — Sauf pour les personnes déjà membres de la fonction publique du Québec, inclure une photocopie de la carte de membre et de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — Pouvant atteindre \$40.929. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAUNE

CONCOURS H6200QM/JD

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche — Poste à Québec.

Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre, diriger, coordonner et contrôler la préparation des programmes relatifs au maintien, à l'amélioration et à l'allocation des ressources fauniques du Québec en fonction du bien-être de la population du Québec pour les générations présentes et futures et en fonction d'une contribution maximale à l'économie du Québec. À cette fin, coordonner l'élaboration des politiques, des règlements et des programmes relatifs à la recherche faunique, à l'aménagement et à l'exploitation de la faune et relatifs à la protection de la faune; contrôler la réalisation des programmes par les directions régionales; représenter le ministère auprès des organismes gouvernementaux intéressés à la faune du Québec.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en biologie, en écologie ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de 9 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années à un niveau de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.

Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.

Notice — Sauf pour les personnes déjà membres de la fonction publique du Québec, inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — Pouvant atteindre \$49.505. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION

CONCOURS H6200QP/JD

Ministère des Terres et Forêts — Poste à Québec.

Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre, assumer la responsabilité de la coordination et de la surveillance des politiques administratives du ministère et de l'application des normes édictées par les organismes centraux de gestion. À cette fin, superviser le travail effectué dans les services sous sa juridiction; conseiller le sous-ministre et les directeurs généraux sur l'orientation, les objectifs, les politiques et les programmes administratifs d'ensemble du ministère.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de 9 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de la conception, de la planification de plans d'organisation, de la programmation budgétaire et de la gestion des ressources humaines, dont quelques années à un niveau de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.

Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.

Notice — Sauf pour les personnes déjà membres de la fonction publique du Québec, inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — Pouvant atteindre \$49.505. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENTREPRISES

CONCOURS H6200QQ/JD

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières — Poste à Québec.

Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre, planifier, diriger et coordonner toutes les opérations relatives à la constitution des corporations, à leur annulation et à la modification de leur caractère juridique ainsi qu'à la cueillette et au contrôle de certains renseignements sur les compagnies, de même qu'à l'exploitation et au développement du fichier central des entreprises.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en administration, en droit avec spécialité en droit corporatif ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de 9 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années à un niveau de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.

Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.

Notice — Sauf pour les personnes déjà membres de la fonction publique du Québec, inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — Pouvant atteindre \$49.505. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE ou on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

L'HÔPITAL ST-JOSEPH DE LA PROVIDENCE

est à la recherche d'une:

**DIRECTRICE
DES SOINS INFIRMIERS****Fonction:**

Sous l'autorité du Directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux soins infirmiers et au milieu de vie de l'hôpital de soins prolongés dans le but de répondre adéquatement aux besoins des bénéficiaires.

Exigences:

- D.E.C. en techniques infirmières.
- De préférence avoir un diplôme d'études universitaires de trois (3) ans (sciences infirmières) ou l'équivalent en expérience pertinente.

Rémunération:

Selon le système de rémunération du M.A.S.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 janvier 1979 à:

Pierre Touchette
Directeur général
Hôpital St-Joseph de la Providence
11844 Bois-de-Boulogne
Montréal
H3M 2X7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 19, 20 et 21



A.B.F. FORMULES D'AFFAIRES LIMITÉE

— RECHERCHE —**UN CONTREMAÎTRE ET UN TECHNICIEN
EN PHOTO-MÉCANIQUE
CAMÉRA - PLAQUE - MONTAGE**

ABF, une compagnie d'avant-garde dans le domaine des formules d'affaires recherche des hommes avec expérience pratique capable de remplir ces fonctions.

Salaire excellent, ensemble avantageux de conditions de travail, avantages sociaux exceptionnels incluant frais de scolarité post-secondaire payés pour les personnes à charge et régime de retraite.

Si vous croyez avoir l'étoffe pour faire partie d'une équipe dynamique, communiquez confidentiellement avec:

M. Robert Bougie — Directeur de production
A.B.F. Formules d'Affaires Ltée
3535, rue PICARD
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 1H3
774-1001 (514)



Le Centre Butters, centre de réadaptation pour déficients mentaux (220), est à la recherche d'un(e)

**DIRECTEUR(TRICE)
DES SERVICES PROFESSIONNELS**
(Poste de cadre supérieur)**Fonction**

Le titulaire:

- coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent au Centre;
- anime le comité consultatif des professionnels;
- voit à établir un programme cadre de réadaptation pour les bénéficiaires du Centre;
- coordonne les activités de perfectionnement du personnel professionnel;
- assiste le personnel de première ligne, si nécessaire.

Exigences

Les candidats doivent avoir:

- un diplôme universitaire de quatre ans en psychologie ou l'équivalent;
- une connaissance de la déficience mentale;
- des expériences démontrant des capacités en animation de groupe et en relations humaines;
- de l'expérience en gestion;
- une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération

Selon la politique salariale du Ministère des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 janvier 1979 à:

Marcellin Dallaire
Directeur général
Le Centre Butters
Austin, Cté Brôme
JOB 1B0

L'Union Régionale de Québec des

**Caisses
Populaires**

Desjardins

**CONSEILLER
JURIDIQUE****Service juridique et
documentaire**

Concours no.: 78-UR-E-5

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du Directeur du Service Juridique et Documentaire, effectuer des travaux de recherche, d'analyse et d'interprétation des lois et règlements régissant L'Union et ses caisses affiliées. Participer à l'analyse légale des transactions et ententes contractuelles de L'Union. Conseiller et informer les dirigeants des caisses et le personnel de L'Union sur les aspects juridiques de leurs activités. Peut siéger sur différents comités et participer aux tâches de formation légale requises dans les caisses et à L'Union.

LES EXIGENCES:

Le candidat idéal possède 2 ou 3 ans d'expérience orientée vers le droit civil, commercial et immobilier et, si possible, coopératif. Il doit être membre du Barreau ou de la Chambre des Notaires. La facilité pour les relations publiques, le dynamisme, la maturité, le sens de l'objectivité et l'esprit d'autonomie sont ses qualités principales.

LIEU DE TRAVAIL

Lévis.

LES CONDITIONS:

Salaire intéressant et avantages sociaux complets.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 janvier 1979, à:

Service du Personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis, Qué. G6V 6P6

NOTRE RUBRIQUE**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 60¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement

Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: Micheline Turgeon

**ENSEIGNEZ EN
GRANDE-BRETAGNE
L'AN PROCHAIN**

Dans le cadre de la coopération Grande-Bretagne-Québec, des enseignants québécois exerceront leur profession en Grande-Bretagne pendant la prochaine année scolaire (1979-1980); un nombre égal de britanniques viendront enseigner au Québec.

Enrichissez votre expérience professionnelle

- vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire
- vous conservez tous vos droits et privilèges
- vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même qu'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation

Vous êtes admissible si:

- vous êtes citoyen canadien
- vous êtes légalement qualifié
- vous avez au moins quatre années d'expérience
- vous enseignez l'anglais, langue seconde au niveau secondaire

OU
vous enseignez exclusivement en langue anglaise soit toutes les disciplines au niveau primaire, soit l'anglais langue maternelle au niveau secondaire

Pour poser votre candidature:

- informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe aux échanges
- remplissez et postez avant le 19 janvier 1979 la fiche de participation à un programme de coopération avec l'extérieur. On peut se procurer cette fiche dans les directions régionales du ministère de l'Éducation
- postez la fiche d'inscription à la:

Direction des Affaires éducatives
Direction générale de la coopération internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
Edifice "H", 1er étage
1225 Place Georges V,
Québec, G1R 4Z7

**Concours
de recrutement**

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la
fonction publique du Québec**VÉRIFICATEUR INTERNE****CONCOURS H1036F/JD**

Divers ministères — Postes à Montréal.

Fonctions — À titre d'agent de la gestion financière, vérifier les transactions ministérielles sur les plans financiers, opérationnels ou de gestion; s'assurer de la protection des actifs; s'assurer du respect intégral de la réglementation en vigueur. À cette fin, élaborer des programmes de vérification, décrire et analyser des systèmes de contrôle interne et proposer aux responsables de service des moyens pour améliorer l'application des procédures comptables généralement reconnues.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience en vérification analytique OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience en vérification analytique OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience en vérification analytique OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience en vérification analytique. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Remarque — Être disponible pour voyager au Québec environ une semaine ou deux par mois.

Traitement — De \$19.500 à \$25.944. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

ANALYSTE EN TRANSPORT**CONCOURS H1053S/JD**

Ministère des Transports — Postes à Québec.

Transport terrestre des personnes

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, coordonner, réaliser ou participer à différentes études, analyses et recherches touchant l'amélioration ou la construction du réseau routier; évaluer l'impact des politiques et des programmes existants sur la qualité et l'efficacité des services de transport terrestre des personnes.

Transport terrestre des marchandises

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, participer à l'étude et à l'analyse des lois et règlements fédéraux et provinciaux régissant le domaine aérien dans le but de définir une politique cadre du transport aérien au Québec; identifier les besoins de la population en matière de services et d'infrastructures aériens et évaluer l'impact des politiques et programmes existants sur le développement des moyens et services de transport aérien de la province.

Transport aérien

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, participer à l'étude et à l'analyse des lois et règlements fédéraux et provinciaux régissant le domaine aérien dans le but de définir une politique cadre du transport aérien au Québec; identifier les besoins de la population en matière de services et d'infrastructures aériens et évaluer l'impact des politiques et programmes existants sur le développement des moyens et services de transport aérien de la province.

Transport maritime et fluvial

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, effectuer les études, recherches et analyses devant servir à la définition d'une politique cadre du transport maritime et fluvial au Québec; évaluer l'impact des politiques et des programmes existants sur la qualité et l'efficacité des services de traversiers et de cabotage en relation avec les besoins actuels et futurs de la province en matière de transport maritime.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, droit, économie, administration, géographie ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience professionnelle. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — De \$20.734 à \$33.227. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

**ANALYSTE
D'EMPLOIS**

Nous recherchons un diplômé universitaire possédant un minimum d'un an d'expérience dans les tâches d'analyse d'emplois; ce professionnel participera à la description et à l'évaluation des emplois de notre organisation; il présente des aptitudes manifestes pour communiquer à tous les niveaux de l'administration.

Le traitement sera établi selon les qualifications et l'emploi comporte des avantages sociaux intéressants.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae avant le 12 janvier 1979, au:

**SERVICE DU PERSONNEL,
HÔTEL DE VILLE,
VILLE DE QUÉBEC, G1R 4S9**

Mentionner le numéro du concours 410-01-79

**HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME
DIRECTEUR DU
SERVICE DES SOINS
INFIRMIERS****Sommaire des responsabilités:**

Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste s'assure de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des patients.

Il assume également la responsabilité de l'évaluation qualitative et quantitative des soins infirmiers dispensés à l'établissement, pourvoit au contrôle et à l'évaluation de son personnel et s'assure de la mise en application des programmes de sa direction, en conformité avec les objectifs de l'établissement.

Exigences du poste

- Membre en règle de l'O.I.I.Q.;
 - Maîtrise en administration de la santé ou formation équivalente;
 - Expérience administrative minimale de trois (3) ans dans le secteur d'activités;
 - Toute expérience administrative supplémentaire peut servir d'équivalence à une formation moindre.
- L'hôpital étant en pleine expansion et possédant un département de psychiatrie et un département de santé communautaire, le poste représente un défi intéressant à relever.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 janvier 1979 à l'adresse suivante:

Directeur général
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290, rue Montigny, St-Jérôme
J7Z 5T3

**AGENT DE RECHERCHE EN
VALEURS MOBILIÈRES****CONCOURS H1056C/JD**

Commission des Valeurs Mobilières du Québec — Postes à Montréal.

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, étudier les modifications que subit l'industrie des valeurs mobilières; évaluer l'impact économique des changements structurels de l'industrie; formuler des recommandations pour définir et améliorer les normes et critères utilisés.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences économiques, en sciences administratives option finance ou comptabilité. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — De \$14.727 à \$28.292. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ**CONCOURS H1116FE/JD**

Ministère des Communications — Poste à Montréal.

Fonctions — À titre d'attaché d'administration, assumer la liaison entre la maison de production et le commanditaire ministériel, en vue de la production de documents audio-visuels et cinématographiques gouvernementaux; jouer un rôle conseil quant à la forme des projets et à la préparation des appels d'offres; assumer la responsabilité de l'acceptation des scénarios, du tournage, des épreuves, du prémontage, du couplage et de la copie finale; évaluer le travail des firmes de production.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en administration, en audio-visuel ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience dans la réalisation de documents audio-visuels. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la production cinématographique ou audio-visuelle, peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — De \$19.500 à \$25.944. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

SPECIALISTE EN HYDROLOGIE**CONCOURS H1186CH/JD**

Ministère des Transports — Poste à Montréal.

Fonctions — À titre d'ingénieur, effectuer les recherches requises dans le cadre des études entreprises et agir à titre de conseiller au niveau de la protection de la qualité des eaux et des problèmes reliés à l'érosion sous toutes ses formes, particulièrement aux études environnementales intégrées touchant le milieu bio-physique et humain.

Exigences — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec spécialisé en génie civil option hydraulique et hydrologie; 3 années d'expérience dans les domaines de l'environnement et l'aménagement du territoire reliés à des problèmes d'eau, de pollution et d'érosion. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie.

Notice — Inclure une photocopie de sa carte de membre et de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — De \$20.780 à \$28.033. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

**DIRECTEUR DE
BUREAU D'ENREGISTREMENT****CONCOURS H5816AK/JD**

Ministère de la Justice — Poste à Huntingdon.

Fonctions — Planifier, organiser et superviser les activités légales et administratives du bureau d'enregistrement visant à appliquer les lois et les règlements qui régissent l'enregistrement des droits réels ou leur radiation, à exercer des pouvoirs quasi judiciaires en matière de radiation de privilèges et hypothèques, à émettre les certificats de recherches et autres documents.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en droit ou en toute autre discipline appropriée OU diplôme d'études collégiales en techniques judiciaires ou dans une autre spécialité appropriée et 4 années d'expérience pertinente. À défaut d'avoir le nombre d'années d'expérience requis, une année de scolarité universitaire ayant le droit comme matière dominante équivalant à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalant à 4 années d'expérience.

Notice — Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entraîner le rejet de la candidature.

Traitement — De \$15.018 à \$24.182. Date limite pour l'inscription: 19 janvier 1979.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

**Correcteur
d'épreuves**

Nous avons présentement un poste disponible pour un(e) correcteur(trice) d'épreuves pour effectuer l'édition et la correction de soumissions, rapports et spécifications techniques. La personne choisie remplacera également la coordonnatrice du centre de dactylographie lorsque requis.

Les candidats(es) à ce poste doivent avoir environ deux ans d'expérience en tant que correcteur(trice) d'épreuves et détenir un baccalauréat.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux ainsi que de bonnes possibilités d'avancement. Le salaire sera proportionnel à l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

I. Turin
Service du personnel

**LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
MONTREAL, LIMITEE**
C.P. 6088, Succ. A,
Montréal H3C 3Z8

**UNIVERSITÉ
LAURENTIENNE**

Sudbury (Ontario)

L'Université Laurentienne projette d'instaurer un programme multidisciplinaire conduisant à une maîtrise en Études sur l'Enfant et le Développement, programme auquel participeront les départements d'Éducation Physique, de Psychologie et de Sociologie.

Les intéressés sont invités à postuler le poste de

COORDONNATEUR DE PROGRAMME

Le candidat choisi sera nommé au rang de professeur agrégé ou professeur titulaire.

Exigences:

1. Posséder un doctorat ou l'équivalent.
2. Avoir fait preuve de compétence en recherche et enseignement dans un secteur pertinent du développement humain.
3. Une expérience multidisciplinaire serait un atout.
4. La préférence sera accordée aux candidats bilingues.

Fonctions:

Coordonner et développer l'enseignement et la recherche multidisciplinaires, et y participer. Faire parvenir les demandes de renseignements supplémentaires et les candidatures au Professeur K.W. Schwager, Doyen des Sciences Sociales, Université Laurentienne, Sudbury (Ontario), P3E 2C6.

Ce poste est annoncé sous réserve d'autorisation budgétaire.

La Commission de Transport
de la Rive Sud de Montréal

REQUIERT LES SERVICES D'UN

**ANALYSTE
EN TRANSPORT****Nature du poste:**

Sous l'autorité du directeur du service, planifie et effectue diverses enquêtes et recherches statistiques, et diverses enquêtes et recherches statistiques, et participe à l'élaboration de certaines recommandations, conjointement avec le service du transport, quant aux orientations ou changements souhaités sur l'utilisation globale des effectifs et du territoire.

Exigences:

- Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées ou mathématiques.
- Deux (2) ans d'expérience dans le domaine du transport en commun.
- Souci de précision, aptitude au travail en équipe.

Traitement et conditions de travail:

— Conformément aux politiques de la Commission.

Toute personne répondant aux exigences et désireuse de

poser sa candidature est priée de nous faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 janvier 1979, à l'adresse suivante:

**COMMISSION DE TRANSPORT DE
LA RIVE SUD DE MONTRÉAL**
SERVICE DES RELATIONS INDUSTRIELLES
1000, RUE DE SERIGNY, SUITE 100
LONGUEUIL, QUÉ.
J4K 5B1

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avie: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

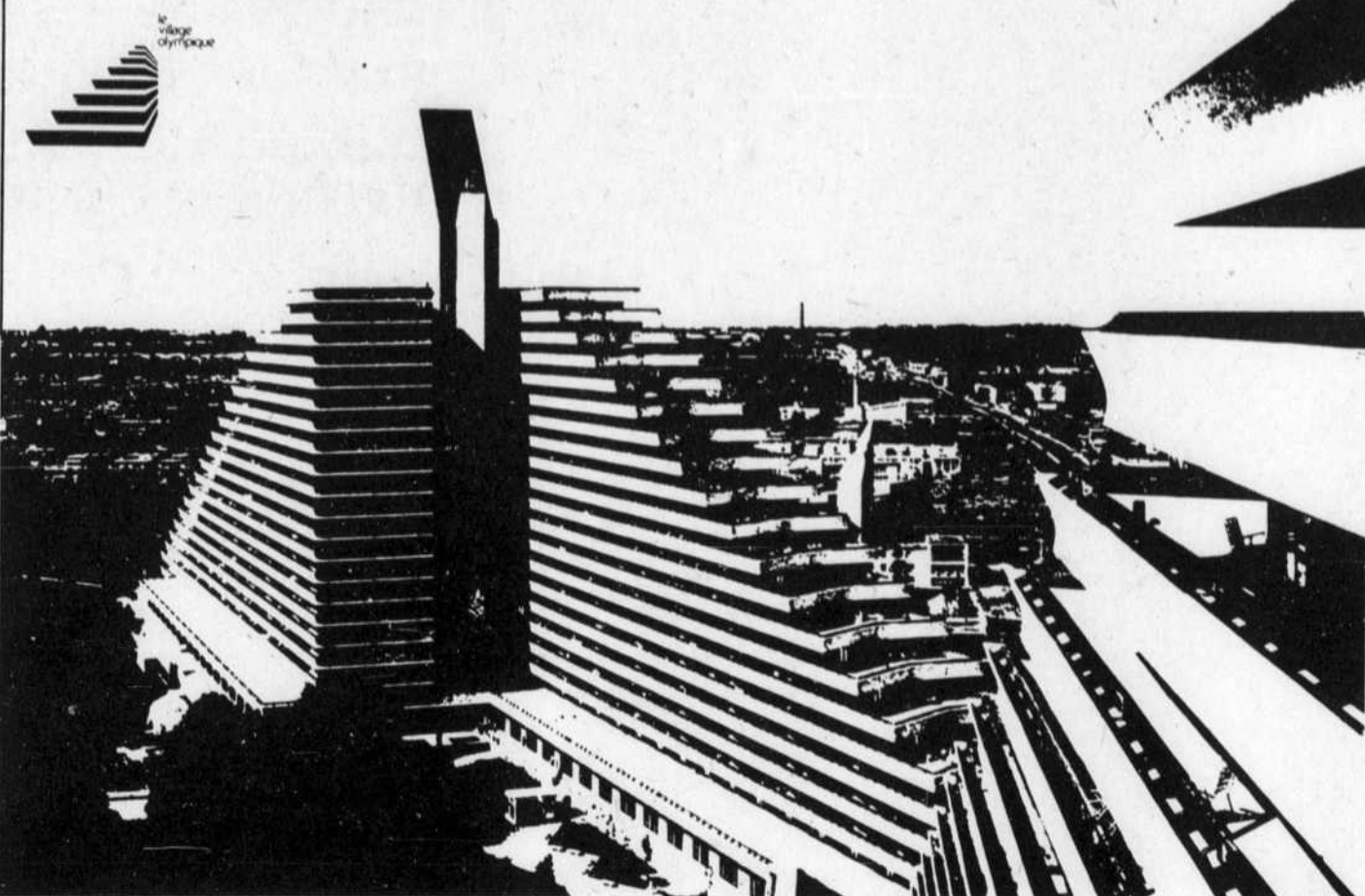
Le Village olympique

Logements et espaces commerciaux de la pyramide ouest maintenant en location

Studios, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 (occupation immédiate)

252-4970

Bureau de location ouvert: du lundi au vendredi de 10h à 21h
samedi, dimanche de 10h à 17h
entrée Viau et Sherbrooke (Métro Viau)



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DIFFUSION DU MONT-ROYAL INC.

Une importante société de diffusion du livre, recherche une secrétaire.

TÂCHES:

- Réception
- Dactylo
- Classement
- Capacité de rédiger dans un français impeccable.

CE QUE NOUS OFFRONS:

- Travail au sein d'une équipe dynamique
- Salaire intéressant.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 janvier 1979.

D.M.R. Inc.
317 Benjamin Hudon
Ville St-Laurent
H4N 1J1

UNIVERSITÉ DE DUBLIN Trinity College

CHAIRE DE FRANÇAIS

(fondée en 1786)

À pourvoir à partir du 1er octobre 1979.

Les personnes désirant faire acte de candidature sont priées de s'adresser pour plus amples renseignements à l'adresse suivante:

The Secretary,
West Theatre,
Trinity College,
Dublin 2

La date limite de dépôt de pièces est fixée au 23 janvier 1979.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS Le Maître Courtier

VENEZ VISITER SUR PLACE

dimanche le 7 janv.
2 PM à 4 PM
635-37 boul. D.
Ottawa

DUPELX, sur 7 pi. de quai, 2 x 7 pi. de quai, très grande piscine avec sautoir, salle de bain, sous-sol avec chambre, salle de douche, garage pour 2 voitures, nouvelle exécutivité de Michèle Roche 334-0700, 277-1250, 8-1-79

de FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Montreal Trust

OUVERT AUX VISITEURS

79 Courcelle
Dimanche de 2h à 4h.

OUTREMONT, maison ouverte, idéal pour professionnel, résidence 9 pièces, très ensoleillée, bibliothèque, jardin, paysage, possibilité d'une piscine. Près des écoles, garage avant. Propriété 25 ans. \$125,000. M.L.S. Yvonne Leblanc 735-2281, 733-8713. 8-1-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOIL: Bungalow, 38' x 31', 6 pièces, sous-sol semi fini, foyer, libre à l'acheteur, faites une offre. 434 de Rouville, 464-3437. 8-1-79

MAISON MOBILE, "Tresco", 1975, 14 x 56, chauffage électrique, information 658-3948. Prix à discuter. 8-1-79

MASCOUCHE, magnifique split level, 8 pièces, foyer, beaucoup extras, garage double, superbe terrain paysager, M.L.S. Gilles Marcl, 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 8-1-79

OUTREMONT, rue Durochers, cottage 3 pièces, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle de jeux, garage double, jardin. Exclusif. Yvonne Leblanc 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 8-1-79

ST-EUSTACHE, joli bungalow, près arène, appartement aménagé pouvant servir de commerce, fenêtres aluminium, portes patio, piscine chauffée, sous-sol fini avec foyer et bar, 2 salles de bains, chambre de lavage, 4 chambres à coucher, cuisine et salle à dîner modernes, chauffage électrique, abri d'auto, taxes \$500, annuel. Prix à discuter, pas d'agent, 473-1938. 8-1-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

le Permanent

STE-DOROTHÉE: Luxueux bungalow style "ranch", pierre brique. Const. 75 de qualité, 7 1/2 pces. Chauffage électrique, foyer pierre dans salon. Garage double niveau de rue. Nombreux extras \$71,000.

STE-DOROTHÉE: Secteur de choix, bungalow pierre brique, 8 pces, solarium, salle familiale foyer en coin "wet bar". Chauffage électrique air chaud filtre électronique.

POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS COMMUNIQUEZ AVEC:

M. ET MME DOYLE 689-5743, 681-6491
LE PERMANENT TRUST, courtiers 8-1-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine,
suite 420, Montréal, Québec.
Appelez 288-5253

Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 8-1-79

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 524-3852. J.N.O.

SERVICES DIVERS

FAIS CORRECTION et révision de textes, thèses, conférences, romans, publicité, épreuves typographiques, etc., aux niveaux: langue écriture, orthographe. Contrôle de traductions. Tél.: 274-8001. 8-1-79

LE RESSAC, achat et vente de livres et disques usagés. 317 Ontario est (près de St-Denis). 844-4541. 8-1-79

TABLEAUX - PEINTURES

TOILE de Michel Perrin, "scène d'hiver", 24 x 30, valeur certifiée \$900, laisserait à \$700. 326-7386. 8-1-79

AYOTTE à vendre, 738-8532. 8-1-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel! \$1,200.00 à \$600,000. 1ère 10% 2ième. Mile Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338. J.N.O.

ATTACHEZ VOS CEINTURES POUR LA SECURITE



APPARTEMENTS À LOUER

RIDGEWOOD, 3235, près Côte-des-Neiges, 3 1/2 ensoleillé, balcon, ascenseur, \$210. Aussi grand 2 1/2 meublé, chambres à coucher séparées, \$196, occupation immédiate. 737-8913. 8-1-79

CLANRANALD, 6 1/2 haut duplex chauffé, garage, frais peint, \$375. par mois, 488-6161. 12-1-79

EDOUARD-MONTPETIT, 3 1/2, 342-1647, de 19h à 22h. 8-1-79

MCGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2 1/2, 4 1/2 avec électricité, immédiatement. 932-0933. 845-3151. J.N.O.

OUTREMONT, chemin Ste-Catherine près Wiseman, 2 1/2 demi-sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, meublé si désiré, proximité Université. Libre immédiatement. \$150. 274-0377. 8-1-79

3 1/2, cuisinière, réfrigérateur, tapis mur à mur, sur cour intérieure, près boulevard St-Joseph et St-Laurent. 844-6803. 8-1-79

C.D.N., Libre 1er février, près St-Mary's, joli 3 1/2, sous-sol chauffé, propre, garage disponible, quartier résidentiel, prix intéressant, 731-1054. 9-1-79

OUTREMONT, 2 pas de l'université, 50 Willowdale, 8e balcon, salon, salle à manger, chambre. Eclairci, concierge, garage. Libre 15 janvier. 739-7410, 843-7032, 932-6272. 10-1-79

Rue Laurier, 2172 A, 3 1/2. Chauffage électrique, 220, poêle-réfrigérateur fournis \$110.00 par mois. Entre Des Erables et Parthenais. 523-3885. 13-1-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

Homme cherche à partager un 4 1/2 avec une femme. Ecrivez à C.P. 432, Station M, Mt Hiv 3N5. 8-1-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

LIT grande queen, "Beautyrest Backcare III", presque neuf, avec base (roulettes) appelez soir ou fin de semaine 271-0228. 8-1-79

ANIMAUX À VENDRE

DASHUND (chien saucisse), chiots enregistrés, vaccinés, tatoués, lignée championne. 526-1555. 8-1-79

Malamute d'Alaska. Chiots pure race, enregistrés, lignée championne. Mère: Monart's Bianca. Père: champion au complet, Wakon's Kazan. Tél.: 467-6268. 29-1-78

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. J.N.O.

ANTIQUITÉS À VENDRE

COLLECTION PRIVÉE, tables, coffres, chaises, petits objets. 659-8159. 8-1-79

ARTICLES À VENDRE

MEUBLES & POTERIES chinois à vendre, communiquez à 739-9671 après 6h. 7-1-79

AVIS

UNE BIBLE GRATUITE. Ecrivez à: H.O.P.E. Bible Mission, Boîte 4364, Station "E", Ottawa, Ontario. K1S 5B4. 8-1-79

CAMIONS À VENDRE

A LIQUIDER, 90 vans, ex-"Bell" téléphone et particulier à partir de \$550, aussi 4 blazers, 4 remorqueuses, 15 pick-ups, 4 X 4, Garage Boisvert, 471-2303. 9-1-79

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavares, meubles Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. 1-2-79

CHALET À PARTAGER

LAURENTIDES, meublé, foyer, 843-6500. 8-1-79

LAURENTIDES, près des centres de ski, chalet avec foyer à partager. 843-6500, 843-5755. 8-1-79

CONDOMINIUM À LOUER

OTTAWA, secteur est, condominium très spacieux; 2 chambres à coucher. Magnifique vue au 19ième étage. Piscine extérieure avec sauna intérieur. Prix très raisonnable. Télé Ottawa 746-5548 ou 992-2973. 17-1-79

COMMERCES À VENDRE

POUR personne bilingue, commerce idéal à Vancouver. Librairie française (vente détail et catalogue scolaire). Chiffres d'affaires \$275,000. Georik Krebs, Le Bouquinier 1222 Robson, Vancouver V6E 1C1. 8-1-79

COURS PRIVÉS

GUIRE, classique & musique, professeur ayant expérience d'enseignement, conservatoire européen. Cours particuliers. Ahuntsic, téléphone 381-2470. 15-1-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appelez Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul; 670-7729. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

DACTO à domicile, 17 ans d'expérience, 273-8997. 10-1-79

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

1198-1200, ST-HUBERT, bâtisse vacante commerciale, près de l'UCAM, 940 p.c. par étage, plus cave, restaurant sans cuisson, artisanat, agence, etc. Potentiel de 30 commerces différents. 861-8647. 16-1-79

1272 ST-ANDRÉ, anciennement restaurant, à louer, 900 p.c., plans approuvés par la ville. 481-8647. 16-1-79

GARDERIE

GARDERAIs enfants d'âge préscolaire, à la journée, du lundi au vendredi, Outremont 279-9216. 11-1-79

Gardiennage demeuré à la maison. 5 jours / semaine. 1 enfant de 13 mois. Ste-Thérèse. Tél.: 435-5785. 8-1-79

Personne jeune et aimant les enfants pour prendre soin de mes enfants chez moi. À l'ouest de Notre-Dame de Grâce. Tél.: 484-7721. 8-1-79

GARAGES À LOUER

GARAGE au mois, face Rockhill, téléphone le jour 285-1711 poste 1733, soir 739-9446. 8-1-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-6308. J.N.O.

N.D.G. Haut de duplex, 7 1/2, \$350, chauffé, 4449 Harvard, 489-6914 ou 739-6080. 15-1-79

CÔTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation immédiate, \$425, 738-2565. 8-1-79

ROCKLAND & Ducharme, 6 1/2, salon 18 X 32, boiserie, frais peint, accès à la cour, \$550. Tél.: 276-4080. 8-1-79

AHUNTSIC, bas/duplex, face parc et rivière. Grand 5 pièces, 2 chambres, appareils électro-ménagers fournis. Chauffé, éclairé. \$340.00 par mois. Premier février. 387-4148. 9-1-79

N.D.G. Haut de duplex, rue Marcl, entre Monkland et Terrebonne, 7 1/2 pièces, ensoleillé, foyer, boiserie en chêne, planchers bois franc, demi-sous-sol privé avec entrée laveuse-sécheuse, libre 1er février. Tél.: 484-3672. 6-1-79

LOGEMENTS À LOUER

PLACE DEGRUIRE ST-LAURENT

NOUVEL EDIFICE offre de loyer gratuit

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 à partir de \$210.00 incluant taxe d'eau et électricité!

- climatisation
- tapis mur à mur
- cuisinière et réfrigérateur
- système anti-vol
- piscine et sauna
- terrasse paysagée sur le toit

visites de 11h à 21h
fin de semaine de 11h à 18h

365, boulevard Deguire
angle Jules Poitras, près de la gare du CN à Côte Vertu

336-5226

AHUNTSIC, parc, rivière, site unique, chance exceptionnelle, logis de 6 pièces, rez-de-chaussée, meublé, ensemble de salle à dîner et de chambre, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, congélateur, climatiseur, humidificateur, tapis partout, galerie 40 X 8, couple très particulier seulement, \$375, par mois, chauffé, éclairé. 1er février. Ecrire à Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec. J4Z 3J1, dossier C-229. 15-1-79

VILLE ST-LAURENT, haut de duplex, grand 5 1/2 chauffé, libre à partir du 1er février, toutes commodités, 744-5630 après 6h. 9-1-79

VILLE SAINT-LAURENT, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de notaires situé au Complexe Desjardins a besoin d'une secrétaire avec expérience. Téléphonez à Sonia: 281-1609. 15-1-79

Diplômé (e) en architecture, avec expérience, pour travail communautaire en habitation, flexibilité et facilité de communication. 270-8488. Atelier Habitation Montréal. 8-1-79

PRÉPOSÉ(E) à l'impression et à la reproduction de documents. La personne doit posséder l'expérience du fonctionnement de machines Offset (211 Gestetner) et de Xerox 9400 et sur diverses machines utilisées dans les bureaux (plieuse, timbreuse, machine à reproduction, etc.) Salaire \$13,312. Semaine de 30 hrs, avantages sociaux intéressants. Conditions de travail à être négociées par syndicat à compter du 1er janvier 1979. SEULES LES PERSONNES D'EXPERIENCE SONT PRIÉES DE FAIRE APPLICATION PAR ECRIIT à: 1290, rue St-Denis, 5e étage, Montréal. H2X 3J7 a/s du secrétaire général 8-1-79

Commerce en pleine expansion. Postes vacants. Pour rendez-vous: 351-7035. Entre 16 heures et 20 heures. 13-1-78

SECRÉTAIRE DEMANDE(E), travail de steno et de tenue de livres, pour entreprise de construction. 731-6813. 9-1-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AGENCE MATRIA ENRG, 861-7047. Agence matrimoniale spécialisée, confidentielle et personnalisée. Pour: Compenser le manque de temps, Pallier au vide psychologique. Créer des familles équilibrées. 8-1-79

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Moi, Bertolt Brecht", spectacle musical et dramatique d'après Bertolt Brecht, jusqu'au 13 janvier. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Balconville" de David Fennario, du 4 au 28 janvier. Du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Matinées: mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Comedia dell'Arte" création du Théâtre Pepponi, jusqu'au 7 janvier. Tous les jours 19 h 30. "Une fin de loup" création et production des Enfants du Paradis, du 2 au 7 janvier 14 h 00 et 16 h 00. "Ma Corvée", création et production du Théâtre l'Atrium, du 10 au 21 janvier. Tous les soirs 20 h 30. A 19 h 00 et 22 h 00 les 13 et 20 janvier.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Causerie en français: Chants religieux et tradition Sépharade" par M. James Levy, dimanche 20 h 00.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Relâche jusqu'au 7 janvier.

LA CASANOUS, 485 ouest, Sherbrooke (844-3691) — Relâche jusqu'au 12 janvier.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — "L'Enlèvement", ce soir 22 h 00 et 24 h 00.

L'IMPÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — "Musique traditionnelle, jusqu'à dimanche. Jofroi, auteur-compositeur belge, du 9 au 14 janvier. Sem.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 00 et 24 h 00. Cinéma-rock: "Woodstock" dimanche et "Jimi Hendrix at the Berkeley", lundi mardi mercredi jeudi à partir de 20 h 30. Cinéma-répertoire: "Section spéciale" de Costa Gavras, samedi et dimanche à partir de 14 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — "Mongol Santamaria, jusqu'à samedi. Dutch Master Blues Band, du 9 au 14 janvier. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Soirée d'improvisation à l'orgue Beckerath, avec Raymond Daveluy, Antoine Reboullet, Guy Bove, vendredi à 20 h 00.

PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Concept Neuf (Ensemble de Percussion McGill), samedi: 20 h 00, 23 h 00. Dimanche et vendredi: 21 h 00. Au programme des œuvres de Gagnon, Dompierre, Léveillé, Vigneault, Elton John, Scott, Joplin.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Relâche jusqu'au 14 janvier.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4484) — "L'étoile des Mages" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche Lundi. Jusqu'au 7 janvier. "Concert cosmique au laser", ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30. Relâche du 8 au 30 janvier.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — En première américaine: Mantra de Karlheinz Stockhausen, interprété par les frères Alfons et Aloys Kontarsky, pianistes, mardi 20 h 15.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Rajko, ensemble tzigane de Hongrie, jeudi et vendredi 20 h 30.

THEATRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (931-0761) — "Le Théâtre Populaire du Québec présente: 'Cet animal étrange' de Gabriel Arout, du 10 au 21 janvier 20 h 30.

THEATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Si les illes avaient des elles", réalisation collective du Théâtre de Carleton, du 11 janvier au 18 février. Tous les soirs 20 h 30. Relâche les lundis.

THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "La Cantatrice chauve" de Eugène Ionesco, du 8 janvier au 7 mars. Lun. mar. jeu.: 14 h 30. Mer. ven.: 19 h 30.

THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Pour enfants, le Théâtre des Pissenlits présente: "Jean Déranger", texte de Line Lamarche sur une idée de Patricia Giras. Samedi: 14 h 00. Dimanche 14 h 00, 20 h 00. "Chut, chut, pas si fort" par le Carrousel. Les 10, 11 et 12 janvier 10 h 00, le 13 janvier 14 h 00, 16 h 00.

THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche jusqu'au 15 janvier.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Le dindon" de Georges Feydeau, jusqu'au 28 janv. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.

THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Un sur six", pièce de Ron Clark et Sam Bobrick, traduction de René Dionne, du 9 au 31 janvier 20 h 30. Relâche le lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Emmanuel à Joseph à David" d'Antoine Maillet. Mardi à samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Bouchard, tous les dimanches 14 h 30.

GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1- (418) (643-4975) — Salle Louis-Frédéric — Jean Lapointe, jusqu'au 14 janvier 20 h 30 et du 17 au 24 janvier.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1- (613) (996-5051) — Opéra — "Lady Windermere's", comédie d'Oscar Wilde, samedi et dimanche 14 h 30, 20 h 30. L'Ensemble Tzigane Rajko, lundi 20 h 30. L'Orchestre du CNA, dir.: Stanislaw Skrowaczewski et Lynn Harrell, violoncelliste, mardi 20 h 30, mercredi 19 h 30. Film: "Diabolo menthe", jeudi 20 h 30. The London Savoyards, vendredi 20 h 30.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The Wiz": 12 h 35, 15 h 30, 18 h 10, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Midnight Express": Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Ven. Lun. à jeu.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Kord of the rings": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "A coming of angels": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30; "Odyssey": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "La malédiction de la panthère rose": 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. "L'âge de cristal": 12 h 20, 16 h 15, 19 h 50.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Emmanuelle en Amérique": 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20. "Exhibitions danoises": 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Moment by moment": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00; Ven. Lun. à jeu.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II — "National lampoon animal house": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00; Ven. Lun. à jeu.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Malédiction de la panthère rose": Ven., sam., dim.: 13 h 35, 17 h 35, 21 h 50. Lun. à ven.: 21 h 00. "L'âge de cristal": Ven., sam., dim.: 15 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à jeu.: 19 h 20.

BROSSARD II — "Capricorne no 1": Ven., sam., dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Lun. à jeu.: 21 h 20. "L'invasion des soupouces volantes": Ven., sam., dim.: 15 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à jeu.: 19 h 20.

BROSSARD III — "Les dents de la mer (II)": Ven., sam., dim.: 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25. Lun. à jeu.: 21 h 25. "Les planches avant, les filles après": Ven., sam., dim.: 15 h 50, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine, (866-8057) — "Le sorcier de la guerre": Sam., dim.: 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Ven. Lun. à jeu.: 18 h 30, 21 h 30. "La dernière folie": Sam., dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Ven. Lun. à jeu.: 20 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Les dents de la mer (II)": 14 h 05, 17 h 15, 21 h 45. "Les planches avant, les filles après": 12 h 25, 16 h 10, 20 h 00.

CHAMPLAIN II — "Capricorne no 1": 13 h 45, 17 h 30, 21 h 20. "L'invasion des soupouces volantes": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 45.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Brillantine": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CHATEAU II — "Ruby": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "Le corps de mon ennemi": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Lady of the convent": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CINÉMA 7, Art, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "François et le chemin du soleil": Sam.: 21 h 30, Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 17 h 00, 21 h 30. "Jonathan Livingston, le goéland": Sam.: sam./19 h 15, Dim.: 14 h 45, 19 h 15.

CINÉMA GÉOQUE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma d'animation: Hollywood cartoon (1), mar.: 19 h 30. "Les perles de la couronne": Mar.: 21 h 30. "Freaks": Mer.: 19 h 30. "Belle famille": Mer.: 21 h 30. "Si Versailles m'était conté": Jeu.: 20 h 00. "Ils étaient neuf célibataires": Ven.: 19 h 30. "Toa": Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Paths of glory": Sam.: 19 h 00. "A farewell to arms": Sam.: 21 h 00. "Sons of the desert": Dim.: 15 h 00. "Johnny got his gun": Dim.: 19 h 00. "Road to glory": Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 50438 ouest, Sherbrooke (466-7395) — "Olivier's story": Ven. Sam.: dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Exhibition no. 2": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

"Ni la mer ni le sable": Ven. sam. dim.: 13 h 10, 16 h 25, 19 h 45. Lun. à jeu.: 18 h 10, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

LAVAL III, "Salut les pourris": Ven. sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 00. "La toubib aux cours du soir": Ven. sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 35. Lun. à jeu.: 18 h 00, 19 h 35. Samedi dernier spectacle: 21 h 10.

LAVAL IV, "L'ouragan vient de Navarone": Ven. sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 20, 21 h 30.

LAVAL V, "Superman": Ven. sam. dim.: 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 30. Lun. à jeu.: 18 h 25, 21 h 00.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Les dents de la mer (II)": Ven. sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 15. Lun. à jeu.: 21 h 15. "Les planches avant, les filles après": Ven. sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Lun. à jeu.: 19 h 25.

LAVAL-ODEON II, "Malédiction de la panthère rose": Ven. sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 00, 21 h 50. "L'âge de cristal": Ven. sam. dim.: 12 h 10, 15 h 55, 17 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 40.

LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Superman": 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEWS II, "Force 10 From Navarone": 12 h 25, 14 h 16, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LOEWS III, "Invasion of the body snatchers": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LOEWS IV, "Up in smoke": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEWS V, "Oliver's Story": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Galactica": Ven. sam. dim.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 30. Lun. à jeu.: 17 h 40, 21 h 30. "Les pirates des Caraïbes": Ven. sam. dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 45.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Damen la malédiction (II)": Sam.: 21 h 10. Sam.: 17 h 30, 21 h 10. Dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 10. "La loi de la haine": Sam. sam.: 19 h 30.

MERCER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Galactica": Ven. sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 30. Lun. à jeu.: 21 h 30. "Les pirates des Caraïbes": Ven. sam. dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 45.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Every which way but loose": Ven. sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil (463-3330) — "Fifi Brind'acier chez les pirates": "La flûte à six Schtroumpfs": du 26 déc. au 7 janv.: 14 h 00. "Le dernier amant romantique": 18 h 15, 21 h 50. "La police à la main liées": 20 h 05.

OMEGA II — "Emmanuelle en Amérique": Ven.: 18 h 15, 21 h 40. Autres jours: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. "Les nuits amoureuses d'Ali-Baba": Ven. 20 h 24. Autres jours: 14 h 40, 17 h 30, 20 h 24.

OUIMETSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "L'aventure, c'est l'aventure": Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Le tourment de la vie": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.

OUIMETSCOPE II — "La jument-vapeur": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

40. "Baron vampire": 14 h 10, 17 h 55, 21 h 35.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Diabolo menthe": 12 h 20, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 15.

SAINT-DENIS IV, 1590 St-Denis — "Diabolo menthe": 12 h 20, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 15.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "In praise of older women": Sam.: 19 h 00. "The rocky horror picture show": Sam.: 21 h 30. "Animal house": Sam.: 24 h 00. Dim.: 21 h 00. "The children of theatre street": Dim.: 17 h 15. "The lace-maker": Dim.: 19 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Force 10 from Navarone": Ven. sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Pinocchio": Ven. sam. dim.: 13 h 10, 15 h 25, 17 h 35, 19 h 40, 21 h 45. "The small one": Ven. sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Lun. à jeu.: 19 h 10, 21 h 15.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Galactica": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Ven. Lun. à jeu.: 21 h 20. "Les pirates des Caraïbes": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Brillantine": Ven. sam. dim.: 13 h 10, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00. "Ruby": Ven. sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 10. "The body of my enemy": 15 h 15, 19 h 00, 21 h 00. "Zoltan le chien de Dracula": 14 h 45, 17 h 00, 21 h 30. "Le baron vampire": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.

VERSAILLES II — "Damen la malédiction (II)": "La loi de la haine".

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Théâtre pour enfants: Le Gyroscopie présente "En écoutant le cœur des pommes" de François Depatie, samedi et dimanche 14 h 00, 19 h 30.

PARIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Brillantine": 13 h 25, 15 h 30, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARIEN II — "Ruby": 15 h 15, 18 h 25, 21 h 50. "Ni la mer ni le sable": 13 h 30, 16 h 50, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

PARIEN III — "L'ouragan vient de Navarone": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20.

PARIEN IV — "Mort sur le Nil": 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 10.

PARIEN V — "L'ange gardien": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Paradise alley": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Ven. Lun. à jeu.: 19 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "The big fix": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Ven. Lun. à jeu.: 17 h 30, 21 h 30. "Paradise alley": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Ven. Lun. à jeu.: 19 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "King of the gypsies": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II — "Magic": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

PUSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "A cadillac named desire": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Fantasex": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "La joie de planer": 12 h 40, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35. "Amants ardents": 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.

RIVOLI II — "Salut les pourris": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 35, 21 h 40. "La toubib aux cours du soir": 13 h 55, 17 h 00, 20 h 05.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Fifi Brind'acier chez les pirates": "La flûte à six Schtroumpfs": Du 26 déc. au 7 janv.: 14 h 00. "Funny Lady": 20 h 00.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — (845-3222) "Zoltan le chien de Dracula": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 40.

EXPOSITIONS

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 1700 St-Denis (873-4553) — "Si la mort vous intéresse", exposition de photographies de Roland Bédard, jusqu'au 15 janvier. Sem.: 18 h 30. Sam.: 13 h 00.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — "Photographies du XXe siècle": 188 photographies américaines réalisées entre 1893 et 1974, jusqu'au 14 janvier. Trente-neuf de "Refus Global", jusqu'au 14 janvier. Mar. à dim.: de 10 h 00 à 18 h 00. Jeudi: de 10 h 00 à 22 h 00. Fermé lundi.

MUSÉE DES BEAUX ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) — "L'art du connaisseur", jusqu'au 28 janvier. Trois artistes québécois créent un environnement-happening sur le thème du Musée d'histoire, jusqu'au 28 janvier. La flûte de Paul Peel, jusqu'à 5 mars. Tous les jours de 11 h 00 à 17 h 00 sauf lundi.

MUSÉE McCORD, 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — "La photographie documentaire au Canada, de 1850 à 1920", du 10 janvier au 4 février. De 11 h 00 à 17 h 00, du mercredi au dimanche inclusivement.

MUSÉE DU QUÉBEC, Parc des Champs de Bataille, Québec (418) (643-2150) — Courtépites québécoises et cordonnerie traditionnelle jusqu'au 7 janvier. Images du sport dans le Canada d'autrefois, jusqu'au 18 février. Art ancien du Québec, jusqu'au 25 mars. Jocelyne Allouche, du 11 janvier au 4 février.

ATELIER 68, 1024 ouest, Laurier (279-2188) — John K. Esler, Pierre Lafleur, Jean-Paul Lemieux, Roland Picot, jusqu'au 10 janvier.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — Rétrospective des œuvres du peintre Tom Forrestal, du 10 janvier au 14 février.

GALERIE NATIONALE DU CANADA, Elaine Elgin et Slater, Ottawa 1- (613) 992-4636 — "Notre patrie le Canada": Mémoires sur les aspirations nationales des principaux paysagistes de Montréal et de Toronto, 1860-1890, jusqu'à dimanche. Eric Cameron et Noël Harding, deux installations audio-visuelles, jusqu'au 7 janvier. "Primo Pensiero: premières pensées", quarante dessins tirés des collections européennes et canadiennes de la Galerie, jusqu'au 18 février. Voir et savoir: examen et traitement des peintures, jusqu'à 4 mars.

GALERIE ART & STYLE, 896 ouest, Sherbrooke (849-2598) — Œuvres de Yvon Breton, Stanley Cosgrove, Pierre Pichet, Albert Rousseau, jusqu'au 16 janvier.

GALERIE D'ART DE SAINTE-ADÈLE, 80 rue Morin, Ste-Adèle — Œuvres d'Albert Rousseau, Léo Ayotte, Roger Cantin, Gilles Gingras, Stanley Cosgrove, Paul Soulikas.

GALERIE LES DEUX B, 948 du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (787-3459) — "Petits formats", jusqu'au 10 janvier.

GALERIE MARIELE MAHOT, 1460 ouest, Sherbrooke (844-2287) — Collection permanente: Boudrias, Bush, Hurlbut, Howard, Martin, Pellier, Riopelle, jusqu'à la fin janvier.

GALERIE SUELE CARLE, Bouteille Soleil, 430 Bonsecours (866-9019) — Jean-Jacques Hofstetter: "Univers I" (sculpture murale avec intégration de bijoux), jusqu'au 13 janvier.

GUILDE GRAPHIQUE, 4677 St-Denis (844-2421) — Nouvelles gravures de Norman Laliberté, Roland Picot, Jean-Paul Riopelle, Tobie Steinhouse, jusqu'à la fin janvier.

LA PETITE GALERIE, 3535 Avenue Papineau, (527-9070) — Œuvres récentes de G. Cantieni, G. Fiore, A. Rousseau, P. Tabouillet et M. Potvin.

LIBRAIRIE HUGO, 2735 Van Horne (739-9251) — Toiles de Francine Lussier, jusqu'au 15 janvier.

PLACE DES ARTS, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Illustrations de contes pour enfants, jusqu'au 14 janvier. Dans le hall d'entrée de la Salle Wilfrid-Pelletier. Tous les jours de 9 h 00 à 18 h 00.

De retour d'URSS

par Clément Trudel

Nina et Jean Kéhayan, Rue du prolétaire rouge, éditions du Seuil, 1978.

Parmi les témoignages récents sur l'Union Soviétique, celui de Nina et Jean Kéhayan retient l'attention. Deux militants communistes de France, ayant vécu deux ans en URSS à titre de coopérants, ont tenté mais en vain de garder le silence sur la déception éprouvée. Quatre ans après être rentrés avec leurs jeunes enfants de ce grand pays "socialiste", ces Français vivent les déboires et consentent enfin à raconter ce qu'ils ont vu à Moscou et dans d'autres coins de l'URSS.

Au plan de la vie quotidienne, tout autant que sous l'angle de la pensée, l'URSS apparaît aux auteurs démunie du ressort qui favoriserait les discussions normales entre êtres raisonnables, atteinte d'une sorte de complexe face aux efforts à déployer pour combattre la bureaucratie envahissante.

Le Soviétique ne rouspète pas, ne conteste pas, se plie sans délai aux règles édictées. Il percevait sans doute toute manœuvre visant à lui faire secouer son conformisme comme une atteinte à la logique des choses.

Quelques rares îlots échappent à cette morbidité crainte de sortir du rang: au musée Pouchkine, un soir, l'inévitable se produit et les Kéhayan se rendent à un concert clandestin de jeunes virtuoses appartenant à une intelligentsia juive fort débrouillarde, un savant, fort lucide, acceptera d'aller au fond des choses avec un communiste français mais ne masquera pas son désabusement. Un "tamana" ou président de banquet, en Arménie, glissera quelques confidences...

Le couple constate que dans leur entourage, personne ne

semble concevoir qu'un service soit rendu sans que l'on attende la gratification qui, pour des Français, se situerait dans le flacon de parfum ou la bouteille de cognac. Nina Kéhayan note que des "amies", dans son milieu de travail, refusent des vêtements que ses enfants ne peuvent plus mettre; ce qui la rend d'abord perplexe mais elle saura que l'heureuse Soviétique qui a accepté ce cadeau se dédouane en apportant du caviar... les autres n'avaient rien pour gommer leur reconnaissance, elles s'étaient donc abstenues de prendre les vêtements!

Absurdité d'un citoyen têt dressé à la délation — Kéhayan commet la gaffe de prévenir son fils en grillant un feu jaune et c'est le fils qui finalement "livrera" son père au filic. Mauvaise humeur quasi permanente des fonctionnaires et des commis de boutiques. Hâte de se perdre dans les vapeurs de vodka chez une population habituée à ne pas secourir les "ivrognes", même par les plus grands froids. Peur permanente éprouvée par les privilèges qui possèdent une voiture, car le chaperadage est fréquent et le marché noir courant quant aux pièces à remplacer.

L'univers que Nina et Jean Kéhayan ont quitté en août 1974 est asphyxiant; c'est celui d'une capitale-vitrine où le Moscovite se méfie du provincial venu lui amputer son confort relatif, d'une ville moderne où la condition féminine ne semble pas évoluer au rythme des déclarations dithyrambiques du régime.

Cette charge n'est pas gratuite. Les deux auteurs auraient aimé trouver là-bas les indices pouvant corroborer le préjugé favorable qu'ils entretenaient au sujet de l'URSS. Témoignage qui pourrait bien forcer d'autres militants à repenser leur attachement à des stéréotypes peu défendables.

Tête heureuse



A compter du 8 janvier La vie quotidienne à CBF 690 accueillera "Tête heureuse" vers 9h40. Tête heureuse, c'est le nom du personnage imaginé par LOUIS CARON. Ses aventures nous seront contées chaque lundi par l'auteur qui est aussi celui des romans: "L'emmétouffé" et "Bonheur Sept-Heures". Cette histoire à épisodes nous ramènera à l'époque des radio-feuilletons, car malgré un procédé inédit les aventures racontées par LOUIS CARON ne manqueront pas de nous émouvoir chaque semaine.

TELEVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.00 Ouverture et horaire

8.00 L'école de ski de fond Sunlife

8.30 Passe-partout

8.30 Candy

8.30 Karino

10.00 Au coin de ma rue

10.30 Les héros du samedi

11.30 "Kaye en piscine"

11.30 Téléjeux

12.00 Les cirques du monde

12.00 La course autour du monde

12.00 Femme d'aujourd'hui

12.00 Trois étoiles et cinq fourchettes ou l'institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

15.00 Le 60e anniversaire de Leonard Bernstein. Les membres du National Symphony Orchestra de Washington et son directeur musical, Mustaf Rostropovitch rendent hommage au célèbre chef d'orchestre

16.00 Philippe, Le Petit

16.00 Huguette

16.00 Huguette

16.00 La femme bionique

16.00 La soirée du hockey

16.00 Au Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens

22.30 Téléjournal

22.45 Nouvelles du sport

23.00 Les affaires de l'état

23.00 "Le parti conservateur"

23.10 Cinéma

"Le chaud lapin" (França 1974) Comédie réalisée par Pascal Thomas, avec Bernard Monet, Daniel Cecaldi et Claude Barrois

1.15 Ciné-nuit

"Les grandes batailles du passé: la bataille d'